

Bulletin d'analyse phénoménologique

Revue électronique de phénoménologie publiée par l'unité de recherche « Phénoménologies » de
l'Université de Liège

Volume II, numéro 4
Juin 2006

<http://www.bap.ulg.ac.be/index.htm>
ISSN : 1782-2041

Sommaire

Delphine DIDDEREN
Itérabilité et parasitisme: Essai sur le débat entre
Searle et Derrida autour du langage et de
l'intentionnalité 3-182

Itérabilité et parasitisme

Essai sur le débat entre Searle et Derrida autour du langage et de l'intentionnalité

Introduction

La confrontation entre Derrida et Searle a pour point de départ la traduction anglaise d'un essai de Derrida, intitulé *Signature événement contexte*, qui provoqua une vive réaction de Searle. Dans cet essai, Derrida interroge les présupposés métaphysiques auxquels Austin reste attaché dans *How to Do Things with Words*. Le philosophe français fait ainsi surgir les difficultés et les contradictions que rencontre le projet d'une théorie générale des actes de discours¹ esquissé par Austin dans ses conférences sur les énonciations performatives. Ayant poursuivi l'œuvre inachevée d'Austin et élaboré dans son sillage une théorie des actes de discours, Searle ne pouvait que marquer son désaccord avec la lecture derridienne.

¹ Bien que la traduction de l'expression *speech act* par « acte de langage » soit assez courante, nous choisissons de traduire cette expression par « acte de discours », plus littérale et plus conforme aux pensées d'Austin et de Searle. Dans les citations, nous respecterons le choix du traducteur français, tout en rappelant entre parenthèses les termes anglais.

Notre travail a pour objectif d'exposer et d'analyser de façon systématique l'ensemble des arguments respectivement avancés par Derrida et Searle. En confrontant les argumentations des deux philosophes, nous tenterons de clarifier leurs positions, en nous référant notamment aux différents textes auxquels leurs arguments font allusion, et nous expliciterons les démarches, les stratégies et les procédés démonstratifs adoptés. Tout en soulignant les points sur lesquels Derrida et Searle s'accordent partiellement, nous suivrons les débats jusqu'au moment où la divergence entre les niveaux d'analyse rend impossible toute conciliation entre les deux positions. Notre objectif est d'accorder la même importance aux arguments des deux philosophes. Si les développements consacrés aux thèses de Derrida occupent quantitativement une plus grande place dans notre travail, cela n'est dû qu'à la brièveté de la réaction de Searle et à l'étendue de la réponse de Derrida, ainsi qu'à l'inscription de celle-ci dans l'horizon de travaux antérieurs qui demandent, selon nous, une explicitation.

Nous le verrons, les enjeux de ce vif débat débordent considérablement la question de l'interprétation des analyses austinienne. Diverses problématiques relatives à la théorie des actes de discours s'enchevêtrent au cours de cette discussion, comme les rapports entre communication écrite et communication orale, la question de la signification, de l'intentionnalité, le statut de la répétition, de la fiction ou de la citation, la démarche légitime à adopter dans une analyse du langage, la pertinence de la stratégie déconstructionniste, les liens entre philosophie continentale et philosophie analytique, etc. En définitive, cependant, tous les points abordés tourneront autour de la question de savoir si la théorie des actes de discours rencontre des limites qui impliquent une totale remise en question des principes sur lesquels elle fonde ses analyses.

Nous commencerons par exposer les analyses de *Signature événement contexte*, texte déclencheur du débat ; nous rappellerons à cette occasion l'originalité de l'approche austinienne du langage. Après avoir présenté au deuxième chapitre la réplique de Searle et le style de la réponse de Derrida, nous examinerons en détail leurs arguments. Nous procéderons ainsi par thème en adoptant l'ordre dans

lequel Searle présente ses arguments dans sa réplique. Le troisième chapitre sera ainsi consacré au statut que les deux philosophes accordent respectivement à l'écriture dans leurs analyses. Nous évoquerons ensuite au quatrième chapitre la question de l'intentionnalité. L'interprétation de l'exclusion du discours de la fiction dans la démarche austinienne fera l'objet du cinquième chapitre ; cet examen nous conduira à envisager les logiques adoptées par Searle et par Derrida, ainsi que la théorie searlienne du discours fictionnel. Au sixième chapitre, nous nous intéresserons aux liens entre les phénomènes de parasitisme, de citationnalité et d'itérabilité. Enfin, au dernier chapitre, nous analyserons la façon dont la théorie des *speech acts* peut être complexifiée en interrogeant le modèle idéalisé qui guide l'analyse et le statut du discours du théoricien ; nous évoquerons également dans ce chapitre la discussion relative à la nature des concepts dans la théorie des actes de discours.

Il nous semble utile de présenter au préalable un bref historique, de façon à mettre en évidence les principales pièces de ce débat auxquelles nous nous référerons au cours de ce travail. L'essai de Derrida sur Austin fut initialement prononcé lors d'une conférence à Montréal, en 1971, dans le cadre d'un colloque sur le thème de la communication, et il fut publié l'année suivante dans *Marges de la philosophie*¹. La traduction anglaise de ce texte entraîna une réponse de Searle intitulée *Reiterating the Differences : A Reply to Derrida*². Celle-ci fut publiée en 1977 dans le premier volume de la revue *Glyph*, précédée de la version anglaise de *Signature événement contexte*. Derrida répondit, dans *Limited Inc. a b c...*, aux différentes objections soulevées par Searle. Cette réplique, d'abord rédigée en français puis traduite en anglais par Samuel Weber, parut dans le deuxième volume de la revue *Glyph*.

En raison de l'ampleur des réactions suscitées par cette controverse, tant dans le domaine philosophique que dans le domaine de la théorie littéraire, Gerald Graff, professeur à l'université de

¹ J. Derrida, *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit, 1972.

² J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », *Glyph 1*, 1977, p. 198-208 ; *Pour réitérer les différences : réponse à Derrida*, trad. J. Proust, Paris, L'Éclat, 1991. Nous traduisons cependant le texte de Searle.

Northwestern et théoricien américain de la littérature et des institutions académiques, projeta de rassembler ces textes en un seul ouvrage. Searle refusa de collaborer à sa publication et interdit la republication intégrale de sa réplique, laquelle fut dès lors résumée par Gerald Graff. La *Reply* de Searle est néanmoins citée presque intégralement dans la réponse de Derrida. Le volume édité par Graff, intitulé *Limited Inc.*¹ et publié en version anglaise en 1988, réunit *Signature événement contexte*, une synthèse des critiques de Searle, la réplique de Derrida, et une postface, *Vers une éthique de la discussion*, dans laquelle Derrida répond à une série de questions de Graff et revient sur certains points du débat. La version française de *Limited Inc.* fut publiée en 1990.

On peut également ajouter au dossier de ce débat la discussion² qui suivit la lecture de *Signature événement contexte* au colloque de Montréal, ainsi que deux autres textes de Searle. D'une part, *The World Turned Upside Down*³ est un compte rendu de 1983 du livre de Jonathan Culler consacré à la déconstruction. Sans faire explicitement la moindre allusion au débat, mais en évoquant toutefois certains arguments discutés précédemment, Searle y critique la stratégie de la déconstruction en général et certains aspects de la déconstruction derridienne. Il est peut-être utile de préciser que, dans son livre, Culler examine divers points de la polémique et critique la position de Searle. D'autre part, *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*⁴ est une conférence de 1987 prononcée à Berkeley et publiée en 1993. Searle revient sur la controverse en tentant de démontrer que

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, Paris, Galilée, 1990.

² « Philosophie et communication », *La communication. Actes du XV^e Congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française*, Montréal, 1973.

³ J. R. Searle, « The World Turned Upside Down », *New York Review of Books*, vol. XXX, number 16, October 27, 1983, p. 74-79 ; *Déconstruction ou le langage dans tous ses états*, trad. J.-P. Cometti, L'Éclat, 1992. Sauf indication contraire, nous traduisons le texte de Searle.

⁴ J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », *Stanford French Review*, 17, 2-3, 1993, p. 221-256. Au départ, cette conférence fut prononcée en anglais sous le titre de *Literary Theory and Its Discontents*. Elle fut publiée pour la première fois dans la traduction française à laquelle nous nous référons dans notre travail.

les questions soulevées par Derrida sont de faux problèmes dus à une ignorance des principes fondamentaux de la philosophie du langage. Il y précise également, à partir de ses recherches ultérieures, sa position à propos de certaines problématiques du débat.

I. PRÉSENTATION DE *SIGNATURE ÉVÉNEMENT CONTEXTE*

1. *Les rapports entre écriture et communication*

Dans *Signature événement contexte*, Derrida entreprend la déconstruction de l'opposition entre communication et écriture à partir des réflexions d'Austin relatives aux énonciations performatives. Avant d'interpréter le texte des conférences d'Austin afin d'en faire apparaître les présupposés et les limites, Derrida décrit la façon dont l'écriture a été considérée dans ses rapports à la communication par la tradition philosophique. Il prend à cet effet pour exemple l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac.

La tradition philosophique conçoit l'écriture comme un moyen permettant de communiquer un sens idéal présent à la conscience. Ce sens est considéré comme indépendant de sa transmission et conservé intact par celle-ci. Derrida propose, d'une part, de remettre en question cette hiérarchie, cette subordination de l'écriture à la communication, en généralisant le concept d'écriture. D'autre part, à partir de cette écriture générale, Derrida veut démontrer qu'il est impossible de délimiter entièrement le contexte d'un énoncé (écrit ou oral), ainsi que de déterminer avec certitude l'intention de signification présente à la production de cet énoncé.

La présentation des analyses de Condillac sur l'origine et le rôle de l'écriture permet de mettre en évidence le caractère dérivé qui lui est assigné. L'écrit est considéré comme une espèce particulière du genre « communication ». La réflexion de Condillac se déploie dans l'ordre de la représentation : le signe écrit est l'image de nos idées, lesquelles sont elles-mêmes des représentations reposant sur une présentation. Il permet de tracer nos pensées et de les transmettre en l'absence de destinataire. Dans la perspective de Condillac, l'écriture

peut toujours être référée à son origine, à une intention présente. L'écriture assure la continuité de la présence malgré la distance entre les interlocuteurs, elle vient *suppléer*¹ cette présence. Le signe écrit est considéré comme une trace, c'est-à-dire une représentation de nos pensées. La trace est donc une dérivée d'une origine, d'une présence. Derrida souligne que ces notions d'absence et de trace, attachées à l'écriture, sont admises comme évidentes par Condillac alors qu'elles méritent néanmoins d'être interrogées. Nous verrons au troisième chapitre que Derrida essaie de penser une trace qui ne dérive pas d'une présence pleine, une trace originaire, une *archi-trace*.

C'est précisément l'interrogation de la notion d'absence qui permet d'opérer la généralisation de l'écriture à toute marque. Alors que Condillac associait cette notion d'absence à l'écriture et la déterminait comme une *modification* de présence, Derrida montre qu'elle constitue au contraire une *rupture* de présence. En effet, si l'on adopte le point de vue du destinataire d'une communication écrite, on constate qu'une lettre qui lui est adressée doit pouvoir être lisible, qu'elle doit pouvoir transmettre un sens en son absence. Cette absence peut être radicalisée : le texte écrit doit encore pouvoir fonctionner en cas de mort de son destinataire. L'itérabilité est la condition de possibilité du fonctionnement de cette marque. Elle doit pouvoir être itérée en l'absence d'un destinataire empiriquement déterminé. Cette possibilité d'absence absolue doit nécessairement être prise en compte pour comprendre le fonctionnement de toute marque écrite.

Le même raisonnement est valable pour l'auteur d'un texte écrit. Ce texte doit pouvoir être lu, réitéré en l'absence, même absolue, de son auteur. Ce fonctionnement introduit une division dans l'identité à soi du vouloir-dire de l'auteur, ou, si l'on préfère, une disruption du sens : les écrits pourront toujours être lus, interprétés dans un sens qui

¹ J. Derrida, *Marges de la philosophie, op. cit.*, p. 372. En employant le verbe *suppléer* présent dans l'œuvre de Condillac, Derrida fait aussi allusion à la notion de *supplément* qu'il a analysée dans des textes précédents, principalement dans *De la grammatologie* à propos de Rousseau. Derrida montre que le *supplément*, désignant ici l'écriture, combine deux significations contradictoires. Il désigne un surplus, une addition extérieure et constitue à la fois un complément essentiel de ce à quoi il s'ajoute. Il marque ainsi l'inadéquation, la non-plénitude de ce qu'il supplée (cf. J. Derrida, *De la grammatologie*, Paris Minit, 1967, p. 207).

ne correspondra pas à l'intention signitive de l'auteur et sans que celui-ci puisse contrôler ces interprétations. La marque écrite possède une valeur testamentaire : elle inscrit dans sa structure la possibilité de la mort de l'auteur et du destinataire, elle doit pouvoir valoir au-delà de leur présence vive.

Ce qui permet à la marque écrite de fonctionner dans des contextes différents de son contexte d'inscription, indépendamment de son auteur et de son destinataire, est son itérabilité. La désignant comme une *répétition altérante*, Derrida se réfère à l'étymologie : « *Iter*, derechef, viendrait de *itara*, *autre* en sanskrit »¹. Derrida décrit ensuite trois prédicats attribués au concept courant, classique d'écriture en vue de les étendre à toute marque et à tout événement prétendu singulier et présent. Le signe écrit a pour caractéristiques d'être une marque qui reste et qui est répétable en l'absence de son émetteur, d'avoir la possibilité d'être détaché de son contexte en raison de l'itérabilité qui le structure, et de se constituer par son espacement par rapport aux autres signes.

Derrida montre que ces traits sont également valables pour le langage parlé. Un élément du langage oral doit pouvoir être reconnu à travers ses différentes répétitions. Il doit disposer d'une certaine unité pour qu'il puisse être identifié. Or, celle-ci dépend uniquement de son itérabilité, de la possibilité d'être répétée dans des contextes différents, en l'absence de son référent ou de son signifié. Cette itérabilité qui rend possible l'identification d'un élément linguistique introduit une rupture dans la plénitude à soi de cet élément : son identité idéale ne dépend que de sa reproduction dans d'autres contextes que son contexte d'origine. Outre l'argument étymologique mentionné ci-dessus, Derrida se réfère à la linguistique structurale afin de déterminer l'itérabilité comme répétition altérante. Selon Derrida, le principe diacritique du langage interdit à une unité (écrite ou orale) d'être absolument présente : celle-ci ne se déterminant que par sa différence aux autres éléments, que par l'espacement entre ceux-ci, sa présence est toujours différée. Nous préciserons cette interprétation du principe diacritique du langage lorsque nous envisagerons au troisième chapitre les critiques que Searle lui adresse. Les prédicats attribués au

¹ *Ibid.*, p. 375.

concept courant, au sens étroit, de l'écriture sont ainsi applicables au langage parlé : le signe phonique est une marque qui peut être itérée au-delà de la présence de sa production, il peut donc rompre avec le contexte de son énonciation et fonctionner dans d'autres contextes. Enfin, cette possibilité tient à l'espacement qui constitue la marque, au fait qu'elle n'est pas une unité identique à soi. Il ne peut donc y avoir de signe phonique pleinement présent. Étant donné qu'il fonctionne de la même façon que le signe écrit, le graphème, Derrida peut passer à un concept plus général d'écriture qui englobe ces traits partagés par les éléments du langage oral et du langage écrit. Derrida propose ainsi une notion plus générale du graphème qui s'applique à toute marque, même orale. Ce *graphème en général* est défini comme « la *restance non-présente* d'une marque différentielle coupée de sa prétendue "production" ou origine »¹. Nous reviendrons au troisième chapitre sur cette définition en termes de *restance non-présente* en comparant les arguments de Derrida et de Searle.

Derrida laisse suggérer que ce principe « graphématique » entrera en jeu dans son analyse du texte d'Austin : « J'étendrai même cette loi à toute "expérience" en général s'il est acquis qu'il n'y a pas d'expérience de *pure* présence mais seulement des chaînes de marques différentielles »².

Avant d'aborder cette analyse, Derrida insiste, pour l'argumentation à venir, sur la possibilité dont dispose toute marque de fonctionner coupée de son contexte d'inscription et, par conséquent, sur la rupture du vouloir-dire, de l'intention de signification liée à la production de la marque. À partir des réflexions de Husserl, Derrida montre qu'une marque peut être prélevée, extraite de son contexte « d'origine », et greffée, réinsérée comme citation dans un tout autre contexte. Lorsque Husserl analyse l'absence du signifié, il examine trois possibilités : l'emploi de symboles sans qu'ils soient animés d'une intention de signification, l'énoncé qui n'a pas d'objet possible (l'énoncé faux, contradictoire, le contresens, dans les termes de Husserl) et enfin l'énoncé dépourvu de sens intelligible, l'énoncé agrammatical (le non-sens dans le vocabulaire des *Recherches*

¹ *Ibid.*, p. 378.

² *Ibid.*

logiques). Bien que le contresens (par exemple « le cercle est carré ») ne se réfère pas à un objet possible, Husserl estime qu'il possède néanmoins une signification. Husserl rejette en revanche le non-sens dans la mesure où il ne fait même pas l'objet d'une visée signitive unitaire. Dans le cas du non-sens, Husserl considère qu'il n'y a plus de langage logique, de langage de connaissance. Derrida insiste sur le fait que l'exemple d'agrammaticalité proposé par Husserl, « le vert est ou », peut fonctionner dans d'autres contextes que celui des *Recherches logiques* où s'établit le projet d'une grammaire pure logique : « C'est donc seulement dans un contexte déterminé par une volonté de savoir, par une intention épistémique, par un rapport conscient à l'objet comme objet de connaissance dans un horizon de vérité, c'est dans ce champ contextuel orienté que "le vert est ou" est irrecevable »¹. L'énoncé peut être coupé du contexte des *Recherches logiques*, séparé de l'intention présente de l'auteur, et fonctionner dans d'autres contextes. Cet énoncé peut être cité, réitéré, dans un nombre illimité de contextes et recevoir ainsi, à chaque fois, une signification différente. Ainsi, « le vert est ou » peut recevoir la signification « exemple d'agrammaticalité ». Greffée dans le contexte de *Signature événement contexte*, cette citation de Husserl signifie aussi la possibilité de prélèvement et de greffe. Cette possibilité de citation, d'itération n'est pas un événement contingent que subirait une marque. Au contraire, elle est une condition essentielle de son fonctionnement et détermine toute marque comme écriture, comme graphème au sens généralisé. Cette loi, cette logique de l'itérabilité se révélera décisive dans l'examen du texte d'Austin, ainsi que dans la confrontation avec Searle.

2. L'innovation des analyses austiniennes dans l'approche du langage

Il est utile de remarquer préalablement que déceler des présupposés dans l'entreprise austinienne peut paraître à première vue une démarche étonnante. Austin n'est-il pas celui qui a dégagé et évincé les présupposés qui régnaient jusqu'alors dans la conception que les philosophes se faisaient du langage ? N'a-t-il pas profondément

¹ *Ibid.*, p. 381.

modifié l'approche traditionnelle du langage ? Quel rapport peut-il avoir avec la métaphysique de la présence de Condillac, dont l'analyse du langage, inscrite dans le sillage de la représentation, est si éloignée de la sienne ? Un des intérêts de la lecture de Derrida est précisément de mettre au jour les présupposés là où ils sont totalement insoupçonnés.

Dans son article *Du discours à l'action*¹, au titre très évocateur, Denis Vernant fait apparaître l'évolution progressive qui s'est produite dans l'approche du langage et le bouleversement opéré par Austin, ensuite systématisé par ses successeurs. En distinguant trois étapes, Vernant montre comment l'on est passé d'une conception du langage ancrée dans l'ordre de la représentation à ce qu'il dénomme avec Austin une « approche actionnelle ». Le moment « intermédiaire » consiste en une appréhension du langage, d'une part, comme instrument de la connaissance avec le développement de la logique moderne et, d'autre part, comme objet d'étude de la linguistique.

La première étape, comparée à l'épistémè de l'âge classique dans *Les mots et les choses* de Foucault et dont Descartes est un représentant, correspond à la description de la théorie de Condillac dans *Signature événement contexte*. Celle-ci présente les présupposés du point de vue représentationniste énoncés par Vernant et auxquels Austin renonce ; à savoir le privilège accordé à la pensée, le sujet comme fondement et source absolue de toute connaissance, le rôle représentatif des idées reposant elles-mêmes sur une présentation et, enfin, la fonction du langage comme instrument permettant d'exprimer ses idées.

En affirmant qu'il n'y a pas de pensée sans langage, les développements de la linguistique et de la logique remettent en question le rôle du langage comme moyen d'expression, de communication des idées et, partant, le primat de la pensée. Cependant, la fonction représentative du langage persistait : les signes ne représentaient plus les idées du sujet mais le réel. La recherche d'un fondement, destiné à déterminer les conditions de possibilité de la signification et de la vérité, demeurait également. Le sujet n'étant plus

¹ D. Vernant, « Du discours à l'action », *L'enseignement philosophique*, 44, n° 3, 1993-1994.

considéré comme la source absolue de toute connaissance, ce rôle « transcendantal » était désormais attribué soit au langage formel logique, dans la logique contemporaine, soit aux relations structurales, dans les analyses structuralistes des sciences humaines.

C'est Austin qui va rompre définitivement avec l'épistémè de l'âge classique et mettre l'accent sur l'aspect dynamique du langage. Dès la première conférence de *How to Do Things with Words*, Austin remet en cause le présupposé représentationniste, l'idée que les signes reflètent la réalité, qu'ils sont des images des choses. Il constate que les philosophes ont été sous l'emprise de « l'illusion descriptive », convaincus que le but d'une affirmation était de rendre compte d'un état des choses. Dénonçant cette présupposition qualifiée de séculaire, selon laquelle dire quelque chose, c'est dire quelque chose qui est vrai ou faux, Austin va s'intéresser à un type particulier, à première vue marginal, d'énonciations qui, bien qu'elles prennent le déguisement d'affirmations, ne rapportent pas des faits et n'ont donc pas à être vraies ou fausses. Ces énonciations, qui ne sont pas non plus des non-sens, produisent une réalité, effectuent une action par le seul fait qu'on les énonce. Austin les dénomme *performative utterances*, d'après le verbe anglais « *to perform* ». L'action accomplie en prononçant des mots ne doit pas être considérée comme « l'exécution d'une action différente, intérieure et spirituelle »¹ qui donnerait à l'énonciation sa signification et son sérieux. Il est cependant évident pour Austin que ces mots doivent être prononcés sérieusement, bien que ce sérieux ne provienne pas d'un acte intérieur et spirituel dont les mots seraient la représentation. Afin d'illustrer cette conception du sérieux de l'énonciation comme la description d'un événement intérieur, Austin cite une réplique extraite d'*Hippolyte* d'Euripide dans laquelle Hippolyte dit « ma langue prêta serment, mais non pas mon cœur ». Austin rejette cette recherche de profondeur, il critique le fait que, malgré les apparences, elle conduit à l'immoralité. Bien qu'il ait prononcé un serment, Hippolyte refuse l'engagement qu'il implique car son « cœur était ailleurs ». Selon Austin, au contraire,

¹ J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, trad. G. Lane, Paris, Seuil, p. 47-48.

« la précision et la moralité sont toutes deux du côté de celui qui dit tout simplement : *notre parole, c'est notre engagement* »¹.

Cependant, prononcer des mots ne suffit pas pour que l'action soit réalisée. Les circonstances de l'énonciation doivent être « appropriées ». Elles doivent répondre à un certain nombre de conditions, de conventions, pour que l'action soit accomplie. Les valeurs de vérité ne convenant pas à ce type d'énonciation, Austin propose de remplacer cette distinction par une autre, plus adéquate : on dira d'une énonciation performative qu'elle est heureuse ou malheureuse en fonction du respect des conditions de réussite du performatif.

Austin présente ainsi une distinction apparemment bien tranchée entre, d'une part, les constatifs qui relatent des faits et sont vrais ou faux et, d'autre part, les performatifs qui exécutent une action et sont heureux ou malheureux.

Toutefois, cette distinction va progressivement s'estomper au fur et à mesure de l'analyse jusqu'à finalement disparaître au profit de la dimension dynamique attachée au performatif. En effet, Austin va se rendre compte que les critères du performatif s'appliquent également aux constatifs et inversement. Par exemple, lorsque j'affirme quelque chose, j'accomplis aussi un acte, celui d'affirmer, qui est soumis à des conditions de succès, en l'occurrence être vrai ou faux. Après avoir recherché en vain un critère permettant de distinguer constatifs et performatifs, Austin va jeter les bases d'une théorie générale des actes de discours. Tout acte de discours comporte trois aspects : l'acte locutoire (l'acte de dire quelque chose : la production d'un énoncé auquel correspond un sens et une référence, c'est-à-dire une *signification*), l'acte illocutoire (l'acte réalisé par le locuteur *en* disant quelque chose : la détermination de la *force* de l'acte) et l'acte perlocutoire (l'acte provoqué *par* le fait de dire quelque chose : l'*effet* de l'acte sur l'interlocuteur). Désormais, toute énonciation, y compris l'affirmation, sera analysée comme acte de discours. La distinction entre constatif et performatif sera considérée comme le résultat d'une abstraction, puisque tout acte de discours mêle ces deux aspects qui mettent respectivement l'accent sur la dimension locutoire et illocutoire (ces deux dimensions constitutives de l'acte de discours n'ayant

¹ *Ibid.*, p. 44.

été également séparées pour l'analyse que par abstraction). On peut ainsi mesurer le changement introduit par Austin dans l'approche du langage. Parti du privilège accordé aux affirmations comme la norme de tout langage, Austin choisit d'examiner un usage apparemment marginal du langage et découvre que, en réalité, il ne s'agissait pas « d'un usage second, voire parasitaire du langage », et « inversa le rapport en soutenant que tout usage du langage avait une valeur d'authentique acte de discours. [...] *Tout dire est un faire* »¹.

Le deuxième présupposé dégage par Denis Vernant, à savoir la problématique fondationnelle, est également remis en question. Le langage se déploie à présent entre divers actes de discours régis par un certain nombre de conditions particulières, et aucun de ces types d'actes ne possède de privilège sur les autres.

3. *Les présupposés des analyses austinienne : l'interprétation de Signature événement contexte*

Cette innovation de la réflexion austinienne dans l'approche du langage est certes reconnue dans *Signature événement contexte*, même s'il y est question de faire apparaître les limites de cette réflexion, ainsi que son appartenance insoupçonnée à une métaphysique de la présence. Derrida commence par constater le bouleversement que l'analyse des performatifs introduit par rapport à la conception traditionnelle de la notion de communication. Austin s'intéresse à la valeur, à la force que possède une énonciation et à l'état des choses qu'elle produit. « Le performatif est une "communication" qui ne se limite pas essentiellement à transporter un contenu sémantique déjà constitué et surveillé par une visée de vérité »².

Cependant, Derrida entend démontrer que des présupposés continuent à gouverner la pensée d'Austin. Ce dernier reste attaché à l'idée qu'il est toujours possible de délimiter totalement le contexte de l'énonciation : « L'acte de discours intégral, dans la situation intégrale de discours, est en fin de compte le *seul* phénomène que nous cher-

¹ D. Vernant, art. cit., p. 34.

² J. Derrida, *Marges de la philosophie*, op. cit., p. 383.

chons *de fait* à élucider »¹. Par conséquent, faisant partie à titre essentiel de ce contexte, l'idée d'une intention² qui serait présente de part en part à la conscience et viendrait déterminer la valeur de l'énonciation continue à dominer la réflexion sur les performatifs : « Par là, la communication performative redevient communication d'un sens intentionnel »³. En déterminant la valeur du performatif en termes de présence, Austin rejoint la tradition métaphysique dont il semblait si éloigné. La citation placée en exergue de l'essai indique que la question de l'écriture est également négligée, « refoulée », par Austin : « Pour nous en tenir toujours, par souci de simplicité, à l'énonciation *parlée* »⁴.

Ces présupposés auraient précisément empêché Austin de prendre en considération, au niveau locutoire, les propriétés de l'écriture générale que Derrida nomme encore graphématiques en général. Il s'agit, comme nous l'avons indiqué, de la possibilité dont dispose toute marque d'être scindée de son contexte d'origine et d'être citée dans un grand nombre, potentiellement infini, de contextes. Ce principe graphématique vient déstabiliser dès le départ la pureté des oppositions qu'Austin a tenté de maintenir en vain pour finalement y renoncer. Cette logique graphématique permet ainsi d'expliquer pourquoi « la *même* phrase est employée, selon les circonstances, des *deux* façons : performative et constative »⁵.

Le but de Derrida n'est pas de commenter les thèses d'Austin, mais de suivre sa réflexion là où apparaissent des incertitudes et des points d'instabilité. En épinglant des passages de *How to Do Things with Words*, Derrida met en évidence le rôle déterminant que jouent

¹ J. L. Austin, *op. cit.*, p. 151.

² En formulant « les circonstances appropriées » nécessaires à la réussite du performatif, Austin introduit parmi celles-ci l'intention du locuteur (cf. J. L. Austin, *op. cit.*, p. 49 : « Lorsque la procédure – comme il arrive souvent – suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments [...] il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments »).

³ J. Derrida, *Marges de la philosophie*, *op. cit.*, p. 383.

⁴ J. L. Austin, *op. cit.*, p. 122, note de bas de page ; cité par Derrida, *Marges de la philosophie*, *op. cit.*, p. 367.

⁵ *Ibid.*, p. 89.

les notions de contexte et d'intention dans la recherche d'une théorie générale des actes de discours. Ces notions interviennent premièrement lors de l'examen des conditions nécessaires à la réalisation avec succès du performatif. À travers la condition de sincérité intervient l'intention du locuteur. Par exemple, afin que l'énonciation d'une promesse soit heureuse, le locuteur doit avoir l'intention présente de s'engager à accomplir ce qu'il promet. Il est aussi impératif que les circonstances soient appropriées, ce qui suppose que le contexte puisse être parfaitement déterminé.

En considérant que, pour rechercher les conditions de réussite des performatifs, il est nécessaire de commencer par analyser les situations où quelque chose ne se passe pas comme il se devrait, Austin semble reconnaître que la possibilité du risque d'échec est intrinsèque aux performatifs. Derrida souligne pourtant la divergence entre les niveaux d'argumentation d'Austin : « La démarche d'Austin [...] consiste à reconnaître que la possibilité du négatif (ici, des *infelicités*) est une possibilité certes structurelle, que l'échec est un risque essentiel des opérations considérées ; puis, dans un geste à peu près *immédiatement simultané*, au nom d'une sorte de régulation idéale, à exclure ce risque comme risque accidentel »¹.

En effet, après avoir dégagé six conditions de succès à partir des cas d'échecs, Austin conteste aussitôt que toutes les formes d'échecs puissent menacer un performatif. Il revient en somme à une situation idéale de discours. Il considère la possibilité d'échec comme purement contingente et peu pertinente pour l'étude des performatifs en raison d'imperfections plus générales qui peuvent aussi affecter, d'une part, tout type d'action et, d'autre part, toute énonciation. Derrida fait remarquer que ce risque de l'échec est au contraire une possibilité structurelle, une condition de possibilité pour la réussite du performatif : « Austin ne se demande pas quelles conséquences découlent du fait qu'un possible – qu'un risque possible – soit *toujours* possible, soit en quelque sorte une possibilité nécessaire. Et si, une telle possibilité nécessaire de l'échec étant reconnue, celui-ci constitue encore

¹ J. Derrida, *Marges de la philosophie, op. cit.*, p. 384-385.

un accident. Qu'est-ce qu'une réussite quand la possibilité de l'échec continue de constituer sa structure ? »¹.

C'est le traitement qu'Austin réserve aux défauts partagés par toutes les énonciations (et donc aussi tout performatif) qui intéresse principalement Derrida. Il relève, dans la *Deuxième conférence*, le passage dans lequel Austin donne des exemples des défauts du performatif qu'il souhaite exclure de son analyse. Ainsi, affirme Austin, « une énonciation performative sera creuse ou vide *d'une façon particulière* si, par exemple, elle est formulée par un acteur sur la scène, ou introduite dans un poème, ou émise dans un soliloque. [...] Il est clair qu'en de telles circonstances, le langage n'est pas employé sérieusement, et ce de manière particulière, mais qu'il s'agit d'un usage *parasitaire* par rapport à l'usage normal – parasitisme dont l'étude relève du domaine des *étiolements* du langage »². Austin choisit de reporter à plus tard la théorie destinée à rendre compte de ces phénomènes de parasitage.

En refusant d'inclure le parasitaire, le non-sérieux dans son analyse du performatif, Austin ne reproduit-il pas un geste analogue à celui qu'il critiquait chez les philosophes qui, estimant que l'essence du langage était de rendre compte des faits, ne s'intéressaient pas à l'emploi performatif du langage et le considéraient comme parasitaire ? Austin est-il allé suffisamment loin dans sa critique du langage ? En raison de l'itérabilité qui constitue toute marque, n'aurait-il pas dû traiter du fictionnel, du parasitaire, comme faisant partie intégrante du langage ? En écartant par méthode de son analyse l'éventualité qu'un performatif soit cité sur scène ou dans un poème, en considérant que, en l'occurrence, le performatif ne fonctionne pas normalement, mais parasite l'usage ordinaire du langage, Austin exclut une des possibilités de l'itérabilité.

Or, l'itérabilité ne remet-elle pas en question les présupposés auxquels, selon Derrida, Austin reste attaché ? Différentielle, l'itérabilité introduit un écart dans la plénitude de l'intention présente à l'énonciation du performatif et rend possible l'altération du contexte, la reproduction du performatif dans un nombre illimité de contextes

¹ *Ibid.*, p. 385.

² J. L. Austin, *op. cit.*, p. 55.

différents. En considérant la citation comme un usage parasitaire, Austin ne tient-il pas à préserver la singularité de cet acte, de cet événement de discours ?

Nous avons évoqué précédemment le refus d'Austin d'assimiler le sérieux requis par tout performatif au fait qu'il soit l'expression d'un acte intérieur. Cependant, l'exclusion de l'emploi non-sérieux du langage n'introduit-elle pas l'exigence d'une intention illocutoire parfaitement présente à elle-même ? Par exemple, pour reprendre le cas de la promesse, l'acteur qui fait une promesse sur scène n'a pas l'intention de promettre. Bien qu'accomplie, cette promesse n'a pas le statut d'un véritable performatif, dans la mesure où elle n'est pas garantie par l'intention présente à la conscience de celui qui la prononce et ne l'engage pas à un comportement futur. Elle ne fait que parodier les conventions qui déterminent le fonctionnement normal de la promesse. Elle se rapproche, dans la typologie des formes d'échecs établie par Austin, de l'abus de procédure.

Pour Derrida, Austin nous fait « passer pour de l'ordinaire une détermination téléologique et éthique »¹. Il cherche à préserver un modèle idéal de performatif, c'est-à-dire la situation intégrale du contexte, la pureté de l'intention, l'unicité de l'événement, ce qu'il ne peut faire qu'en excluant les cas parasites, les performatifs impurs de ses analyses. Il présente cette idéalisation comme le résultat de ses analyses sur le fonctionnement du langage ordinaire. Du point de vue de Derrida, la possibilité du négatif² est au contraire constitutive du performatif : « La généralité du risque admise par Austin *entoure-t-elle* le langage comme une sorte de *fossé*, de lieu de perte externe. [...] Ou bien ce risque est-il au contraire sa condition de possibilité interne et positive ? ce dehors son dedans ? »³. Le risque du parasitage ne représente pas, pour Derrida, un phénomène accidentel, mais une possibilité structurelle qui dépend de l'itérabilité de toute marque.

¹ J. Derrida, *Marges de la philosophie*, op. cit., p. 387.

² Derrida rassemble sous la terminologie de négatif les diverses formes d'échecs du performatif et les imperfections plus générales affectant toute action et toute énonciation.

³ *Ibid.*

En excluant l'éventualité de la citation du performatif de son analyse, Austin n'écarte-t-il pas la condition de possibilité du fonctionnement réussi du performatif ? Le performatif doit en effet être conforme à une formule reconnue par convention, il doit pouvoir être reconnu comme citation, itération de la procédure conventionnelle. Or, cette citationnalité inscrit le risque du négatif dans la structure du performatif et interdit son idéalité, sa pureté qu'Austin tentait de préserver. Les exemples de la représentation théâtrale ou du poème sont destinés à illustrer ce fonctionnement « citationnel ». Bien que Derrida ne les considère certes pas comme équivalents à l'emploi d'un performatif, ils relèvent néanmoins de la même possibilité, d'une même citationnalité générale. Le performatif, fonctionnant comme citation, peut être greffé dans d'autres contextes et être séparé de l'intention illocutoire de celui qui l'énonce. L'événement de l'énonciation performative n'est donc pas absolument singulier et présent. Structuré par la possibilité d'être réitéré dans un nombre illimité de contextes, cet événement est d'emblée divisé, écarté de son origine et ne dispose pas d'un contexte propre qui lui assurerait une valeur univoque. Étant donné ce fonctionnement *graphématique général* du performatif, qui représente l'énoncé le plus singulier, le plus événementiel, Derrida peut ainsi affirmer « la structure graphématique générale de toute "communication" »¹. Il ne s'agit nullement de nier la spécificité des performatifs, mais de reconnaître qu'ils partagent certaines caractéristiques attribuées à l'écriture au sens courant et que celles-ci sont essentielles à leur fonctionnement. Comprenant ces traits communs, l'écriture généralisée, qui reste l'impensé de la théorie des *speech acts*, constitue ce que Derrida nomme l'espace général de la possibilité des performatifs. Elle limite du même coup leur idéalisation et leur pureté. En effet, si le performatif doit fonctionner comme citation, marque itérable, l'itérabilité inscrit la possibilité du parasitage dans la structure même du performatif et n'autorise pas son exclusion de la théorie générale esquissée par Austin. Ce projet d'une théorie générale, qui voudrait déterminer parfaitement les actes de discours en écartant préalablement les

¹ *Ibid.*, p. 390.

phénomènes de parasitage, est par conséquent remis en question par Derrida.

La dernière section de *Signature événement contexte* est consacrée à la signature, ou plutôt aux signatures. Austin considère que l'événement de signature constitue l'équivalent, dans la communication écrite, du lien qui rattache l'énonciation performative à sa source présente. La signature est supposée être « l'acte d'écriture » le plus sérieux qui soit. Elle joue le même rôle que l'acte de discours sérieux privilégié par Austin : elle semble être l'événement le plus singulier et suppose que le signataire ait l'intention présente de s'engager au moment où la signature est apposée sur un document officiel.

Or, la condition de possibilité du fonctionnement de la signature est également son itérabilité. Une signature n'existe qu'à la condition de pouvoir être répétée sur différents documents. L'itérabilité introduit ainsi un écart dans l'événement prétendu purement singulier et présent de signature. Comme dans le cas du performatif, cette condition de possibilité est aussi ce qui entrave la pureté, l'unicité de la signature. Elle est d'emblée multipliée par la possibilité structurelle d'itérabilité. Les multiples signatures de Derrida à la fin de l'essai viennent confirmer performativement ce principe. De plus, en raison de son itérabilité, la signature porte en elle la possibilité de la mort du signataire : sa signature doit pouvoir fonctionner au-delà de sa présence vive (la signature d'un testament a ici une valeur exemplaire). L'acte de signature, supposé absolument singulier et présent, est donc contaminé d'une certaine absence.

II. REMARQUES PRÉALABLES SUR LA *REPLY* DE SEARLE ET LA RÉPLIQUE DE DERRIDA

Searle, disciple d’Austin et lui-même auteur d’une théorie des *speech acts*, ne pouvait rester indifférent à l’interprétation de Derrida. Dans sa brève *Reply*, il répond à ce qu’il considère comme une incompréhension manifeste et une mauvaise présentation de la philosophie d’Austin. Il prononce d’emblée un jugement relativement sévère : Derrida n’aurait pas compris ce qu’a voulu dire Austin. Avec un ton de condescendance, il entend corriger les erreurs de Derrida et exposer ce qu’a véritablement voulu dire Austin. Searle vise, d’une part, à rétablir l’authentique pensée d’Austin et, d’autre part, peut-être même principalement, à défendre sa propre théorie et la pertinence des distinctions qu’elle pose (entre cas standard et cas parasitaire, fiction et non-fiction, etc.).

Searle semble expliquer les malentendus commis par Derrida par l’incommensurabilité entre deux modes de pensées, entre la philosophie anglo-saxonne et la philosophie continentale. Cette incompatibilité empêcherait une compréhension mutuelle et l’engagement d’un véritable dialogue, si bien qu’entre Austin et Derrida « la confrontation n’a jamais vraiment lieu »¹.

La critique de Searle porte sur deux plans et se concentre sur les points qui lui paraissent les plus importants. Il examine premièrement la généralisation de l’écriture opérée dans la première section de *Signature événement contexte* et le rôle que Derrida attribue à cette écriture pour une théorie des actes de discours. En second lieu, Searle discute la critique de l’exclusion du discours parasitaire de l’analyse austinienne. Avant de développer les arguments de Searle, nous évoquerons le style et certains jeux de mots de la réplique de Derrida.

Dans *Limited Inc. a b c...*, Derrida répond aux accusations quelque peu brutales de Searle avec beaucoup d’application mais aussi avec beaucoup d’ironie. Les différentes sections de sa réplique sont désignées par les lettres de l’alphabet. Elle commence par la lettre d (d’où le titre *Limited Inc. a b c...*), et Derrida répond point par

¹ J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 198.

point, ou plutôt lettre par lettre, aux objections soulevées par Searle. On peut se demander dans quelle mesure il n'y a pas là une allusion au privilège accordé par la tradition philosophique à l'écriture phonétique, représentative de la parole¹, ainsi qu'au caractère arbitraire de ce privilège. Ainsi Derrida affirme au terme de l'avant-dernière section : « Je vais devoir conclure une deuxième fois un peu abruptement car je m'aperçois qu'il ne me reste que la lettre z »².

L'*a b c* dans le titre suggère également l'idée d'un abécédaire. Derrida propose d'expliquer patiemment à son interlocuteur l'*abc*, le *b. a. – ba* de *Signature événement contexte*. Cette explication se situe toutefois à un niveau différent de l'argumentation développée face aux objections de Searle. En effet, « le texte [...] est écrit au moins sur deux portées à la fois »³, à la fois théorique et pratique. D'une part, Derrida suit les exigences de la démonstration rigoureuse et rationnelle. Il répond aux arguments de Searle avec infiniment plus de soin que celui-ci n'en faisait preuve dans sa *Reply*. D'autre part, Derrida démontre « performativement » les arguments qu'il avance. Il amène le théoricien des *speech acts* à reconnaître l'insuffisance de sa théorie et les absurdités auxquelles elle peut mener en la poussant à des cas limites. Il parodie la théorie des actes de discours et la tourne en dérision. Il ne s'agit pas seulement de dérouter « l'adversaire », mais de confirmer par la pratique ce qui est affirmé théoriquement. Nous reviendrons au cours de ce travail sur les « *speech acts* » de

¹ Dans différents textes, Derrida souligne que la supériorité accordée à l'écriture phonétique sur d'autres types d'écriture manifeste l'autorité que la tradition métaphysique assigne à la *phonè*. Il s'agit, pour Derrida, de remettre en question ce privilège de la « parole vive ». Il insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'écriture purement phonétique (en raison de la ponctuation, de l'espacement, des relations différentielles entre les signes, etc.) et sur les conséquences de cette impossibilité : « Qu'une parole dite vive puisse se prêter à l'espacement dans sa propre écriture, voilà qui la met originellement en rapport avec sa propre mort » (J. Derrida, *De la grammatologie*, *op. cit.*, p. 59). Cette question du privilège de l'écriture phonétique est notamment envisagée dans *Le puits et la pyramide* dans *Marges de la philosophie* (par exemple p. 102 et p. 111-112).

² J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 194. La première conclusion un peu abrupte était celle de *Signature événement contexte*.

³ *Ibid.*, p. 206.

Derrida relatifs aux points discutés avec Searle. Nous présentons seulement ici ceux qui se rapportent à *Signature événement contexte*, ou plus précisément à la signature, à l'événement et au contexte, que Searle ne discute pas dans sa *Reply* alors qu'ils constituent l'objet des questions soulevées par l'essai de Derrida.

1. La signature

Comme nous l'avons noté au premier chapitre dans son lien aux performatifs, l'acte de signer n'est jamais purement singulier et présent. La signature permet de conférer une authenticité qui ne dépend que de son itérabilité, si bien que la signature s'écarte toujours d'elle-même. Elle suppose toujours une contresignature qui permet de l'identifier et de l'authentifier. Elle est d'emblée divisée par cette répétition structurelle qui est aussi la possibilité de la citation, de l'imitation et de la falsification de la signature, celle-ci étant toujours susceptible d'être reproduite par autrui. L'itérabilité laisse ainsi toujours la place au doute quant à l'authenticité de la signature.

Pour être effective, la contresignature ne doit pas être exactement la même que la signature qu'elle authentifie, elle ne doit pas se confondre avec elle. Il doit être possible de distinguer laquelle identifie et laquelle est identifiée. La possibilité de la contrefaçon est ainsi inscrite dans la structure de la signature, ce que les multiples signatures de Derrida à la fin de l'essai étaient aussi destinées à démontrer, laissant s'installer une incertitude quant à l'identité du ou des signataires. Derrida qualifie sa signature d'improbable, c'est-à-dire qu'elle est impossible à authentifier et à prouver. En outre, la signature ne reproduit pas un modèle préalable, elle n'imité pas un original identique à lui-même. N'existant que par sa possibilité d'être itérée, c'est-à-dire répétée en s'altérant, la signature inscrit la possibilité d'imitation dans sa structure : « J'imité et reproduis sans cesse ma "propre" signature. Celle-ci est essentiellement "imitable" [...] on peut l'imiter et elle s'imité *elle-même* »¹. Le partage devient dès lors flou entre la signature dite authentique et sa contrefaçon. Comme nous le verrons plus précisément au troisième chapitre,

¹ *Ibid.*, p. 72.

Derrida accorde une valeur particulière à la notion de possible. La possibilité de la falsification est inscrite dans chaque acte de signature. Cela n'implique cependant pas qu'il y ait toujours, en fait, falsification, mais celle-ci ne doit pas être considérée secondairement ou comme un accident extérieur à l'acte de signer.

Qu'en est-il du signataire de la *Reply* ? Serait-il présent à lui-même ? Sa signature serait-elle inappropriable, toujours authentifiable ? Searle n'a pas signé au sens courant du terme sa réponse, mais Derrida assimile à une signature le nom de Searle figurant dans le *copyright*.

Derrida s'intéresse à une note de la *Reply* dans laquelle Searle reconnaît qu'il est redevable à H. Dreyfus et D. Searle pour les arguments qu'il avance. Ne faut-il dès lors pas considérer que d'autres auteurs interviennent aussi implicitement dans le débat ? La source de la *Reply* peut-elle être clairement identifiée ? Searle peut-il légitimement apposer son seul nom dans le *copyright* de la *Reply* et en assumer l'entière responsabilité ?

Derrida s'empare de cette « signature » de Searle et la contrefait, la parodie. Il la réitère et l'altère, il fait « sauter le sceau (morcelé ou divisé) de Searle »¹ en choisissant de le désigner par Sarl au cours de l'échange. Le jeu de mots sur le nom de Searle n'a pas pour but de le « traduire » en français, il est destiné à rappeler les enjeux de la signature, du *copyright* et du nom propre. Ce nom propre de Searle, censé marquer l'identité à soi, peut ainsi être déporté, échapper au contrôle de sa prétendue source légitime. « C'est le nom propre lui-même qui du coup se trouve de lui-même écarté. Il peut ainsi se transformer, aussi sec, et s'altérer en une multiplicité plus ou moins anonyme. C'est ce qui arrive au "sujet" dans la scène de l'écriture. Que le sceau de Searle devienne, aussi sec et sans m'attendre, le sceau de Sarl, Sarl's seal n'est pas un accident »². C'est une possibilité structurelle. Sarl, qui est l'abréviation de l'expression française « société à responsabilité limitée » fait référence aux multiples instances à l'origine de la *Reply*, dont il est difficile d'établir l'identité et la responsabilité par leur ambiguïté. Le sigle Sarl se rapporte à

¹ *Ibid.*, p. 76.

² *Ibid.*, p. 112.

l'expression anglaise du titre, *Limited Inc.*¹, sans en être pour autant l'équivalent.

Si Derrida choisit l'expression française, c'est sans doute parce que la société plus ou moins anonyme des auteurs de la réponse n'est pas seulement d'origine anglo-saxonne (J.R. Searle, H. Dreyfus, D. Searle, Austin, ...) mais aussi continentale². Derrida tente de démontrer qu'un certain nombre d'arguments de Searle sont empruntés à la tradition continentale, notamment à Husserl dont il prétend pourtant être si éloigné. Au cours de ce travail, nous mettrons en évidence de tels rapprochements.

Dans ce jeu de mots, l'abréviation Sarl est en quelque sorte substantivée, elle est utilisée comme acronyme. Par contre, dans le langage juridique, les lettres du terme abrégé sont épelées et l'expression s'écrit plutôt S.A.R.L. que Sarl. Derrida ne joue-t-il pas sur l'aspect phonétique des termes ? La distinction entre Sarl et Searle ne dépend que d'un phonème quand « Sarl » se prononce de façon syllabique. Derrida insiste par là sur le principe diacritique du langage, chaque phonème étant déterminé par son opposition, son espacement par rapport à l'autre.

Le *copyright* de Searle est destiné à marquer et à protéger la propriété de son texte. Cette notion de propriété est dès lors doublement exportée d'elle-même : d'une part, le nom propre devient une multiplicité d'instances dans une société anonyme. D'autre part,

¹ L'abréviation *Inc.* (pour *Incorporation*) renvoie également au processus d'incorporation en psychanalyse. Nous expliciterons dans la troisième section du dernier chapitre cette référence au processus d'incorporation pour désigner la démarche searlienne.

² Derrida ne partage donc pas le point de vue de Searle selon lequel cette confrontation illustrerait l'incommensurabilité entre deux traditions philosophiques. Derrida suggère, par contre, une singulière topographie où les frontières entre les « territoires philosophiques » sont sans cesse franchies : cette confrontation « semble se passer, pour prendre des repères géographiques dans un champ qui déjoue la cartographie, à mi-chemin entre la Californie et l'Europe, un peu comme le Channel serait à mi-chemin entre Oxford et Paris. Mais la topologie de ces "fronts" et la logique de ces places nous réserve plus d'une surprise » (*ibid.*, p. 79). Aussi Searle se révèle-t-il peut-être plus parisien que Derrida lui-même dans la mesure où la théorie des *speech acts* présente des affinités avec « l'herméneutique de Ricœur et l'archéologie de Foucault » (*ibid.*, p. 80).

le nom propre de Searle est pris dans le système des différences de la langue.

Dans d'autres textes, on peut le noter au passage, Derrida joue aussi sur sa propre signature, et donc l'altère. Ainsi, dans *L'écriture et la différence*, il signe un essai Reb Rida, et un autre Reb Derissa¹.

Signature événement contexte fait également l'objet d'un jeu de mots et d'abréviation. Le titre présente la même phonie que la proposition « signature événement qu'on texte » qui décrit le fonctionnement de la signature. Son écriture et son itérabilité divisent l'événement singulier et l'exposent à toute dérive, toute désappropriation, ce que prouve le passage de Searle à Sarl. Au cours de la discussion, *Sec*, l'abrégé de *Signature événement contexte*, désigne cet essai, ainsi que ses multiples signataires possibles. Dans la suite de ce travail, cette abréviation sera utilisée pour se référer au texte en question.

2. L'événement

Sec remet en question la simplicité de l'événement du *speech act*, la valeur de pure présence qui y est attachée. L'unicité de l'événement est d'emblée scindée par sa possibilité d'être réitéré ; il doit comprendre dans sa structure la possibilité du négatif. Ces principes ont été explicités ci-dessus à propos de l'événement de la signature.

Dans sa réponse à Searle, Derrida relève les jugements négatifs des verdicts commençant par le préfixe anglais « *mis* » émis par Searle, afin d'insister sur le risque de l'échec auquel tout événement est exposé. Derrida aurait mal compris (*misunderstand*), mal exposé (*misstated*) et mal interprété (*misinterpreted*) la philosophie d'Austin, il commettrait un grand nombre d'erreurs (*mistakes*) que Searle entend corriger. Ce dernier ne s'estime pas non plus à l'abri de toute erreur : « Il est possible que je l'aie aussi profondément mal interprété qu'il [Derrida] a, je crois, mal interprété Austin »². L'accent porté sur les évaluations en « *mis* » a pour finalité d'interroger les conséquences qu'impliquent ces « *mis* » pour une théorie des actes de discours qui,

¹ J. Derrida, *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967, p. 116 et p. 436.

² J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 198.

plutôt que de les exclure, devrait s'interroger sur leur possibilité, sur le fait qu'elle est toujours possible : « Rendre compte de la possibilité des *mis* en général c'est, dirai-je encore dans le code de Sarl, la *croix*, la difficulté *cruciale* de la théorie des *speech acts* »¹.

À propos de la prétendue simplicité et singularité de l'événement dans la théorie des *speech acts*, Derrida raille Searle lorsqu'il affirme que la confrontation n'a pas vraiment tout à fait eu lieu entre Austin et le philosophe continental. Le théoricien des *speech acts* peut-il se contenter de ce « plus ou moins », de l'idée d'un événement qui a eu lieu, un peu, mais pas tout à fait ? Bien que la *Reply* souhaite que la confrontation n'ait pas eu (tout à fait) lieu, celle-ci semble être commandée et produite par cette même *Reply*. Tout en cherchant à l'éviter, elle met en scène cette confrontation, elle produit cette fiction. En effet, si, pour Derrida, il n'y a pas eu de confrontation entre Austin et lui, ce n'est pas à cause de la distance et de l'incompatibilité entre deux traditions philosophiques, mais plutôt en raison de la proximité entre le philosophe d'Oxford et lui. Dans *Sec*, l'analyse d'Austin est en effet qualifiée de « patiente, ouverte, aporétique, en constante transformation, souvent plus féconde en la reconnaissance de ses impasses que dans ses positions »². Dans cette correspondance transcontinentale, faut-il dès lors, comme Derrida, parler de cet événement comme d'un « improbable débat »³ ?

3. *Le contexte*

Un contexte n'est jamais clos sur lui-même, il n'est jamais parfaitement déterminable. Un élément n'a pas de contexte qui lui serait propre, il peut être prélevé de son contexte et greffé sur un autre contexte qui modifie sa signification. Un contexte est « toujours transformateur-transformable, exportateur-exportable »⁴. La citation est une possibilité de cette opération de greffe.

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 82.

² J. Derrida, *Marges de la philosophie*, *op. cit.*, p. 383.

³ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 66.

⁴ *Ibid.*, p. 149.

Derrida cite presque l'intégralité de la *Reply*, ainsi que des passages d'autres textes de Searle dans sa réplique. Cette réitération de la *Reply* dans un autre contexte l'altère : Derrida cherche à faire apparaître les présupposés sous-jacents aux arguments de Searle et les contradictions entre ses différents écrits. Selon ce dernier, Derrida le rapproche à tort de la tradition philosophique continentale avec laquelle il affirme n'avoir aucun rapport. De même, Searle, lorsqu'il reconstitue le contexte de *Sec* en retraçant ses arguments, le modifie. Il tend à démontrer l'absurdité, les confusions et les erreurs de l'interprétation derridienne. Ce faisant, estime Derrida, le philosophe américain lui attribue des thèses qui sont absentes de l'essai, omet des éléments dans ce qu'il cite ou encore n'évoque pas les questions dont traite *Sec*.

Probablement sans vraiment s'en rendre compte, Searle « plagie » aussi *Sec*, il lui emprunte des arguments pour se les réapproprier et les lui opposer. Derrida désigne ce procédé par les expressions « discours-à-Sec » ou « ça rapplique ». Cependant, Searle transforme ces arguments en les démontrant dans le contexte de sa *Reply*. Par exemple, Searle objecte que la mort de l'auteur d'un texte écrit n'empêche pas que ce texte soit toujours lisible. Cependant, comme nous le verrons au quatrième chapitre, Searle parle de cette lisibilité comme de la compréhension parfaitement adéquate du vouloir-dire de l'auteur, tandis que Derrida insiste sur le fonctionnement de la marque séparée de l'intention parfaitement présente de celui qui l'a émise. En soulignant ces emprunts, Derrida laisse suggérer qu'une partie de la *Reply* représente un exemple de greffe citationnelle.

Limited Inc. a b c... reconstitue également le cadre de *Sec* afin de l'expliquer à Searle. Cette finalité implique également une modification par rapport au contexte de *Sec*. La réplique de Derrida est écrite en français en vue d'une traduction anglaise et s'adresse en premier lieu à un public anglo-saxon. La *Reply* faisant assez peu preuve de complaisance, le ton de la réplique est sarcastique et agressif. Celle-ci nargue son interlocuteur et le met au défi d'appliquer les catégories de sa théorie – par exemple, la distinction entre l'*usage* et la *mention* que nous expliciterons au sixième chapitre

– aux cas limites. La réponse de Searle admettant de façon peu critique un certain nombre d'évidences, Derrida en dégage les complications avec beaucoup d'attention. Ainsi, lorsque Searle reproche à Derrida de croire que les intentions doivent toutes être conscientes, celui-ci, en réfutant l'objection, en profite pour compliquer l'interprétation des actes de discours par les enseignements de la psychanalyse. Cette question sera examinée au dernier chapitre.

Ce même principe de recontextualisation altérante, de réitération, s'applique à la postface. Sous la forme d'une lettre à Gerald Graff, une dizaine d'années après sa réplique, Derrida revient sur la discussion avec Searle en répondant aux questions de Graff. Ce nouveau contexte suscite certes des questions analogues à celles de *Limited Inc. a b c...* Par exemple, alors que la réponse à Searle soulève la question d'une société plus ou moins anonyme d'auteurs, le genre littéraire de la lettre adopté dans la postface suppose une société plus ou moins anonyme de lecteurs. Toutefois, les perspectives sont différentes. Derrida prend du recul par rapport aux événements, revient sur la stratégie adoptée dans le débat et sur la stratégie de la déconstruction de façon plus générale. Le style est moins violent, plus posé. En outre, les questions de la violence dans les débats académiques ou entre intellectuels et de leurs implications politiques sont soulevées.

Ce présent travail tente de restituer les arguments des deux philosophes dans un nouveau contexte. Il espère les altérer dans les limites de l'acceptable pour ce type de contexte.

III. LE STATUT DE L'ÉCRITURE

La première partie de la *Reply*, intitulée « Écriture, permanence et itérabilité », est introduite par un résumé de la première partie de *Sec* consacrée à la généralisation de l'écriture. Selon Searle, Derrida tente de démontrer que l'écriture n'est pas la communication du vouloir-dire de l'émetteur au récepteur à partir du fait que les écrits peuvent continuer à fonctionner même si l'on ne connaît pas le contexte de leur inscription ou si l'émetteur ou le récepteur sont morts. Toujours d'après Searle, Derrida cherche ensuite à défendre l'idée que toute communication, quelle qu'elle soit, n'est pas la communication d'une intention. À cette fin, il généralise les prédicats attribués à l'écriture dans sa conception traditionnelle à tout type de signe. L'itérabilité lui permet d'opérer cette extension du « concept » d'écriture.

Dans ce chapitre, nous examinerons la façon dont Searle conteste la généralisation du concept d'*écriture* et, par conséquent, le rôle que cette écriture généralisée pourrait jouer dans une théorie des actes de discours. La critique de ce que Searle pense être la thèse de Derrida, l'absence pure et simple du vouloir-dire dans la communication, sera envisagée au chapitre suivant.

Afin de déceler les erreurs sous-jacentes aux arguments de Derrida, Searle propose d'examiner ce qui permet véritablement d'opposer le langage écrit au langage parlé. Il soulève deux hypothèses, l'itérabilité et l'absence du récepteur, pour les rejeter aussitôt. À cet égard, Derrida reproche au philosophe américain de croire que *Sec* a pour but de rechercher ce qui distingue le langage écrit du langage parlé¹. Il est vrai que la façon dont Searle pose les questions quant à la recherche d'un critère entre langage écrit et langage oral, et la manière dont il y répond, donnent une telle impression : « Est-ce l'itérabilité, la répétabilité des éléments linguistiques ? Il est clair que non. [...] Est-ce l'absence, l'absence du récep-

¹ *Ibid.*, p. 93, p. 95 et p. 100.

teur à l'émetteur ? Encore une fois, il est clair que non »¹. Searle serait ainsi en contradiction manifeste avec ce qu'il avançait précédemment dans son résumé de *Sec*, puisqu'il y affirmait que l'essai de Derrida visait à démontrer que les traits attribués à l'écriture s'étendent à toute marque. Cependant, il semble que ce soit Searle lui-même qui souhaite impérativement marquer une nette distinction entre l'oral et l'écrit, de façon à établir que l'écriture n'a aucune pertinence ni aucune incidence sur sa théorie. Son compte rendu du livre de Jonathan Culler manifeste en effet son opposition envers la généralisation du concept classique d'écriture. Le fait d'amplifier les méprises de l'interprétation de Searle ne ferait-il toutefois pas partie de la stratégie de Derrida ? Celui-ci a, dès le départ, averti le lecteur qu'il insisterait sur les « *mis* », sur le risque de l'échec. C'est une façon de rappeler que cette possibilité ne doit pas être considérée comme accidentelle, qu'elle est toujours possible. Comme le confirme la suite de la discussion des arguments de Searle, Derrida sait parfaitement que son interlocuteur refuse la stratégie de remise en question de la hiérarchie entre la parole et l'écriture.

Dans son commentaire, Searle entreprend de dénoncer les confusions de l'opération de déconstruction en prenant notamment comme exemple la remise en question de l'opposition entre parole et écriture. Celle-ci serait « l'exemple de déconstruction préféré de Derrida [...] pour montrer que l'écriture est véritablement première, que la parole est véritablement une forme d'écriture »². Searle adresse à cet exemple de déconstruction trois reproches qui indiquent son refus de l'idée d'une écriture au sens général, d'une *archi-écriture*. La première critique montre effectivement que Searle ne tient à accorder à la question de l'écriture qu'un rôle secondaire. Le théoricien des *speech acts* argumente que la question des rapports entre l'écriture et la parole n'a jamais eu une importance philosophique particulière. Dès lors, lire l'histoire de la philosophie occidentale comme l'histoire d'une condamnation de l'écriture en faveur de la parole relèverait de la pure illusion. Searle pense que la thèse inverse peut être soutenue et

¹ J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 199-200.

² J. R. Searle, « The World Turned Upside Down », art. cit., p. 75.

que celle-ci serait même d'une valeur supérieure : il suffit de remarquer le rôle que les philosophes ont conféré au langage formel de la logique. Selon Searle, Derrida disposerait d'une mauvaise connaissance, incomplète, de l'histoire de la philosophie¹, ce qui l'amènerait à imaginer un privilège de la parole sur l'écriture. D'après le philosophe américain, Husserl ferait exception dans l'histoire de la philosophie en accordant un privilège particulier à la présence pleine du vouloir-dire dans le langage parlé par rapport au langage écrit². De plus, Derrida n'apporterait de véritable démonstration du refoulement de l'écriture que dans le cas de Platon, Rousseau et Husserl (on peut sous-entendre : certainement pas dans le cas d'Austin).

Même pour ces trois figures de la tradition philosophique, la déconstruction serait en définitive peu convaincante dans la mesure où elle se base sur une nouvelle définition de l'écriture. Comme nous le précisons plus loin, Searle fait grief à Derrida de fonder son argumentation sur une redéfinition de l'écriture destinée à étayer ses thèses, et, par conséquent, de ne pas prouver que l'écriture s'étend au langage oral.

Enfin, Searle fait remarquer que cette redéfinition de l'écriture comme système de traces et de différences et sa généralisation ne reposent pas sur l'observation de la manière dont fonctionnent empiriquement le langage oral et le langage écrit. Un tel examen

¹ On peut objecter à Searle que la question du langage logique et mathématique est prise en compte par Derrida, notamment dans *Positions*. Derrida y affirme, d'une part, que l'écriture logico-mathématique, non phonétique, a été contestée par la tradition métaphysique. D'autre part, il déclare que, même dans le cas où, comme chez Leibniz, se trouve le projet d'un langage mathématique universel, celui-ci est indissociable d'un projet métaphysique (cf. J. Derrida, *Positions*, Paris, Minuit, 1972, p. 46-47). En outre, le début de *De la grammatologie* décrit la façon dont le développement des langages mathématiques et scientifiques conteste le privilège accordé à la *phonè* et contribue à un « débordement » de l'écriture.

² Searle ne nous renvoie à aucun texte de Husserl afin d'appuyer cette affirmation. Le philosophe américain se réfère-t-il à la lecture de Derrida dans *La voix et le phénomène* ? On peut préciser que, dans ce texte, Derrida affirme que Husserl radicalise la primauté accordée par la tradition métaphysique à la *phonè* en attribuant un privilège à la *voix phénoménologique*, à l'animation intentionnelle (cf. J. Derrida, *La voix et le phénomène*, Paris, P.U.F., 1967, p. 15).

aurait permis de mettre en évidence le critère qui permet de les distinguer, à savoir la permanence des textes écrits. Searle n'accepte ainsi de prendre en compte que ce que Derrida considère comme l'écriture au sens courant, l'écriture comme phénomène observable.

Searle reste fermement attaché à ce critère de la permanence des textes écrits, puisqu'il l'avait déjà objecté dans sa *Reply* à Derrida. Avant d'examiner cet argument de la permanence et de voir s'il remet effectivement en question la généralisation de l'écriture, nous considérerons les deux hypothèses formulées dans les questions oratoires de Searle : l'itérabilité et l'absence. Si Searle semble rejoindre la position de Derrida en affirmant que ces prédicats ne sont pas caractéristiques du langage écrit, les deux philosophes se séparent cependant quant à la façon de comprendre ces prédicats.

1. L'itérabilité : une logique de la répétition et une « logique » de l'itérabilité

Il semblerait que Derrida et Searle s'accordent sur le fait que l'itérabilité est essentielle à tout langage. Toutefois, il peut paraître surprenant que Searle concède ce point à Derrida. En effet, dans *Sec*, la notion d'itérabilité remet en cause ce qui constitue le cœur même de toute théorie des actes du discours : la conception des *speech acts* comme des événements purement singuliers, produits avec une intention parfaitement présente à la conscience et dans un contexte absolument déterminable. Il semblerait donc que s'il est absurde, pour Searle, d'invoquer l'itérabilité pour mettre en difficulté la théorie de *speech acts*, c'est sans doute parce qu'il ne conçoit pas l'itérabilité de la même façon que Derrida. On peut supposer soit que Searle refuse l'interprétation derridienne de l'itérabilité, la jugeant contradictoire, soit qu'il n'a pas saisi ce que Derrida entend par *itérabilité*, puisqu'il lui reproche de ne pas la définir clairement.

Selon Searle, l'itérabilité, qu'il considère comme synonyme de la répétabilité, dépend des règles du langage. Ces règles ne font pas elles-mêmes l'objet d'une répétition, elles en sont la condition de possibilité et la précèdent logiquement. Elles restent identiques quel que soit le contexte dans lequel le langage est employé. Searle fait

intervenir la distinction, importante en linguistique, entre les notions de *type* et d'*occurrence* afin d'expliquer le fonctionnement de ce qu'il entend par itérabilité. Le *type* dispose d'une identité à soi, d'une forme stable qui rend possible sa répétition, son instantiation à travers un nombre illimité d'*occurrences*. La répétition est donc une répétition du même. L'itérabilité, selon Searle, comprend « la répétition du même mot dans des contextes différents »¹.

Les instantiations du *type* ne modifient aucunement les règles, ces instantiations sont au contraire gouvernées par les règles du langage qui permettent de relier le *type* et l'*occurrence* : « La notion de règle ou de convention implique la possibilité d'occurrences répétées du même phénomène »². Ce sont donc les règles linguistiques qui garantissent la stabilité du langage à travers les différents emplois et empêchent l'altération de la signification.

Le locuteur dispose d'une certaine compétence linguistique, d'une certaine maîtrise des règles qu'il a acquise en apprenant la langue et en intériorisant ces règles. Dans les termes de Searle, elles sont *constitutives* (par opposition à *normatives*) et leur connaissance, leur application relèvent le plus généralement d'un savoir implicite. Cette capacité permet au locuteur de produire et de comprendre un nombre infini d'énonciations. Pour Searle, « parler une langue, c'est réaliser des actes de langage [*speech acts*] [...] ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent »³. Ces règles sont au fondement de la communication et permettent de déterminer la force illocutionnaire de l'énonciation en dépit des variations contextuelles. Une phrase comporte ce que Searle appelle des marqueurs de force illocutionnaire, qui indiquent l'acte illocutionnaire réalisé par son énonciation

¹ J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 208.

² J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », art. cit., p. 228.

³ J. R. Searle, *Les actes de langage*, trad. H. Pauchard, Paris, Hermann, 1972, p. 52. Pour Searle, il y a équivalence entre les règles relatives à l'accomplissement d'actes de discours et l'énonciation de certains éléments linguistiques en vertu du principe d'exprimabilité (p. 57), comme nous l'explicitons au quatrième chapitre.

(Searle propose notamment comme exemples de ces marqueurs de force illocutionnaire, l'intonation, l'ordre des mots, le mode du verbe). Ces marqueurs, gouvernés par les règles du langage, ne sont cependant pas toujours nécessaires, notamment lorsque le contexte permet de fixer clairement la force illocutionnaire. Dans le cas contraire, il est toujours possible d'explicitement ces marqueurs. Toutefois, la signification de l'acte de discours ne dépend pas seulement de ces règles sous-jacentes et des conventions particulières à une langue qui les actualisent, elle dépend aussi de l'intention du locuteur de faire sens. L'acte de discours est un comportement *intentionnel* régi par des règles. Le rôle que Searle confère à l'intentionnalité dans l'accomplissement du *speech act* sera examiné au chapitre suivant.

La façon dont Searle rend compte de l'itérabilité à partir des règles linguistiques laisse peu de place à une erreur de compréhension dont la possibilité serait constitutive du fonctionnement du langage. Les règles permettent de pointer les déviations par rapport à la norme : grâce aux règles « nous reconnaissons généralement comme plus ou moins faux ou erronés les écarts par rapport au schéma établi »¹.

Dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*, Searle reproche à Derrida son imprécision lorsqu'il parle d'itérabilité. Derrida ne parviendrait pas à répondre à la question : « Qu'est-ce qui est itéré ? »². S'il ne peut donner de réponse et de définition satisfaisantes de l'itérabilité, c'est, d'après Searle, en raison de l'ignorance de la distinction entre le *type* et l'*occurrence* fondée sur le caractère conventionnel du langage. La théorie des actes de discours n'est donc nullement menacée par la notion d'itérabilité avancée par Derrida : « Le fait que l'on puisse accomplir un *autre* acte de langage [*speech act*] avec une *occurrence* différente du même type [...] n'a aucune influence sur le rôle qu'a le sens de l'énoncé du locuteur dans la détermination de l'acte de langage [*speech act*] »³.

¹ *Ibid.*, p. 82.

² J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », art. cit., p. 228.

³ *Ibid.*, p. 249.

Telle que Derrida la conçoit, cependant, l'itérabilité se démarque de cette répétition searlienne : bien qu'elle permette l'identification d'un élément, l'itérabilité implique une altération et ne comporte pas une répétition du même. L'itérabilité n'est pas rendue possible par le code et les règles linguistiques, ceux-ci peuvent eux-mêmes être réitérés et donc altérés. Elle vient également brouiller la distinction entre le *type* et l'*occurrence*.

L'itérabilité désigne une répétition d'un type particulier. Elle se distingue de la répétition au sens habituel, laquelle suppose un original qui, ensuite, dans un second temps, est reproduit. Avant d'en esquisser les traits, nous tenterons de montrer que l'interprétation searlienne de l'itérabilité peut être rapprochée de la doctrine des *Recherches logiques* de Husserl, telle que Derrida la critique dans *La voix et le phénomène*. Du point de vue de Husserl, le statut de l'idéalité implique qu'elle soit indéfiniment répétable dans son identité à soi. Le signe linguistique dispose d'une idéalité qui permet de le reconnaître comme le même à travers les variations empiriques de son utilisation, « le *même* du mot est idéal, il est la possibilité idéale de la répétition et il ne perd rien à la réduction d'*aucun*, donc de *tout* événement empirique marqué par son apparition »¹. De même, Searle suppose l'idéalité d'un élément, le *type*, qui rend possible sa répétition en un nombre illimité d'*occurrences* et demeure le *même* à travers ses multiples instantiations : « L'occurrence est un individu physique particulier, tandis que le type est une notion purement abstraite [...] ce sont les types et non les occurrences qui permettent la répétition d'exemples du même »².

¹ J. Derrida, *La voix et le phénomène*, *op. cit.*, p. 45. Derrida cite un passage du § 8 de la première *Recherche* afin d'étayer ce qu'il affirme : « Le mot ne cesse d'être mot que si notre intérêt se dirige exclusivement vers le sensible, vers le mot en tant que simple formation phonique. Mais, quand nous vivons dans la compréhension du mot, alors celui-ci exprime et il exprime la même chose, qu'il soit ou non adressé à quelqu'un. D'où il apparaît clairement que la *Bedeutung* de l'expression, et ce qui lui appartient encore essentiellement, ne peut coïncider avec son activité de manifestation » (cité par Derrida, p. 44-45).

² J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », *art. cit.*, p. 228.

Pour Derrida, comme l'a dégagé le résumé de *Sec*, un élément linguistique doit certes disposer d'une identité idéale permettant sa reconnaissance à travers les différences empiriques d'accent, d'intonation, etc. Mais Derrida ne pose pas, comme le font Husserl et Searle, une idéalité préalable qui gouvernerait une répétition indéfinie : « C'est que cette unité de la forme signifiante ne se constitue que par son itérabilité, par la possibilité d'être répétée en l'absence non seulement de son "réfèrent", ce qui va de soi, mais en l'absence d'un signifié déterminé ou de toute intention de signification actuelle comme de toute intention de communication présente »¹. Si l'identité de la forme signifiante n'est que le résultat de l'itérabilité, on ne peut plus invoquer une idéalité identique à elle-même qui serait à l'origine de toute répétition. L'idéalité « dépend tout entière de la possibilité des actes de répétition. Elle est constituée par elle »². Ainsi, comme l'ordre de dépendance entre l'idéalité et la possibilité de répétition indéfinie est renversé, le rapport proposé par Searle entre le *type* et la répétition / itérabilité est inversé : l'idéalité du *type* ne dépend que de son itérabilité.

L'itérabilité désigne cette possibilité générale de répétition. Elle s'applique à l'usage présumé singulier et original d'un élément, ce qui ruine par conséquent cette prétention. Un élément ne peut exister qu'à condition d'être itéré : « Un signe qui n'aurait lieu qu'"une fois" ne serait pas un signe »³. Cette possibilité de répétition est une possibilité structurelle et non un constat empirique. Tout élément, même s'il n'apparaît qu'une fois, doit comprendre en sa structure la possibilité d'être reproduit. Derrida ne suppose pas là l'existence de l'unité stable d'un *type* qui rendrait possible ses répétitions puisque son idéalité est un effet de l'itérabilité. Celle-ci n'implique pas qu'un élément se répète toujours dans les faits. Elle suppose, par contre, que la répétition n'advient pas à une unité préalable. L'itérabilité est donc une répétition qui s'applique à ce qui prétendait s'y soustraire pour la commander. Sans sa répétition, « la première fois » n'aurait pas lieu, mais cette répétition l'écarte d'emblée d'elle-même : « La répétition

¹ J. Derrida, *Marges de la philosophe*, op. cit., p. 378.

² J. Derrida, *La voix et le phénomène*, op. cit., p. 58.

³ *Ibid.*, p. 55.

dédoublent toujours déjà la pointe de la première fois »¹. Le fonctionnement de l'itérabilité déstabilise ainsi la distinction entre le *type* et l'*occurrence*, puisque le *type* ne commande plus la répétition. Dès lors que le *type* est constitué par son itérabilité, il peut occuper la même position que l'*occurrence*. Un parallèle peut être esquissé avec la remise en question de l'opposition entre signifié et signifiant, où le signifié peut prendre la même place que le signifiant. Le rapport entre un signifiant et un signifié déterminés n'est pas nié, mais la prétention de se référer à un signifié ultime – ce que Derrida appelle un signifié transcendantal – est remise en question. Le système de renvois ne peut se clore sur un terme supposé premier. De même, le *type* ne peut constituer l'origine de la répétition, la répétition étant au contraire posée en quelque sorte comme « origine », il ne peut y avoir de modèle précédant la répétition.

Dès lors, la question de Searle semble inutile, de savoir ce qui est répété dans la conception que Derrida se fait de l'itérabilité, le *type* ou l'*occurrence*. Ou, du moins, si une réponse devait être apportée, elle consisterait peut-être à dire que ce qui se répète, c'est la répétition elle-même. Toutefois, cette réponse est inadéquate dans la mesure où le préfixe du terme d'itérabilité suppose l'altération. Le *même* est répété comme *autre*. Comme nous l'avons souligné au premier chapitre, Derrida signale que *iter* vient du terme *itara*, « autre » en sanskrit.

L'itérabilité altère ce qu'elle répète, elle le met en relation avec l'altérité. Tout élément appartenant à un système de différences, il se détermine dans sa différence aux *autres* éléments. C'est le principe selon lequel *omnis determinatio est negatio*. Un élément ne dispose donc pas d'une plénitude et d'une identité à soi. Lorsqu'il est itéré, il n'est pas répété dans sa présence et son identité à soi, il est renvoyé à un autre, il se présente dans son opposition aux autres éléments par rapport auxquels il diffère. En outre, comme l'itérabilité est une répétition qui redouble la « première fois », ce qui est itéré est toujours déjà divisé, séparé de lui-même et renvoyé à l'autre : « Le temps et le lieu de l'*autre fois* (*the other time*) travaillent et altèrent

¹ J. Derrida, *L'écriture et la différence*, op. cit., p. 316.

déjà, *at once*, aussi *sec*, *la première fois*, le premier coup et l'*at once* »¹.

L'itérabilité permet certes qu'un élément soit reconnu à travers les répétitions, elle suppose une identité minimale. Cependant, cette identité est toujours impure puisque l'altération, le rapport aux autres éléments permet l'identification d'un élément. L'itérabilité rend possible l'identification, mais elle en rend aussi impossible la rigueur et la pureté absolues.

Dans la mesure où l'itérabilité est une possibilité qui s'étend au domaine de « l'expérience », au-delà des marques écrites et orales, l'objection de règles linguistiques dont dépendrait l'itérabilité semble peu appropriée. Comme Derrida le rappelle en citant *Sec*, l'itérabilité remet en question la notion de code linguistique. Elle rend possible son fonctionnement, la récursivité des règles, et le limite simultanément. Structuré par la possibilité de se séparer de son contexte, un élément peut rompre avec les règles du code. Il est donc vain d'invoquer les conventions du langage comme le fait Searle. Puisqu'un élément peut fonctionner hors de son contexte d'inscription, cet élément peut fonctionner indépendamment des règles qui le gouvernent dans un usage particulier. Les règles appartiennent à un contexte déterminé dont l'élément peut être scindé. À propos de la conventionnalité, et contre Searle, Derrida écrit : « Je ne crois pas que l'itérabilité y soit nécessairement liée, encore moins limitée. Elle est même ce qui, toute conséquence déployée, ne se laisse plus dominer par l'opposition nature / convention »².

Ce désaccord autour de la façon de concevoir l'itérabilité semble se répercuter tout au long de l'échange et creuser de plus en plus l'écart entre les deux philosophes. C'est pourquoi le titre de cette section distingue une logique de la répétition d'une « logique » de l'itérabilité. S'agissant de cette dernière, le terme *logique* est placé entre guillemets dans la mesure où il désigne une autre logique que la logique traditionnelle : une logique qui, comme nous le montrerons au cinquième chapitre, ne se soumet pas aux normes de la logique traditionnelle, mais interroge ce que présupposent les oppositions

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 120-121.

² *Ibid.*, p. 189.

binaires et maintient le renvoi d'un pôle à l'autre de ces oppositions sans les dépasser. Pourrait-on parler d'une *graphique* de l'itérabilité¹, afin de marquer la distinction entre les deux conceptions ? Le terme *graphique* renvoie à l'écriture au sens généralisé, laquelle englobe les traits communs à la parole et à l'écriture entendue au sens habituel. Ainsi, cette notion de graphique permet également de faire référence à un autre point de mésentente, inextricablement lié à la question de l'itérabilité puisqu'il en est la possibilité. Il s'agit de l'écriture et du statut qui lui est accordé dans le présent débat : *écriture* au sens courant chez Searle, *archi-écriture* chez Derrida. La question du statut quelque peu paradoxal de l'itérabilité, ainsi que la question de savoir comment sa logique opère dans le champ de la logique traditionnelle et la complique seront également envisagées au cinquième chapitre.

2. *L'absence du destinataire : possibilité contingente et possibilité structurelle*

L'itérabilité était la première hypothèse avancée, puis immédiatement abandonnée par Searle, puisqu'elle ne permettait pas de distinguer le langage oral et le langage parlé. La deuxième hypothèse soulevée (et également écartée) réside dans l'absence du récepteur. Bien que Searle reconnaisse qu'un texte écrit peut fonctionner en l'absence d'un destinataire empiriquement déterminé, il considère que cette absence n'est aucunement nécessaire. Afin de démontrer qu'elle est purement contingente au fonctionnement normal de la communication écrite, Searle donne deux exemples où le destinataire serait *présent* à la production du texte écrit. Lorsque je compose la liste des achats que je dois faire, je suis, selon Searle, absolument *présent* à la rédaction de cette liste. Au concert ou lors d'une conférence, la personne qui se trouve à mes côtés et à qui je transmets une note est *présente* à cette communication écrite.

Searle considère donc l'absence du destinataire comme accidentelle. Un parallèle peut être esquissé avec Husserl, plus précisément avec *L'origine de la géométrie*, dont Derrida propose un long com-

¹ *Ibid.*, p. 97 : « Telle est la “logique”, la “graphique” plutôt à laquelle *Sec* entend faire droit ».

mentaire en introduction à sa traduction française. Dans ce texte, Husserl cherche à fonder l'indépendance des vérités géométriques à l'égard de la culture et du langage particuliers dans lesquels elles sont apparues une première fois. Il cherche à libérer ces vérités des circonstances de leur production et à rendre possible la répétition de ces vérités par les mathématiciens à venir. Seule l'écriture permet de constituer l'objectivité idéale des vérités mathématiques ; elle libère l'objet de son lien à l'intention actuelle d'un sujet et à une communauté particulière de locuteurs. L'écriture assure la « *présence perdurante* des "objets" idéaux », elle conditionne la possibilité de les répéter jusque « dans les temps où l'inventeur et ses associés ne sont plus éveillés à un tel échange ou en général quand ils ne sont plus en vie ». En d'autres termes, elle rend possible « la communication sur le mode virtuel »¹. Derrida déclare que cette communication sur le mode virtuel fait de l'écriture « une sorte de champ transcendantal autonome dont tout sujet actuel peut s'absenter »². Cependant, Husserl considère que l'absence d'un sujet *actuel* à ce champ transcendantal qu'est l'écriture est factice. Il maintient « un sujet virtuel » qui permet l'animation du texte écrit par une intention de signification et il suppose la transmission de cette signification intentionnelle à un sujet transcendantal en général. Searle considère aussi comme factice l'absence du sujet à la communication écrite ; il n'estime pas que cette possibilité de l'absence du sujet soit constitutive du fonctionnement « normal » de la communication. Nous verrons au chapitre suivant que, à propos de la présence au texte du sujet intentionnel, Searle se rapproche également de Husserl.

Préalablement à l'examen de la réponse de Derrida aux arguments de Searle, nous évoquerons le mouvement qui conduit Derrida,

¹ E. Husserl, *L'origine de la géométrie*, trad. et introduction par J. Derrida, Paris, P.U.F., 1962, p. 185-186.

² J. Derrida, Introduction à E. Husserl, *L'origine de la géométrie*, Paris, P.U.F., 1962, p. 84. Il s'agit d'une reprise de ce que Sartre avait dégagé dans *La transcendance de l'ego* en vidant le champ transcendantal de l'ego transcendantal. Dans une émission radiophonique avec Michel Contat, Derrida explicite cette allusion : « Dans le texte sur *L'Origine de la géométrie* d'Husserl, je me réfère à la *Transcendance de l'Ego*, au champ transcendantal sans sujet » (*Bulletin d'information du Groupe d'études sartriennes*, n° 14, juin 2000, p. 133).

dans son introduction à *L'origine de la géométrie*, au delà de la pensée de Husserl. Faire de l'écriture, selon Husserl, un champ transcendantal dont tout sujet actuel peut s'absenter amène Derrida à affirmer que ce champ est constitutif de la subjectivité transcendantale comme telle : « C'est à partir de lui ou de sa possibilité que la subjectivité transcendantale peut pleinement s'annoncer et s'apparaître »¹. Dans *Sec*, lorsque Derrida décrit la possibilité essentielle à toute marque de fonctionner en l'absence, et même après la mort, d'un destinataire empiriquement déterminé, il précise que la valeur de transcendantalité (et donc aussi de subjectivité transcendantale) est rendue possible par ce fonctionnement de l'écriture comme champ transcendantal sans sujet : « La valeur ou "l'effet" de transcendantalité se lie nécessairement à la possibilité de l'écriture et de la "mort" ainsi analysées »². C'est dire que l'idée du fonctionnement du texte écrit pour un sujet transcendantal en général constitue d'une certaine manière un « effet » de la possibilité que possède l'écrit de fonctionner en l'absence d'un destinataire empiriquement déterminé.

L'analyse accomplie par Husserl distingue l'empirique du transcendantal : le champ transcendantal qu'est l'écriture peut certes se passer, dans les faits, d'un sujet déterminé, mais ce champ transcendantal suppose, comme sa condition de possibilité, un sujet transcendantal qui anime le texte écrit d'une signification intentionnelle. Cette condition transcendantale et le fait empirique dépendent, Derrida le met en évidence, de la structure de l'écriture. Celle-ci enchevêtre l'empirique et le transcendantal et brouille leur opposition, comme elle brouille l'opposition du fait et du droit. Ainsi Derrida souligne-t-il la structure de l'écrit, qui suppose que la mort possède un caractère transcendantal : « Le silence des arcanes préhistoriques et des civilisations enfouies, l'ensevelissement des intentions perdues et des secrets gardés, l'illisibilité de l'inscription lapidaire décèlent le sens transcendantal de la mort, en ce qui l'unit à l'absolu du droit intentionnel dans l'instance même de son échec »³. Reconsidérée à partir de cette contamination réciproque de l'empirique et du transcen-

¹ J. Derrida, *ibid.*, p. 85.

² J. Derrida, *Marges de la philosophie*, *op. cit.*, p. 375.

³ J. Derrida, Introduction à E. Husserl, *L'origine de la géométrie*, *op. cit.*, p. 85.

dantal, la possibilité de l'absence du destinataire n'est plus réductible à la stricte facticité. Elle prend une portée structurelle ou essentielle, la réponse de Derrida à Searle va le confirmer.

Dans l'argument de la *Reply* selon lequel l'absence du destinataire est seulement possible mais non nécessaire, Derrida dénonce une confusion entre les termes de possible et de nécessaire, entre les catégories de modalité, et s'étonne de cette confusion de la part d'un théoricien des *speech acts*. La discussion de cet argument oppose deux conceptions quant au statut du possible. Searle constate le possible, l'éventualité, mais ne l'inclut pas dans le fonctionnement normal de la communication. Derrida se réclame d'une autre logique pour enchevêtrer les catégories de modalité et avancer l'idée d'un *possible nécessaire*, d'un possible essentiellement inscrit dans la structure du phénomène étudié. L'absence, comme l'itérabilité, désigne une possibilité générale, structurelle. La possibilité de fonctionner en l'absence d'un destinataire empiriquement déterminé habite d'emblée toute marque. Cela ne signifie pas que cela doive toujours être le cas et qu'on ne puisse trouver une situation où elle ne fonctionne pas de cette manière (ce principe est le même que celui de l'itérabilité : une unité doit pouvoir être itérée pour fonctionner, même si elle n'apparaît en fait qu'une fois). Cependant, cette possibilité, qui n'est donc pas la nécessité, est nécessaire. Comprenons que, lorsqu'il advient que la marque fonctionne en l'absence d'un récepteur, cette absence ne doit pas être considérée comme un accident extérieur qui affecte la communication. Il ne s'agit pas d'une absence survenue à une présence pure et originaire. Du point de vue de Derrida, cette possibilité est constitutive de toute marque. Si une marque a *toujours* la possibilité de fonctionner en l'absence d'un destinataire, cette possibilité n'est-elle pas une possibilité nécessaire et non accidentelle ? Si ce fonctionnement est *toujours* et *nécessairement* possible, cette possibilité ne doit-elle pas être considérée comme essentielle, structurelle ? La possibilité de cette absence structurelle divise la plénitude de tout événement, y compris celui qui paraît le plus singulier et le plus originaire.

Derrida démontre que cette absence structurelle préside aux deux exemples allégués par Searle, qui présupposent une possibilité d'ab-

sence essentielle à leur fonctionnement. Composer une liste d'achats implique par principe que le récepteur ne soit pas pleinement *présent* à l'émetteur, même s'il s'agit d'une seule et même personne. Cette liste suppose une certaine absence du récepteur puisqu'elle est destinée à être utilisée, répétée à un autre moment que celui de sa composition. Cet écart entre émetteur et récepteur apparaît même au moment où je me lis en rédigeant cette liste : « Même dans le cas limite où j'écris pour pouvoir me lire (relire) *dans l'instant* : cet instant est constitué, c'est-à-dire divisé par l'itérabilité même de ce qui s'y produit. L'émetteur et le récepteur fussent-ils le même *sujet*, se rapportent *chacun* à une marque dont ils éprouvent qu'elle est faite pour se passer d'eux »¹. Si l'émetteur doit d'une certaine façon se lire pour écrire, il est déjà récepteur à l'instant même où il écrit. L'acte de rédiger cette liste est donc lui-même divisé puisqu'il suppose une distance entre l'émetteur et le récepteur, une répétition dans le fait de se lire en écrivant. Le deuxième exemple suppose également dans sa structure l'absence de l'émetteur et du récepteur. Les notes que je transmets à mon voisin doivent pouvoir être lisibles dans le cas d'une non-présence de l'un à l'autre. La présence n'est donc jamais absolument présente, elle est toujours répétée et toujours différée par cette répétition structurelle.

L'itérabilité est indissociable de cette possibilité structurelle d'absence : si une marque n'existe qu'à se répéter, elle doit encore pouvoir fonctionner en l'absence d'un destinataire particulier. Cette possibilité essentielle n'est nullement négative ; elle n'introduit pas une déficience dans la communication. Elle rend au contraire possible le fonctionnement normal de toute marque, c'est-à-dire sa répétition (altérante) dans les faits. La divergence quant à la façon de concevoir la possibilité de l'absence n'est-elle pas en partie liée à la façon dont Derrida et Searle considèrent respectivement l'itérabilité ? Alors que, pour Derrida, l'itérabilité désigne une possibilité générale de répétition à l'œuvre dès l'origine, Searle conçoit l'itérabilité comme une répétition succédant à une identité idéale. Pour ce dernier, l'absence n'est pas considérée comme une possibilité qui structure d'emblée la communication, cette absence est au contraire pensée

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 99.

comme une éventualité dérivée d'un événement purement singulier et présent. La possibilité qu'un texte écrit fonctionne coupé de son origine de production n'est pas liée à l'itérabilité. Searle objecte à Derrida qu'un tel fonctionnement du texte écrit est rendu possible par la permanence qui constitue sa spécificité.

3. *La permanence et la restance*

Comme nous venons de le noter, Searle trouve dans la permanence des textes écrits le critère permettant de les distinguer des discours parlés. Selon lui, Derrida a confondu l'itérabilité avec la permanence des textes écrits. Ce qui permet à un texte de transmettre un sens en l'absence de son auteur ou de son destinataire, c'est sa permanence et non, comme l'affirmait *Sec*, le fait qu'il soit répétable. Searle marque la distinction entre ces deux phénomènes à partir de l'opposition entre le *type* et l'*occurrence* : le phénomène de répétition suppose l'instantiation d'un *type* en un nombre illimité d'*occurrences*, tandis que le phénomène de survie d'un texte écrit implique que l'*occurrence* perdure. La confusion entre la permanence, propre à l'écrit, et l'itérabilité, caractéristique de toute marque, a conduit Derrida à étendre, à tort, les propriétés de l'écriture au langage parlé. Cette généralisation lui aurait été en revanche interdite s'il avait pris en compte ce trait essentiel des textes écrits.

Derrida rétorque que Searle lui attribue erronément cet argument de la permanence des textes écrits et lui fait remarquer que ce terme de permanence n'apparaît nullement dans *Sec*. Comme nous le précisons ci-dessous, il cherche au contraire à s'opposer à l'argument qui avance la permanence spécifique des textes écrits afin de réfuter la généralisation de l'écriture. À la notion de permanence, Derrida oppose un néologisme, employé dans *Sec*, dont la formulation est quelque peu paradoxale : il s'agit de *la restance non-présente*. Derrida reproche à Searle de ne pas avoir prêté suffisamment attention à ce néologisme, malgré les nombreuses précautions prises pour attirer l'attention sur ce terme. Ce manque de discernement aurait entraîné la confusion entre permanence et restance, et l'attribution de cet argument de la permanence à *Sec*.

Une autre interprétation ne pourrait-elle pas toutefois être avancée pour expliquer l'objection de la permanence des textes écrits ? Il ne nous semble pas que Searle impute l'argument de la permanence à Derrida en la confondant avec la notion de *restance non-présente*, mais que, au contraire, le philosophe américain invoque cet argument afin de lui-même le défendre contre la généralisation de l'écriture. Cette hypothèse peut être appuyée en rappelant que Searle reformule cette objection dans son commentaire de l'ouvrage de Culler, plus précisément à l'endroit où l'extension du concept d'écriture se trouve critiquée. Cette interprétation n'est cependant pas incompatible avec la réplique de Derrida. Comme nous l'avons déjà évoqué au début de ce chapitre, sa stratégie consiste à amplifier les malentendus de son interlocuteur afin de mettre l'accent sur la possibilité (essentielle) d'erreur d'interprétation. Cette possibilité est due à la structure altérante de l'itérabilité indispensable au fonctionnement de toute marque : « Le *mis* des *misunderstandings* dont nous nous entretenons ou accusons ici les uns les autres doit avoir sa condition de possibilité essentielle dans la structure des marques »¹. Derrida confirme, par ailleurs, cette seconde interprétation : il constate en effet qu'il est absurde de remplacer, dans le cas d'une marque orale, le terme *restance non-présente* par *permanence*. Cela revient à refuser que toute marque, même orale, soit constituée en écriture au sens général. Derrida souligne à cet endroit la conception que Searle se fait de l'écriture : « Dès lors qu'il négligeait totalement la nécessité de passer de l'écriture (au sens courant) au graphème en général, mouvement essentiel de *Sec*, Sarl ne pouvait aller que de confusion en confusion »².

Les deux mots du syntagme, *restance* et *non-présente*, sont indissociables. L'expression est certes paradoxale : le terme *restance* est formé à partir du verbe *rester*, et, bien qu'il renvoie au substantif *reste*, il ne peut lui être équivalent. Le reste suppose que quelque chose demeure, soit présent. Or, Derrida parle d'une *restance non-présente*. Celle-ci désignerait un reste non-présent, non-permanent, non-substantiel. Elle n'est ni le *type* ni l'*occurrence*, elle n'a ni

¹ *Ibid.*, p. 120.

² *Ibid.*, p. 104.

rapport au phénomène de la répétition du même, ni au phénomène de la survie des textes écrits. La restance non-présente est présumée dans le fonctionnement de l'itérabilité et dans la possibilité de la signification. Le désaccord quant à la compréhension de l'itérabilité est au cœur de cet argument qui oppose la permanence d'une *occurrence* et la *restance non-présente*. La conception derridienne de l'itérabilité, comme possibilité générale de répétition, déstabilise en effet la distinction entre le *type* et l'*occurrence* sur laquelle Searle fonde son argumentation.

L'itérabilité permet à la fois l'identification d'un élément et son altération. Comment peut-il y avoir identification dès lors que la distinction entre le *type* et l'*occurrence* est remise en question ? Sans être une entité stable, la restance non-présente est « l'idéalisation minimale »¹, une idéalisation limitée, requise par l'itérabilité. La restance non-présente, si elle n'est pas une entité présente, n'est pas non plus une absence dérivée d'une entité présente. Elle se soustrait à l'opposition entre présence et absence, comme la notion de trace à laquelle elle est aussi liée. Ce statut de restance non-présente, qui définit la *marque*, est lié à l'itérabilité ainsi qu'aux notions de *trace* et de *remarque*. L'identité de la restance est déterminée par son renvoi aux autres marques dont elle diffère et ne constitue donc pas une identité à soi. La signification est rendue possible par le système d'oppositions et de différences, aucun élément n'a de signification qui lui serait propre. L'itérabilité travaille non seulement chaque élément, mais aussi l'espacement qui le constitue. Toute marque est d'emblée *remarquée*, c'est-à-dire constituée par une autre marque qu'elle n'est pas. Cette marque qui la constitue, cette restance non-présente, ne peut être dite ni présente ni absente. Elle n'est pas absente, puisqu'elle permet de constituer une autre marque en y laissant sa trace. Elle n'est pas non plus présente, puisqu'elle est elle-même constituée par une autre marque qui y laisse sa trace, par une autre restance non-présente. C'est pourquoi Derrida affirme que la « “restance non-présente”, la marque n'est pas le contraire de l'effacement de la marque »².

¹ *Ibid.*, p. 105.

² *Ibid.*

Cette re-marque de la marque qui la renvoie à une autre marque est inséparable de l'itérabilité. Toute marque est d'emblée « marquée », constituée par cette remarque, par un détour par ce qu'elle n'est pas. Ne disposant pas d'une plénitude et d'une identité à soi, la marque est intrinsèquement structurée par l'itérabilité : « La coupure intervient dès qu'il y a marque. [...] Elle est l'itérabilité même, le remarquable de la marque, passant entre le *re-* du répété et le *re-* du répétant, traversant et transformant la répétition. Condition ou effet, comme on le voudra, de l'itérabilité »¹. Lorsqu'une marque est répétée, elle est renvoyée aux autres marques qui la constituent ; cette répétition la remarque à nouveau, « elle *recoupe* aussi sec l'itérabilité, la recouvre comme si elle se confondait avec elle et coupe la coupure une fois de plus dans la remarque »².

Derrida ne nie certes pas le phénomène de la survie des textes écrits et le fait qu'il permette leur itérabilité ; il refuse cependant la relation inverse. La restance non-présente, impliquant le renvoi à l'autre, empêche une permanence absolue, une pure présence.

Que pense Searle de cette contamination entre présence et absence, de cette restance non-présente ? Bien qu'il ne réponde pas directement à cet argument, on peut néanmoins supposer quelle serait sa réponse, à partir des critiques qu'il formule à l'égard de la déconstruction dans *The World Turned Upside Down*. Nous avons relevé au début de ce chapitre que Searle reprochait à la généralisation de l'écriture de s'autoriser d'une redéfinition arbitraire. Cette redéfinition découle d'une interprétation qu'il juge douteuse des thèses de Saussure. Celui-ci affirme que la langue repose sur un système de différences entre les éléments, que la signification d'un élément dépend de son opposition aux autres éléments. Searle admet ce principe diacritique, mais il reproche à Derrida d'opérer, à partir de ce principe, un glissement présenté à tort comme une conséquence de la diacriticité. Du caractère différentiel de la signification, Derrida passerait curieusement à l'idée erronée que chaque élément du langage est constitué par la trace laissée en lui par les autres éléments et que, par conséquent, aucun élément n'est vraiment ni présent ni

¹ *Ibid.*, p. 105-106.

² *Ibid.*, p. 106.

absent, étant déterminé par la trace des autres et constituant lui-même les autres de sa trace. Ce renvoi de traces, cette structure différentielle subvertirait, selon Derrida, l'opposition entre présence et absence, la présence serait contaminée par l'absence et inversement.

Searle considère que cette thèse est cruciale pour ce qu'il n'hésite pas à appeler la *métaphysique de la déconstruction*. Selon lui, il faut penser à l'inverse : c'est parce que les éléments du langage sont soit présents soit absents que les relations différentielles entre ceux-ci sont possibles : « Si je comprends les différences entre les deux énoncés, "le chat est sur la carpe" et "le chien est sur la carpe", précisément de la façon dont je les comprends, c'est parce que le mot "chat" est présent dans le premier énoncé alors qu'il est absent du second, et parce que le mot "chien" est présent dans le second alors qu'il est absent du premier ». Aussi Searle affirme-t-il que le système des différences consiste « précisément en un système de présences et d'absences »¹. Le philosophe américain formule la possibilité d'une pure présence et d'une pure absence. Alors que Derrida pense la trace comme originaire, non dérivée d'une pure présence, Searle considère la différence à partir d'une unité linguistique parfaitement présente, il conçoit la trace comme dérivée d'une présence pleine. C'est dire que, comme Condillac, il pense la trace dans un sens que Derrida considère comme métaphysique. Tandis que, pour Derrida, la série diacritique des éléments ne se ferme pas sur soi et ne possède pas d'origine, Searle arrête ce renvoi des termes de l'un à l'autre en subordonnant la différence à la présence. Tenant fermement à préserver la distinction entre la présence et l'absence, Searle ne s'est pas laissé convaincre par l'idée d'une contamination de l'une par l'autre dans l'argumentation de Derrida.

Ainsi, c'est en s'appuyant sur une définition erronée du langage qu'il conçoit comme système de traces et de différences originaires, que Derrida pourrait, sans difficulté, estime Searle, définir l'écriture de façon à ce qu'elle englobe tout langage et précède logiquement la parole vive.

Le motif qui supporte cette critique des conséquences que Derrida tire de la diacriticité préside également à l'examen qu'entre-

¹ J. R. Searle, « The World Turned Upside Down », art. cit., p. 76.

prend Searle de la *restance non-présente*. Étant donné que Searle conteste la notion d'une *archi-trace*, d'une trace qui ne serait ni présente, ni absente, qu'il rétablit la distinction entre présence et absence dans le langage, on peut prévoir qu'il ne peut admettre l'idée d'une *restance non-présente*. La réserve minimale permettant l'itération ne serait pas la *restance non-présente*, mais l'identité à soi du *type* qui commanderait une répétition du *même*. Le *type* ne constitue d'ailleurs pas une idéalisation *minimale*, son idéalité n'est en rien entamée par la diversité des *occurrences* qui l'exemplifient. Si la *restance non-présente* permet de reconnaître une marque à travers ses itérations, cette *restance* se démarque du *type*. Elle implique le renvoi à une autre marque, elle ne dispose donc pas de l'identité à soi et de la plénitude du *type*. L'identité d'une *restance non-présente* n'est déterminée que par les relations différentielles qu'elle entretient avec les autres marques, les autres *restances non-présentes*. Elle constitue une idéalisation minimale (et non absolue comme le *type*), son idéalité est entamée à chacune de ses itérations. En effet, la *restance non-présente* ne se répète pas comme la *même*, mais elle suppose à chaque fois, à chaque répétition, un passage par l'altérité.

François-David Sebbah¹ souligne que les arguments formulés par Searle contre la conception derridienne de l'archi-trace sont comparables à ceux qu'il avance à propos de l'itérabilité. Dans les deux cas, il s'agit, pour Searle, de démontrer que Derrida s'autorise d'une conception erronée de la nature du langage pour prouver que l'écriture est plus originaire que le langage parlé. Il nous semble toutefois, par rapport à l'interprétation de Sebbah, que la divergence ne tient pas tant au fait que l'écriture se caractérise pour Derrida par son itérabilité (ensuite généralisée à la parole) là où, pour Searle, l'itérabilité vaut d'emblée pour tout élément linguistique. Il y a accord sur le rôle de l'itérabilité dans le langage oral et le langage parlé, mais divergence quant à sa signification. Pour Derrida, l'itérabilité excède les règles du langage et altère ce qu'elle répète ; pour Searle, elle dépend des règles et est liée à la distinction entre le *type* et l'*occurrence* qu'émousse la

¹ F.-D. Sebbah, « Sont-ils irrationnels ? », *Rue Descartes*, 29, septembre 2000, p. 30-31.

conception derridienne de l'itérabilité. Par rapport à cette dernière, la répétition searlienne constitue une répétition du *même*.

Nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, Searle conteste également la généralisation de l'écriture pour une autre raison que le rejet de la conception du langage comme système de *traces*. L'écriture au sens général ne permet pas de rendre compte de l'écriture telle qu'elle est comprise habituellement, c'est-à-dire comme phénomène empirique qui se distingue de la parole par sa permanence.

Il est indéniable que Derrida redéfinit le concept courant d'écriture en le généralisant. Il ne prétend cependant pas que ce nouveau concept d'écriture, l'*archi-écriture*, soit fidèle au concept courant d'écriture. Dans *Positions*, il affirme qu'il « ne s'agit pas de recourir au même concept d'écriture. [...] Il s'agit de produire un nouveau concept d'écriture »¹. En parlant d'*archi-écriture*, Derrida n'entend nullement réhabiliter l'écriture au sens courant, démontrer qu'elle est plus originaire que la parole, comme tend à l'affirmer Searle dans *The World Turned Upside Down*. Ce qui est en jeu dans ce nouveau concept d'écriture, c'est l'ensemble des relations qui lient l'écriture au sens courant et la parole. L'*archi-écriture* comprend les traits communs à l'écrit et à l'oral et permet d'interroger la façon dont la tradition philosophique conçoit les rapports entre l'écriture au sens étroit et la parole, ainsi que de questionner la primauté accordée à cette dernière. Dans la tradition métaphysique, une idéalité et une présence à soi sont attribuées à la parole qui doit être préservée intacte de l'écriture : celle-ci introduisant la mort au sein de la parole vive, elle doit donc en être tenue à l'écart. L'écriture est secondarisée, dérivée : elle vient redoubler la parole, l'écriture joue le rôle d'un signifiant de signifiant, alors que la parole est au plus proche du signifié, du sens.

Le projet de Derrida est de montrer que cette prétendue pureté de la parole est contaminée par l'écriture dont elle voudrait se séparer, que la parole partage certains traits essentiels avec l'écriture qu'elle secondarise et exclut. Il s'agit de faire valoir la solidarité entre la parole et l'écriture, et de remettre en question la fonction uniquement représentative de l'écrit : « Il faut maintenant penser que l'écriture est

¹ J. Derrida, *Positions*, *op. cit.*, p. 37.

à la fois plus extérieure à la parole, n'étant pas son "image" ou son "symbole", et plus intérieure à la parole qui est déjà en elle-même une écriture »¹. La parole et l'écriture au sens courant proviennent d'une même *racine*, l'écriture générale ou archi-écriture. Nous avons vu, dans le résumé de *Sec*, que Derrida démontrait que les caractéristiques attribuées traditionnellement à l'écriture pouvaient être généralisées et appliquées à la parole, qu'elles provenaient d'une même possibilité générale. Si Derrida continue à appeler cette possibilité *écriture*, c'est « parce qu'elle communique essentiellement avec le concept vulgaire de l'écriture. Celui-ci n'a pu historiquement s'imposer que par la dissimulation de l'archi-écriture, par le désir d'une parole chassant son autre et son double et travaillant à réduire sa différence »². On le constate, en cherchant à distinguer parole et écriture, Searle conteste la déconstruction de la hiérarchie mais, d'une certaine façon, il tombe du même coup sous l'emprise de cette déconstruction en voulant la critiquer.

Contre Searle, on peut en effet objecter que Derrida avait déjà prévenu cette objection – la permanence des textes écrits – dans *De la grammatologie*. La hiérarchie qu'établit la tradition métaphysique entre la parole et l'écriture ne peut qu'être maintenue intacte si l'on fait résider l'essence de l'écriture dans un mode de conservation durable du discours oral : « On voit que les concepts de fixité, de permanence et de durée, qui servent ici à penser les rapports de la parole et de l'écriture, sont trop lâches et ouverts à tous les investissements non critiques »³. Invoquer, comme le fait Searle, la permanence des textes écrits afin de contester la déconstruction de la hiérarchie entre parole et écriture reste donc dénué de pertinence du point de vue derridien.

Searle semble peu attentif à la stratégie de la paléonymie, au fait que le vieux mot d'écriture est conservé pour désigner le nouveau concept d'écriture, dont Derrida déclare néanmoins qu'il communique avec le concept traditionnel d'écriture. Or, la description que Derrida

¹ J. Derrida, *De la grammatologie*, *op. cit.*, p. 68.

² *Ibid.*, p. 83.

³ *Ibid.*, p. 62.

donne de cette stratégie de la paléonymie¹ montre que la démarche de Searle, qui consiste à rechercher un critère distinctif, est peu appropriée. Cette stratégie consiste à prélever un prédicat du concept qui est secondarisé, en l'occurrence l'écriture. Ce prédicat est greffé, généralisé dans un nouveau concept d'écriture qui vient modifier la hiérarchie traditionnelle. L'ancien nom est conservé « à titre de levier *d'intervention* et pour garder une prise sur l'organisation antérieure qu'il s'agit de transformer effectivement »². Faire remarquer que ce nouveau concept d'écriture omet la caractéristique de la permanence des textes écrits et qu'il ne recouvre donc pas l'écriture au sens courant montre bien l'abîme que Searle s'emploie à ignorer.

Le désaccord se confirme lorsque Searle explicite les deux phénomènes que, selon lui, Derrida confondrait en négligeant de distinguer l'itérabilité des éléments linguistiques d'avec la permanence des textes écrits. Searle s'oppose à l'idée que les éléments du langage soient considérés comme graphèmes en général ; il ne reconnaît comme graphèmes que les signes écrits sur un support matériel. Seul peut être ainsi considéré comme graphématique le principe de la permanence des textes écrits, qui permet à un texte de fonctionner indépendamment de son auteur. Selon le théoricien des *speech acts*, ce phénomène doit être distingué de l'itérabilité et de la citationnalité des éléments du langage. La citation peut être séparée de sa signification si on l'envisage comme une suite de sons, de marques ou d'images. Searle précise toutefois dans une note que cette utilisation ne correspond pas à la fonction *normale* de la citation. Il rappelle par là que le phénomène de la citation est gouverné par un ensemble de règles, de conventions. La citation constitue un acte de discours qu'il a analysé dans *Speech acts* en distinguant l'*usage* d'une expression de

¹ Notons que cette « stratégie de la paléonymie » est d'ailleurs un des contentieux majeurs du débat. Ce que Derrida revendique et que Searle conteste, c'est le droit de généraliser le sens de termes tels qu'« écriture », « citation » ou « texte » de manière à englober certaines réalités qui étaient pourtant traditionnellement considérées comme échappant à ces concepts. Aussi, par exemple, la relève de la distinction de l'écriture et de l'oralité n'est-elle rendue possible qu'au moyen d'une redéfinition radicale du concept d'« écriture », qui en omet précisément certains des traits qui la distinguent de l'oralité.

² J. Derrida, *Positions*, *op. cit.*, p. 96.

sa *mention* dans une citation. Nous reviendrons au sixième chapitre sur cette distinction que Derrida s'emploie à effacer. La possibilité de séparer un signe de sa signification, un signifiant de son signifié, n'a absolument rien de graphématique pour Searle. En outre, la citation dans son fonctionnement normal dépend de la distinction entre le *type* et l'*occurrence* et de la réalisation physique des signes, lesquelles ne sont pas graphématiques.

Cependant, la distinction de Searle entre le principe de la permanence des textes écrits, d'une part, et la citation d'une expression, d'autre part, paraît quelque peu problématique. Searle discerne-t-il vraiment deux phénomènes différents, permanence et itérabilité, que Derrida aurait confondus ? Du point de vue de Derrida, ne s'agit-il pas de deux formes, de deux possibilités de l'itérabilité qu'il rattache à une même loi générale ? Ces deux phénomènes ne sont-ils pas tous deux graphématiques ? Derrida ne considère certes pas toute marque comme graphématique au sens étroit, que lui donne Searle. Derrida parle de « graphème en général » pour désigner la possibilité dont dispose toute marque du discours parlé ou écrit d'être réitérée hors de son contexte d'inscription. En outre, ce principe graphématique général ne dépend pas des conventions du langage que Searle rappelle dans la note de sa réponse.

L'incompatibilité entre les positions adoptées par les deux philosophes est manifeste. Elle éclate lorsqu'on envisage les arguments avancés à partir de champs conceptuels différents (mais non sans rapport de l'un à l'autre). Comme le souligne Derrida, « ce concept "classique" [l'écriture] forme sans doute la "base" de l'argument de Sarl mais plutôt la *cible* de *Sec* »¹.

Derrida et Searle adoptent des stratégies très différentes. Comme le remarque Samuel Weber², la différence entre ces deux stratégies réside dans la façon de concevoir l'objet de leur analyse : l'écriture. La stratégie de Searle consiste à envisager l'écriture comme un objet empirique, constitué. Ainsi Searle commence-t-il sa critique de la conception derridienne de l'écriture par s'interroger sur ce qui distingue le langage écrit du langage parlé. Il demande en quelque

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 108.

² S. Weber, « It », *Glyph 4*, 1978, p. 9.

sorte de faire preuve de « bon sens » et de reconnaître l'évidence de la spécificité de l'écrit. De ce point de vue, on ne peut évidemment qu'accorder à Searle le critère de la permanence des textes écrits qu'il défend contre le point de vue de Derrida. Cependant, celui-ci n'interroge pas l'écriture *elle-même*, comme phénomène observable, mais plutôt son *statut* au sein du système conceptuel de la tradition philosophique, sa secondarisation et son exclusion. Derrida définit schématiquement sa stratégie, la déconstruction, à la fin de *Sec*. La stratégie de la déconstruction consiste à opérer un renversement de l'opposition conceptuelle entre parole et écriture, et à déplacer le système conceptuel à déconstruire¹. Comme nous l'avons vu à propos de la paléonymie, ce déplacement généralise les traits distinctifs que la tradition métaphysique subordonnait et les greffe sur un nouveau concept d'écriture, l'*archi-écriture*. Ce renversement et ce déplacement ne doivent pas être considérés comme deux phases successives, et Derrida en parle comme d'un double geste, d'une double science.

¹ Searle estime que cette stratégie constitue un jeu plaisant, auquel il se propose de se livrer en choisissant la déconstruction de la hiérarchie entre la déconstruction et le logocentrisme, bref en déconstruisant le déconstructionnisme. Selon le philosophe américain, la déconstruction semble être le pôle privilégié de cette opposition. Cependant, cette hiérarchie doit être renversée et la déconstruction subordonnée, puisque celle-ci recourt aux valeurs logocentriques dans les arguments destinés à prouver sa supériorité. La démonstration déconstructionniste contredit ainsi ce qu'elle vise à établir et manifeste la dépendance de la déconstruction par rapport une logique première (cf. J. R. Searle, « The World Turned Upside Down », art. cit., p. 78). On peut objecter à Searle que la stratégie de la déconstruction ne consiste pas à adopter une position d'extériorité par rapport au champ conceptuel qu'elle déconstruit. Elle ne prétend donc nullement se passer du langage de la tradition logocentrique : « *Il n'y a aucun sens à se passer des concepts de la métaphysique pour ébranler la métaphysique ; nous ne disposons d'aucun langage – d'aucune syntaxe et d'aucun lexique – qui soit étranger à cette histoire ; nous ne pouvons énoncer aucune proposition destructrice qui n'ait déjà dû se glisser dans la forme, dans la logique et les postulations implicites de cela même qu'elle voudrait contester* » (J. Derrida, *L'écriture et la différence*, op. cit., p. 412). La déconstruction ne vise pas à opérer un dépassement, mais un déplacement à l'intérieur du champ conceptuel, une nouvelle organisation de ce système conceptuel.

IV. L'INTENTIONNALITÉ

Dans son résumé de *Sec*, comme nous l'avons noté au chapitre précédent, Searle présente comme l'une des thèses défendues par Derrida, l'idée selon laquelle l'intentionnalité ne jouerait aucun rôle dans la communication écrite. Ce principe serait démontré à partir de l'itérabilité des textes écrits et serait ensuite étendu à tout type de communication.

Searle conteste ce qu'il pense être la position de Derrida à cet égard. Pour le philosophe américain, l'absence d'intention de signification dans la communication écrite ne peut nullement être déduite à partir de la possibilité que le texte communique un sens après la mort de son auteur ou de son destinataire, ou lorsque les circonstances de son inscription ne sont pas connues. Contrairement à ce qu'il estime être la démonstration de *Sec*, Searle soutient que l'intentionnalité a une fonction essentielle, aussi bien dans la communication écrite que dans la communication orale. La seule différence réside dans le fait que, dans la communication écrite, les circonstances de l'énonciation peuvent être inconnues. La distinction ne tient donc pas à l'intentionnalité mais seulement au contexte. L'intentionnalité est indispensable à la compréhension de la signification de tout énoncé, qu'il soit écrit ou oral.

La théorie de la signification de Searle entre ainsi en jeu dans la discussion de cet argument. Tout au long de son œuvre, le philosophe a approfondi cette théorie de la signification ; il en a reconsidéré certains concepts et a tenté de la fonder dans une théorie plus générale de l'intentionnalité¹. Les arguments avancés dans la *Reply* se rap-

¹ Bien que le traducteur de l'ouvrage de Searle, intitulé *Intentionality*, ait traduit en français le terme *Intentionality* par *Intentionnalité*, il ne nous semble pas nécessaire de réserver une orthographe spécifique pour désigner la conception searlienne de l'intentionnalité par rapport à celle de Derrida ou de la tradition phénoménologique.

Dans *Intentionality*, Searle précise cependant qu'il utilise les notions d'*Intentional* et d'*Intentionality* avec une majuscule afin de marquer qu'il leur donne un sens technique et qu'elles se distinguent donc de l'emploi courant au sens « d'avoir l'intention de faire quelque chose » (cf. J. R. Searle, *L'Intentionnalité*, trad. C.

portent principalement aux analyses de *Speech Acts*, tandis que, dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*, Searle introduit des concepts issus de travaux ultérieurs sur l'intentionnalité afin de réfuter les objections derridiennes et de contester le rapprochement de sa position avec la tradition continentale.

Avant d'analyser le rôle que Searle confère à l'intentionnalité dans la communication, nous examinerons la façon dont Derrida envisage la question de l'intentionnalité.

1. La conception derridienne de l'intentionnalité

Le philosophe français commence par corriger l'interprétation de Searle – qu'il juge simplificatrice et réductrice – selon laquelle *Sec* affirmait l'absence pure et simple de toute intentionnalité dans la communication écrite. Derrida entend plutôt démontrer que la plénitude de l'intention est toujours divisée. Searle opère donc un glissement : il passe de l'impossibilité d'une intention pleinement présente à la conscience à l'idée de l'absence de tout vouloir-dire. Ce qu'il cite de *Sec* ne vient pas confirmer la thèse de l'absence de toute intention de la communication écrite, mais porte seulement sur la possibilité du fonctionnement du texte écrit en l'absence radicale de son émetteur et de son récepteur déterminés.

Derrida rapproche le philosophe américain de la tradition phénoménologique husserlienne lorsque celui-ci déclare que l'intentionnalité est présente à la communication écrite et y joue le même rôle que dans la communication orale. Cet argument, que Derrida ne conteste d'ailleurs pas, est, selon lui, analogue à celui de Husserl dans *L'origine de la géométrie*. Cette analyse de Husserl, concernant l'intentionnalité animant le signe écrit, a été évoquée au chapitre précédent dans l'examen de l'argument relatif à la possibilité de l'absence du destinataire d'un texte écrit. Nous avons vu que Husserl considérait cette absence comme artificielle et envisageait l'écriture uniquement dans son rapport à une conscience qui l'anime d'une

Pichevin, Paris, Minit, 1983, p. 17). Cette distinction entre les deux sens du terme *intention* se retrouvant dans la tradition phénoménologique, nous ne recourons donc pas à une orthographe particulière.

intention de signification : « Husserl dit toujours du corps linguistique ou graphique qu'il est une chair, un corps propre (*Leib*), ou une corporéité spirituelle (*geistige Leiblichkeit*) »¹. Ce corps propre, animé intentionnellement d'une signification, permet la constitution de l'objectivité idéale des vérités géométriques. Derrida souligne plus loin l'ambivalence du statut de l'écriture qui est à la fois corps propre (*Leib*) et corps sensible (*Körper*). Elle est simultanément constituante et constituée, elle permet la transmission des connaissances géométriques et, tout à la fois, en tant qu'inscription sensible, empirique, elle rend possible leur perte. Husserl écarte cette ambiguïté en isolant par réduction l'intention qui fait du corps sensible un corps propre, un signe animé d'une intention de signification. Comme Husserl ne considère que la dimension intentionnelle dans la possibilité de la disparition des vérités géométriques, l'oubli de leur signification ne sera jamais total ; leur signification pourra toujours être réactivée. En insistant sur le rôle de l'intention présente au texte écrit dans la compréhension de sa signification, Searle est donc plus proche qu'il ne le pense de la phénoménologie husserlienne. En cas d'oubli de son contexte d'inscription, la signification du texte écrit pourra en quelque sorte être « réactivée » par la détermination de l'acte de discours *intentionnel* accompli par l'énoncé.

Contrairement à ce que Searle avance, Derrida ne remet pas en question la présence d'une intention et son analyse ne se limite pas à l'intentionnalité dans la communication écrite pour la généraliser en un second temps. Ce qu'il interroge est la téléologie de l'intentionnalité : la donation pleine, la plénitude de la visée intentionnelle, son remplissement par une intuition présente. Derrida insiste sur les termes d'intention *actuelle* et *présente* afin de marquer qu'il ne s'agit

¹ J. Derrida, Introduction à E. Husserl, *L'origine de la géométrie*, op. cit., p. 85-86. Derrida se réfère à un paragraphe de *Logique formelle et logique transcendantale* afin d'appuyer ses affirmations. Dans ce passage, Husserl examine l'idéalité du langage et la détermine comme une objectivité culturelle, spirituelle. Il déclare que la corporéité du langage constitue une « une *corporéité spirituelle* [*geistige Leiblichkeit*]. Le mot lui-même, la proposition grammaticale elle-même, est une unité idéale qui ne se multiplie pas dans ses milliers de reproductions » (E. Husserl, *Logique formelle et logique transcendantale*, trad. S. Bachelard, P.U.F., Paris, 1957, p. 31).

pas de nier le rôle de l'intention, mais de mettre l'accent sur le fait qu'elle n'est pas de part en part présente à la conscience, qu'elle ne peut jamais s'actualiser dans une présence pleine. Ce qui écarte l'intentionnalité d'elle-même, ce qui empêche l'accomplissement de son *telos* est l'itérabilité. La loi de l'itérabilité vient ainsi, peu à peu, creuser l'abîme entre les deux philosophes.

L'itérabilité empêche *a priori* la conscience d'être pleinement consciente d'elle-même ou de l'objet visé. L'objet, devant être déterminé comme itérable par la conscience qui le vise, n'est jamais absolument présent à cette conscience. La visée intentionnelle étant ainsi structurée par l'itérabilité, celle-ci rend impossible son intuition pleine. Elle est toujours différée : « L'intention ou l'attention dirigée sur un itérable et déterminée par lui en itérable a beau se tendre vers la plénitude actuelle, elle ne peut, par structure, y atteindre : elle ne peut en aucun cas être pleine, actuelle, totalement présente à son objet et à elle-même. Elle est d'avance divisée et déportée, par son itérabilité, vers l'autre, d'avance d'elle-même *écartée*. Cet écart est sa possibilité même. [...] L'intention est *a priori* (aussi *sec*) différante »¹. Si l'itérabilité rend impossible le parfait remplissement de l'intention, cette limite fait simultanément naître le désir d'une donation pleine. L'itérabilité est à la fois *la condition de possibilité* de la visée intentionnelle et la *condition d'impossibilité* de son remplissement plein. L'idéalité d'une marque dépend de son itérabilité, de sa possibilité d'être répétée indéfiniment. Alors que cette idéalisation semble prescrire une donation pleine, celle-ci est cependant interdite par l'itérabilité de la marque qui implique son renvoi à une autre marque.

Afin de rendre compte de ce fonctionnement de l'itérabilité, Derrida se réfère à la notion, déjà employée dans *Sec*, de *déhiscence* : « Ce mot marque bien que l'ouverture divisée, dans la croissance d'une plante, est aussi ce qui permet *positivement* la production, la reproduction, le développement. La déhiscence (comme l'itérabilité) limite cela même qu'elle permet, rend possible ce dont elle rend impossible la rigueur ou la pureté. Il y a là comme une loi de

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 111.

contamination indécidable »¹. Cette loi de contamination, ici à l'œuvre entre intention et intuition, est aussi d'application entre l'absence et la présence, comme, nous l'avons vu, avec les notions de *trace*, de *remarque* et de *restance non-présente*. Cette loi ne manquera pas non plus d'intervenir entre les distinctions avancées par le théoricien des *speech acts*.

Une certaine contamination apparaît également entre les deux sens que Derrida donne au terme *possible*. Dans la discussion de l'argument examiné au chapitre précédent à propos de la possibilité de l'absence de l'auteur ou du destinataire du texte écrit, Derrida soutenait que cette possibilité était nécessaire, structurelle. La critique du premier exemple avancé par Searle, la composition d'une liste d'achats, fait apparaître la notion d'*intention*. Ce que Derrida met en question est autant la parfaite présence de l'intention au moment de l'inscription, que la présence absolue de l'émetteur au contexte de production d'une marque. La possibilité que l'intention ne soit pas de part en part présente à la conscience constitue également une possibilité essentielle.

Derrida ne se limite pas à affirmer que cette possibilité est nécessaire. S'il distingue deux significations du terme *possible*, le possible comme éventualité et le possible comme possibilité nécessaire, il insiste sur leur contamination, leur parasitage. Il ne suffit pas de constater qu'une marque puisse fonctionner en l'absence de l'intention pleinement et actuellement présente de son auteur. Il faut prendre en compte cette éventualité, la reconnaître comme toujours possible, comme *a priori* possible en raison de l'itérabilité qui travaille toute marque et divise la plénitude de l'intention. Il faut ainsi passer du « il peut se produire » au « il doit pouvoir se produire », de la possibilité comme éventualité à la possibilité comme possibilité nécessaire. Affirmer que l'éventualité est toujours possible, selon laquelle une marque peut fonctionner sans l'intention actuelle et présente de son émetteur, implique de reconnaître que l'intention est structurée par cette possibilité. Étant structurée par cette possibilité de non-plénitude, l'intention est toujours divisée, écartée d'elle-même. Rappelant que cet écart est simultanément la condition de possibilité

¹ *Ibid.*, p. 116.

de l'intentionnalité, Derrida écrit : « L'intention [...] *peut et doit* nécessairement *ne pas* atteindre la plénitude vers laquelle pourtant elle tend aussi inévitablement »¹.

Cette contamination entre les deux acceptions du terme *possible* entraîne une modification de la conception de l'événement. Comme l'intentionnalité, l'événement est constitué par la possibilité dont dispose toute marque de fonctionner sans que l'intention de l'émetteur soit parfaitement présente. Même lorsque celui-ci semble absolument présent à l'émission d'une marque, cet événement est structuré par la possibilité essentielle d'absence et ne peut se produire pleinement : « Ce qui rend possible la possibilité (éventuelle), c'est ce qui la fait arriver avant même qu'elle arrive comme événement au sens courant, ou ce qui empêche tout événement plein (au sens courant) d'arriver pleinement, purement et simplement »². Il s'agit de tirer les conséquences de ce parasitage entre *possible éventuel* et *possible nécessaire* pour une théorie des *speech acts* qui privilégie la simplicité d'un événement produit par l'acte de discours singulier, accompli avec une intention absolument présente à l'énonciation. Ces valeurs d'événement, d'acte et d'intention ne sont pas annulées ; elles sont compliquées et décentrées en les détachant de la valeur de pure présence qui leur était attribuée. La présence d'un événement, d'une intention illocutoire n'est jamais absolue : elle est d'emblée contaminée par une

¹ *Ibid.*, p. 233.

² *Ibid.*, p. 113. On retrouve cette logique dans la lecture que fait Derrida du « Séminaire sur la lettre volée » de Lacan. Derrida écrit : « Une lettre n'arrive *pas toujours* à destination et, dès lors que cela appartient à sa structure, on peut dire qu'elle n'y arrive jamais vraiment, que quand elle arrive, son pouvoir-ne-pas arriver la tourmente d'une dérive interne » (J. Derrida, *La carte postale de Socrate à Freud et au-delà*, Paris, Aubier-Flammarion, 1980, p. 517). La possibilité qu'une lettre n'arrive pas à destination appartient à la structure de la lettre. Cette possibilité essentielle continue à marquer l'événement, même lorsque la lettre arrive à destination, et empêche cet événement de se produire pleinement. C'est la même logique qu'on retrouvera encore à l'œuvre, par exemple, dans l'analyse de l'impossibilité pour l'intention de signification sous-jacente au déictique « je » d'atteindre son *telos*. Or, bien sûr, dans ce passage systématique de la *possibilité* de l'échec à la *nécessité* de l'échec, il y a un « coup de force » de la logique derridienne, que Searle ne peut admettre.

certaine non-présence ; sa plénitude est *a priori* scindée par la possibilité structurelle de répétition qu'est l'itérabilité.

En renommant son interlocuteur Sarl, Derrida ne fait-il pas aussi référence au fait que l'intention de l'auteur d'un texte écrit n'est jamais pleinement et actuellement présente ? La prétendue présence à soi de Searle à la rédaction de sa *Reply* est déplacée vers l'intention divisée, partagée, multipliée et différée d'une société anonyme d'auteurs à laquelle Derrida pourrait également revendiquer ses parts dans la mesure où il estime que Searle lui emprunte (involontairement ?) certains arguments qu'il lui objecte. Outre ce versant « pratique » de la démonstration, nous verrons dans la troisième section de ce chapitre que Derrida discute cette question de l'intentionnalité à partir des arguments de la *Reply*.

2. Le rôle de l'intentionnalité chez Searle : l'exemple de la *Reply*

Dans sa *Reply*, Searle propose un exemple didactique pour démontrer le rôle que l'intentionnalité joue dans la communication écrite comme dans la communication orale. La différence entre ces deux modes de communication tenant seulement au contexte, Searle écarte provisoirement cette question pour mettre en avant les similitudes. Il évoque, par hypothèse, la lecture d'une phrase extraite de l'œuvre d'un auteur disparu : « Le vingt septembre 1793, je fis le voyage de Londres à Oxford ». Selon le philosophe américain, l'intentionnalité est indispensable à la compréhension de cette phrase dans la mesure où comprendre cet énoncé consiste à reconnaître l'intention de signification de son émetteur.

Searle suppose tout d'abord que l'auteur dit exactement ce qu'il a l'intention de dire. Le philosophe applique ici son *principe d'exprimabilité* selon lequel il est toujours possible de dire ce que l'on veut dire. Ce principe est considéré comme une vérité analytique : le locuteur peut toujours employer une phrase dont le sens littéral correspond à son vouloir-dire, à l'acte de discours qu'il a l'intention de produire. Dans le cas où je suis incapable d'exprimer mon intention d'accomplir un acte de discours déterminé, il m'est en principe toujours possible d'approfondir ma connaissance de la langue, ou, si

les ressources de cette langue sont insuffisantes, d'enrichir cette langue en introduisant de nouveaux concepts et de nouvelles tournures idiomatiques.

Ce principe d'exprimabilité entraîne des conséquences importantes dans la théorie des *speech acts* de Searle : il permet de comprendre l'attention qu'il prête à la signification des phrases par rapport à Austin, lequel s'intéresse à leur force illocutoire. En vertu de ce principe, l'acte de discours accompli en énonçant une phrase est indissociable de la signification de cette phrase. L'étude des actes de discours est donc simultanément une étude de la signification des phrases. Searle prétend ainsi réconcilier les deux grandes tendances dominantes en philosophie du langage ; d'une part, l'étude de la *signification* des phrases et, d'autre part, l'étude de la *valeur* des actes de discours produits dans un contexte particulier. Dans son article *Austin on Locutionary and Illocutionary Acts*¹, Searle déclare que l'ignorance de ce principe d'exprimabilité a conduit Austin à surévaluer la distinction entre signification et force illocutoire, entre acte locutoire et acte illocutoire. Cette distinction est remise en question chez Searle, d'abord, par le principe d'exprimabilité, ensuite du fait qu'une phrase comporte, comme part intégrante de sa signification, des marqueurs de force illocutoire, c'est-à-dire une force illocutoire potentielle. Ainsi, lorsqu'un énoncé littéral est prononcé sérieusement et dans des circonstances appropriées, cette énonciation littérale correspond à la réalisation de l'acte illocutoire que le locuteur avait l'intention de produire.

Searle propose de réviser le partage qu'établissait Austin entre acte locutoire et acte illocutoire. Austin distinguait à l'intérieur du locutoire l'acte phonétique (la production de sons), l'acte phatique (la production de mots, c'est-à-dire de sons appartenant à un vocabulaire déterminé et se conformant à une grammaire) et enfin l'acte rhétorique (l'emploi de ces mots avec une référence et dans un sens déterminés). Selon Searle, l'acte rhétorique (et partant l'acte locutoire) constitue déjà un acte illocutoire, puisque la signification d'une phrase comporte une certaine force illocutoire potentielle. Le philosophe américain estime

¹ J. R. Searle, « Austin on Locutionary and Illocutionary Acts », *Philosophical Review*, vol. LXXVII, October 1968, p. 418.

que seule demeure une distinction entre acte phonétique, acte phatique et acte illocutoire. La distinction entre signification et force illocutoire est remplacée par une distinction entre ce que la phrase signifie littéralement et ce que le locuteur a l'intention de dire par cette phrase (ultérieurement Searle dénomme cette distinction le sens littéral de la phrase et le sens de l'énonciation du locuteur). Searle discerne en outre, d'un point de vue théorique, le contenu propositionnel de la force illocutoire, l'acte propositionnel de l'acte illocutoire : un même contenu propositionnel (c'est-à-dire la partie de la phrase isolée par abstraction ne comportant pas de marqueurs de force illocutoire) peut avoir différentes forces illocutoires (par exemple, une même proposition peut être un ordre, une affirmation, un souhait, etc.). Une nouvelle taxinomie est proposée dans *Speech Acts*, où l'acte de discours comporte trois dimensions : l'acte d'énonciation (énoncer des mots, ce qui correspond chez Austin à l'acte phatique, lequel présuppose l'acte phonétique), l'acte propositionnel (la référence et la prédication) et l'acte illocutoire. À ces trois dimensions, Searle ajoute, en se référant à Austin, l'acte perlocutoire.

La signification, notion centrale dans la théorie de Searle, dépend, d'une part, des règles et des conventions du langage qui gouvernent l'usage d'un énoncé et, d'autre part, de l'intention de signification du locuteur. Rendre compte de la signification nécessite la prise en considération de ces deux dimensions, l'aspect conventionnel et l'aspect intentionnel. Le locuteur prononce une phrase avec l'intention de produire un acte illocutoire déterminé : en vertu du principe d'exprimabilité, il utilise les mots littéralement, c'est-à-dire dans leur sens tel qu'il est déterminé par les règles du langage, afin d'exprimer son intention d'accomplir l'acte illocutoire. Il y a donc une relation étroite entre l'intention de signification du locuteur et le sens dans la langue des mots employés. Comprendre la signification de l'énoncé consiste à reconnaître l'intention de signification, l'acte illocutoire exprimé au moyen de l'énoncé gouverné par les règles linguistiques. L'intériorisation et la maîtrise de ces règles permettent à l'interlocuteur cette reconnaissance et cette compréhension. Le théoricien des *speech acts* rend compte de la compréhension de la signification de l'acte de discours de la façon suivante : « En

accomplissant un acte illocutionnaire, le locuteur entend produire un certain effet sur son interlocuteur en l'amenant à reconnaître l'intention qu'il a de produire cet effet ; [*comme Searle le dit plus loin, cet effet est la compréhension de ce que dit et veut dire le locuteur*] et de plus, s'il utilise les mots de façon littérale, il compte obtenir cette reconnaissance en vertu du fait que les règles d'emploi des expressions qu'il utilise associent ces expressions à la production de l'effet recherché »¹.

À partir de ce point de vue réunissant signification et acte illocutoire, à partir, en outre, de cette conception de la signification combinant convention et intention, on peut comprendre l'interprétation que Searle donne de son exemple. Grâce au principe d'exprimabilité, en comprenant le sens littéral de la phrase grâce aux règles du langage, je reconnais l'intention de signification de l'auteur, je reconnais son intention de produire un énoncé ayant pour effet de faire comprendre qu'il fit le voyage de Londres à Oxford le vingt septembre 1793. Même si l'on considère cette phrase indépendamment de son inscription et de son origine, on ne peut éluder le rôle de l'intentionnalité, « parce qu'une phrase douée de sens [*meaningful*] est tout simplement une possibilité permanente d'accomplir l'acte de discours (intentionnel) correspondant. Pour le comprendre, il est nécessaire de savoir que quiconque dirait cette phrase en voulant la dire effectuerait l'acte de discours déterminé par les règles du langage qui donnent en premier lieu un sens à la phrase »².

Searle prétend déceler deux illusions dans les arguments de Derrida, qui l'empêcheraient de comprendre le rôle de l'intentionnalité dans la signification. La première illusion est implicite et consiste à supposer que les intentions sont comme des images

¹ J. R. Searle, *Les actes de langage*, op. cit., p. 86. Il faudrait préciser que Searle développe cette conception de la signification à partir de celle de Grice, dont il corrige les défauts. Il s'agit, d'une part, de prendre en compte que la signification n'est pas seulement affaire d'intention, mais aussi de convention. D'autre part, le point de vue de Grice confond acte illocutoire et acte perlocutoire en définissant la signification en termes d'effet recherché. Le locuteur a certes l'intention de produire un effet et de faire reconnaître cette intention, mais cet effet, la compréhension, n'est pas, comme c'est le cas chez Grice, un effet perlocutoire.

² J. R. Searle, « Reiterating the differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 202.

intérieures qui se tiennent derrière les énoncés. La seconde illusion, explicite, réside dans la croyance que les intentions doivent toutes être conscientes. Dans sa réponse à ces accusations, Derrida réfute les illusions que Searle lui attribue et les retourne contre ce dernier. À partir des arguments que celui-ci avance, Derrida fait apparaître les limites d'une théorie des *speech acts* qui prétend à la complétude : cette question fera l'objet du septième chapitre. Nous nous proposons dans l'immédiat d'examiner les objections de Derrida relatives à l'exemple présenté dans la *Reply*.

3. La discussion de l'exemple de la *Reply*

La conception que Derrida se fait de l'itérabilité vient perturber l'interprétation de l'exemple proposé par Searle. La structure altérante de l'itérabilité interdit la situation idéale prescrite par le principe d'exprimabilité. Il ne peut y avoir de parfaite équivalence entre le vouloir-dire du locuteur et ce qu'il dit effectivement. La marque qu'il exprime, même dans cet unique emploi, est constituée par la possibilité d'être itérée, répétée en s'altérant, et d'être ainsi écartée de l'intention présente de celui qui la produit. Cette intention de signification elle-même ne dispose pas d'une identité à soi idéale : ce vouloir-dire est d'emblée séparé de lui-même en raison de l'itérabilité qui le structure.

Derrida accorde évidemment à Searle que la marque continue à fonctionner, est compréhensible, même si les circonstances de production de cette phrase ne sont pas connues. Il avait en effet déjà insisté sur cette possibilité dans *Sec*. Considérant la possibilité de rupture avec le contexte initial de production comme constitutive du fonctionnement de toute marque, peut-être même rend-il compte mieux de cette possibilité que ne le fait son interlocuteur. Derrida remet en question l'idée, défendue par Searle, selon laquelle comprendre cette phrase consiste à reconnaître l'intention de signification de son auteur. La phrase peut faire sens, être intelligible sans pour autant que cette compréhension minimale identifie le vouloir-dire (toujours déjà divisé selon Derrida) de son auteur. Toutefois, du point de vue de Searle, le locuteur ne peut dire n'importe quoi, il dit

effectivement ce qu'il veut dire en exprimant son intention conformément aux conventions linguistiques. Grâce à ces règles, l'interlocuteur peut reconnaître l'intention de signification de l'émetteur. Or, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, Searle et Derrida conçoivent de façon inverse le rapport entre l'itérabilité et les conventions linguistiques. L'assurance avec laquelle Searle se réfère aux règles du langage, celles-ci permettant la compréhension intégrale du vouloir-dire, se trouve remise en cause par le fait qu'elles sont également soumises à l'itérabilité.

Searle reconnaît, un peu plus loin dans sa *Reply*, la possibilité qu'il y ait une inadéquation entre le vouloir-dire de l'auteur et ce qu'il dit, ou encore l'éventualité que le texte ait été corrompu. Pourtant, Searle ne prête guère attention à ces possibilités puisque des situations analogues peuvent se présenter dans la communication orale et puisque l'intentionnalité y joue le même rôle (comprendre consiste à reconnaître l'intention d'accomplir un acte de discours). Searle n'admet la possibilité de corruption que dans la mesure où son exclusion, comme accident, permet de définir la pureté de la structure idéale. Par contre, Derrida, tenant compte d'une contamination entre le possible comme éventualité et le possible comme possibilité nécessaire, tire les conséquences de la possibilité de l'inadéquation et de la corruption admise par Searle. La considérant comme *toujours* possible, il ne peut se limiter à la constater ou à la considérer comme accidentelle par rapport à une situation idéale offrant une parfaite adéquation entre intention et expression. Cette possibilité est essentielle, constitutive de cette situation idéale (qui se trouve du même coup limitée) et ne peut donc pas être examinée secondairement. Comme le remarque Silvano Petrosino, il y a une logique du possible chez Derrida. Celui-ci « ne se contente pas de *constater* la possibilité du possible, le fait du possible et sa fonction au sein du réel ; il en affirme la *nécessité*, la loi et la valeur "ultime" »¹. Si une inadéquation entre le dire et le vouloir-dire ou une corruption sont toujours possibles dans la communication, elles ne se produisent pas toujours dans les faits. Cependant, cette possibilité de rupture doit être inscrite

¹ S. Petrosino, *Jacques Derrida et la loi du possible*, trad. J. Rolland, Paris, Cerf, 1994, p. 203.

à titre essentiel dans la structure de la communication idéale telle qu'elle est conçue par Searle. La communication *peut*, donc *doit*, comprendre cette possibilité.

Les multiples itérations dans *Limited Inc. a b c...* du *copyright* que Searle apposait dans la *Reply* ont également pour but de rappeler au philosophe américain la nécessité de prendre en compte le possible à titre de possible *structurel*. Le *copyright*, destiné à protéger la propriété du texte de l'auteur, doit inclure dans sa structure la possibilité de sa transgression. Le fait que Derrida s'empare de ce *copyright*, le falsifie ironiquement, n'est pas un accident extérieur au fonctionnement normal du *copyright*.

Selon Petrosino, en faisant droit à cette loi du possible, Derrida occupe une position intermédiaire entre, d'un côté, la recherche d'un *telos* et de sa réalisation ultime, et, d'un autre côté, un nihilisme. Dans le présent débat, la position de Derrida serait à mi-chemin entre la position adoptée par Searle et celle que ce dernier lui attribue. Contrairement à ce que le philosophe américain déclare dans sa *Reply*, Derrida n'affirme pas que le vouloir-dire est purement et simplement absent dans la communication écrite. Il ne privilégie pas pour autant, comme le fait Searle, la compréhension intégrale, l'adéquation parfaite entre le dire et le vouloir-dire. Derrida estime que ce *telos* est inaccessible par principe et s'intéresse à l'écart structurel entre l'expression et son intention sans nier celle-ci.

Le philosophe français fait surgir les difficultés tenant au contenu de l'exemple de la *Reply*, « le vingt septembre 1793, *je* fis le voyage de Londres à Oxford ». Le choix du déictique *je* semble suggérer que l'intention de signification de celui qui l'énonce est pleinement présente à l'expression du mot *je*. Or, comme toute marque, il est structuré par l'itérabilité, il est d'emblée écarté de l'intention présente du locuteur.

Le fonctionnement du pronom *je* est analysé en détail dans *La voix et le phénomène*. Dans ses *Recherches logiques*, affirme Derrida, Husserl classe le pronom *je* parmi ce qu'il appelle les expressions essentiellement occasionnelles, c'est-à-dire les expressions dont le

vouloir-dire¹ dépend des circonstances de l'énonciation et du locuteur. L'expression du pronom *je* est donc mêlée d'indication, sa signification n'est pas animée d'une intention pleinement présente à la conscience. Husserl considère cependant que, dans le monologue intérieur, celui qui dit *je* a une intuition pleine de l'objet *je*, que son intention de signification est remplie par cette intuition, et la *Bedeutung* réalisée. Or, pour Derrida, même dans le monologue intérieur, le fonctionnement du déictique *je* implique le non-remplissement de l'intention de signification. Pour que le pronom *je* puisse signifier, il doit inclure la possibilité de l'absence de son objet, à savoir le sujet de l'énonciation : « Je n'ai pas besoin de l'intuition de l'objet *Je* pour comprendre le mot *Je*. La possibilité de cette non-intuition constitue la *Bedeutung* comme telle, la *Bedeutung normale* en tant que telle [...] nous comprenons le mot *Je* non seulement quand son "auteur" est inconnu mais quand il est parfaitement fictif. Et quand il est mort »².

¹ Husserl distingue deux types de signes, l'indice et l'expression. Seule l'expression est dotée d'une *Bedeutung*. Derrida souligne l'ambiguïté qu'il y a à traduire *Bedeutung* par signification. L'indice serait un signe privé de signification, ce qui est contradictoire en français. Afin d'éviter cette difficulté, Derrida propose de traduire *Bedeutung* par vouloir-dire : l'expression est un signe animé d'une intention de signification. Il est important de noter, pour le présent propos et pour le rapprochement entre Husserl et Searle, que Derrida remarque que le verbe *bedeuten* et le substantif *Bedeutung* ont pour équivalent *to mean* et *meaning*. Étant donné la théorie de la signification de Searle, l'adéquation entre le dire et le vouloir-dire sur laquelle il insiste, on peut considérer que, lorsqu'il emploie le terme *meaningful*, il s'agit d'un signe animé d'une intention de signification.

On peut aussi rapprocher le principe d'exprimabilité de ce que Husserl entend par *Bedeutung* : « Ce que le vouloir-dire veut dire, la *Bedeutung*, est réservé à ce qui parle et qui parle en tant qu'il dit ce qu'il veut dire : expressément, explicitement et consciemment » (J. Derrida, *La voix et le phénomène*, *op. cit.*, p. 36).

² J. Derrida, *La voix et le phénomène*, *op. cit.*, p. 107. On peut préciser que Derrida appuie sa démonstration sur la séparation établie par Husserl entre l'intention et l'intuition. Afin de déterminer la spécificité de l'expression, Husserl isole par réduction la visée du vouloir-dire de l'intuition qui vient la remplir, il sépare le niveau de la signification, du vouloir-dire et le niveau de l'intuition pleine de l'objet visé. Husserl considère que le remplissement de l'intuition est seulement éventuel, qu'il n'est pas essentiel à la visée du vouloir-dire. Cette distinction permet d'expliquer la différence, examinée au premier chapitre, entre

La possibilité de ma non-présence à moi, de ma mort, est inscrite dans la possibilité de dire *je*, dans la mesure où mon énoncé continuera à fonctionner même si je suis mort. En prononçant le mot *je*, je présuppose ma disparition possible : « Ma mort est structurellement nécessaire au prononcé du *Je*. [...] L'énoncé "je suis vivant" s'accompagne de mon être-mort et sa possibilité requiert la possibilité que je sois mort »¹. On peut observer ici aussi une illustration de la contamination entre les deux sens du terme *possible*. Il se *peut* que le pronom *je* fonctionne en l'absence de celui qui le prononce. Prendre en compte la loi du possible implique qu'il *doit* appartenir à la structure du déictique *je* de pouvoir fonctionner en l'absence de celui qui l'énonce, en cas de non-intuition de son objet. La situation idéale (où l'intention est remplie par une intuition pleine) étant structurée par cette possibilité, l'intention n'atteint jamais son *telos*, elle est toujours déportée.

Cette analyse peut être mise en rapport avec la question de la compréhension du pronom *je* dans la *Reply*. L'intention de signification de l'auteur ne peut atteindre son *telos*, elle ne peut s'actualiser pleinement dans une expression linguistique (plutôt que dans

le non-sens et le contresens : même si le contresens n'a pas d'objet d'intuition possible, il possède néanmoins une signification, un vouloir-dire. Par contre, comme nous l'avons vu, Husserl exclut le non-sens car, contrairement au contresens, il ne fait même pas l'objet d'une visée signitive unitaire. Derrida suggère que, même si Husserl décrit « l'émancipation du discours comme non-savoir » (p. 109), comme indépendant de l'intuition remplissante, il efface néanmoins d'un même mouvement cette émancipation : « L'originalité du vouloir-dire comme visée est limitée par le *telos* de la vision. La différence qui sépare l'intention de l'intuition, pour être radicale, n'en serait pas moins *pro-visoire*. Et cette pro-vision constituerait malgré tout l'essence du vouloir-dire. L'*eidos* est déterminé en profondeur par le *telos* » (*ibid.*). C'est précisément cette détermination téléologique assignée à l'essence du vouloir-dire, l'intuition adéquate à son objet, que Derrida remet en question. Il suggère que les distinctions proposées par Husserl amènent à avancer que l'intuition de l'objet n'est pas seulement non-essentielle au vouloir-dire ; elle lui est essentiellement étrangère. Le vouloir-dire *exclut essentiellement l'intuition* de l'objet visé, l'essence du vouloir-dire est précisément sa capacité à fonctionner en l'absence de l'objet visé, comme Derrida l'explicite dans le cas du pronom *je*.

¹ *Ibid.*, p. 108.

l'intuition de son objet), fût-elle littérale. Structuré par l'itérabilité, par la possibilité d'être lu en l'absence de son auteur, le mot *je* est d'emblée écarté de l'intention de celui qui l'écrit et rend impossible l'adéquation parfaite entre le dire et le vouloir-dire. Dès lors, pour comprendre l'énoncé proposé comme exemple dans la *Reply*, je ne cherche pas à identifier, à partir de l'expression linguistique, l'intention de signification supposée pleinement présente de celui qui l'inscrit.

Dans un écrit antérieur à *Limited Inc. a b c...*, Derrida a déjà évoqué la question de l'interprétation d'une phrase d'un auteur disparu. Il s'agit de l'analyse, dans *Éperons*, d'un fragment des inédits de Nietzsche qui a pour équivalent en français « j'ai oublié mon parapluie ». Cette phrase est intelligible, en raison de sa correction grammaticale, il y a un sens minimal qui peut être compris par celui qui la lit. Cependant, malgré cette strate de lisibilité qui permet la traduction de ce fragment dans d'autres langues, ce que Nietzsche a véritablement voulu dire – pour autant qu'il ait voulu dire quelque chose par cette phrase – ne pourra jamais être identifié avec certitude. Ce fragment est une marque prélevée de son contexte d'inscription, scindée de l'intention de signification présente à sa production et greffée dans un autre contexte. Cette opération est essentielle au fonctionnement de toute marque et donne lieu à une multiplicité d'interprétations : « Structurellement émancipée de tout vouloir-dire vivant, elle peut toujours ne rien vouloir dire, n'avoir aucun sens décidable, jouer parodiquement au sens, se déporter par greffe, sans fin, hors de tout corps contextuel ou de tout code fini »¹.

Cette citation fait apparaître la différence entre les perspectives adoptées par les deux philosophes à propos de la façon dont ils rendent compte du fonctionnement du langage et de la signification. Du point de vue de Searle, l'énoncé d'un acte de discours doit être rapporté à l'intention de signification qui a présidé à son énonciation, ce que l'auteur dit doit être ramené à son vouloir-dire. Derrida met par contre l'accent sur le processus de prélèvement et de greffe constitutif de toute marque. La condition de possibilité du fonctionnement de

¹ J. Derrida, *Éperons. Les styles de Nietzsche*, Paris, Flammarion, 1978, p. 111.

tout élément linguistique réside dans son itérabilité hors de son contexte d'inscription et dans sa dissociabilité d'avec l'intention présente à son émission. Alors que Derrida insiste sur l'*écart structurel* entre le dire et le vouloir-dire, ainsi que sur la division à l'intérieur même du vouloir-dire, Searle recherche une *continuité* entre le dire et le vouloir-dire. La démarche de ce dernier, qui consiste à examiner d'abord la situation idéale, où l'expression correspond à l'intention, et à différer l'analyse des énonciations non-littérales, n'est pas légitime du point de vue de Derrida. De plus, lorsque Searle examine, dans *Sens et expression*, les énonciations non-littérales (c'est-à-dire les énonciations où le locuteur ne dit pas exactement ce qu'il veut dire), il les ramène toujours à une situation idéale où se produit une compréhension parfaite de l'intention illocutoire. Par exemple, dans l'examen du discours indirect, dans lequel le locuteur accomplit deux actes de force illocutoire différente par une seule énonciation, Searle s'intéresse au processus d'inférence qui permet de déterminer l'acte illocutoire latent à partir de l'acte illocutoire contenu dans le sens de la phrase.

Dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*, le philosophe discute cette analyse du fragment de Nietzsche présentée dans *Éperons* en faisant intervenir des notions liées à ses recherches ultérieures. Nous examinerons l'interprétation que donne Searle de ce fragment après avoir présenté ces concepts dans la section suivante.

Si Searle insiste sur la nature intentionnelle de la signification, faut-il, comme le fait Derrida, imputer une présence à soi idéale à l'intention du locuteur ?

4. Les objections à l'analyse de l'intentionnalité de Derrida

Dans la postface de *Limited Inc.*, Gerald Graff demande à Derrida si l'intention ne peut pas être traitée dans une perspective pragmatique, s'il est nécessaire de lui attribuer le *telos* d'une intuition pleine, une présence à soi absolue. Une objection analogue est formulée par Searle dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*. En évoquant ses travaux sur l'intentionnalité, Searle conteste la pertinence des objections de Derrida et tente de se

démarquer de la tradition phénoménologique dont ce dernier le rapprochait.

Le théoricien des *speech acts* a développé une théorie de l'intentionnalité qu'il définit d'un point de vue strictement biologique comme la capacité que possède l'esprit de mettre l'organisme en rapport avec le monde. Bien que Searle se cantonne dans une perspective biologique, cette définition marque cependant une certaine proximité à la conception de l'intentionnalité dans la tradition phénoménologique selon laquelle toute conscience est conscience de quelque chose. Les deux conceptions partagent l'idée d'une corrélation. Cette théorie searlienne de l'intentionnalité est destinée à constituer le fondement de la théorie des actes de discours, la philosophie du langage étant pour Searle une branche de la philosophie de l'esprit. La notion de signification est considérée comme une extension des formes plus primitives d'intentionnalité que sont l'action et la perception. Dans le vocabulaire de Searle, la signification représente une forme d'intentionnalité dérivée par rapport à ces formes d'intentionnalité extrinsèque.

Dans l'article mentionné, Searle fait intervenir deux concepts primordiaux de sa théorie de l'intentionnalité : l'*Arrière-plan* (*Background*) et le *Réseau* (*Network*). Les phénomènes intentionnels (et parmi ceux-ci la forme dérivée d'intentionnalité qu'est la signification) ne fonctionnent qu'à partir d'un ensemble de capacités, de compétences, de présuppositions, de pratiques d'*Arrière-plan* qui sont pré-intentionnelles et nous mettent en rapport avec le monde. Searle compare ce concept d'*Arrière-plan* à la notion d'*habitus* chez Bourdieu¹. Un état intentionnel ne fonctionne jamais de façon isolée,

¹ J. R. Searle, *The Rediscovery of the Mind*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, p. 177. On peut remarquer que les concepts d'*arrière-plan* et d'*habitus* sont présents dans l'œuvre de Husserl. En parlant d'*arrière-plan* (de perception, d'imagination, de souvenir, etc.), Husserl désigne un champ de perceptions (ou d'imaginations, etc.) potentielles qui peuvent être actualisées par une conversion, un déplacement du regard. Afin d'expliquer cette notion d'*arrière-plan* dans l'ordre de la perception, il donne l'exemple de la perception d'un papier blanc (E. Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie*, trad. P. Ricoeur, Paris, Gallimard, 1950, p. 111-113). Lorsque je saisis ce papier dans un acte de perception, il se détache de son *arrière-plan*, des objets qui l'entourent. Ceux-ci

il est relié à un ensemble d'autres états intentionnels (croyances, désirs, connaissances, etc.) formant un *Réseau*. Ce *Réseau* ne peut lui-même fonctionner qu'à partir de l'ensemble des capacités d'*Arrière-plan*.

Dans son article *Le sens littéral* (repris dans *Sens et expression*), Searle avait introduit ce concept d'*Arrière-plan* en opposition à la thèse selon laquelle la notion de sens littéral d'une phrase est le sens qu'elle possède indépendamment du contexte, dans un contexte nul, dans un contexte zéro. Selon Searle, le sens littéral d'un énoncé ne peut être déterminé qu'à partir de l'ensemble des présuppositions d'*Arrière-plan*, lequel est à la fois biologique et culturel, et est distinct du contexte d'énonciation. Dans *The Background of Meaning*¹, Searle prend l'exemple du verbe « *to cut* » employé dans des énoncés littéraux, métaphoriques et dans des expressions idiomatiques. Même lorsque l'emploi du mot « *cut* » est littéral, il détermine une signification et des conditions de satisfaction différentes selon l'énoncé dans lequel il apparaît (ces conditions, encore appelées conditions de réussite, sont les conditions de vérité dans le cas des affirmations, l'exécution de l'ordre dans le cas des directifs, etc.). Ceci n'est pas dû au fait que le mot « *cut* » soit vague ou ambigu, mais dépend des capacités d'*Arrière-plan*. La compréhension de l'énoncé « *they cut the grass* » sera différente de celle de l'énoncé « *they cut the cake* » en raison de l'*Arrière-plan* présupposé, qui ne sera pas identique dans les deux affirmations et déterminera des conditions de vérité différentes.

m'apparaissent implicitement dans cette perception, mais peuvent accéder à une conscience explicite si mon regard se dirige vers eux. Par *habitus*, Husserl désigne la permanence des visées de l'*ego* transcendantal. Dans les *Méditations cartésiennes*, Husserl décrit le concept d'*habitus* de la façon suivante : « Tant qu'elle [ma conviction] est valable pour moi, je peux "revenir" vers elle à plusieurs reprises et je la retrouve toujours comme mienne, comme m'appartenant en tant qu'*habitus*. [...] Il en est ainsi en ce qui concerne toute décision que je prends. Je me décide, l'acte vécu s'écoule, mais la décision demeure » (E. Husserl, *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie*, trad. G. Peiffer et E. Levinas, Paris, Armand Colin, 1931, p. 56).

¹ J. R. Searle, « The Background of Meaning », in *Speech Act Theory and Pragmatics*, éd. J. R. Searle, F. Kiefer, et M. Bierwisch, Dordrecht, Reidel, 1980, p. 222-226.

De façon plus générale, les phénomènes intentionnels ne déterminent des conditions de satisfaction que relativement aux capacités d'*Arrière-plan*. Ces conditions varient elles-mêmes selon l'*Arrière-plan* considéré. Il est impossible d'expliciter l'ensemble des présuppositions d'*Arrière-plan*, d'une part, en raison de leur nombre indéfini, et, d'autre part, en raison d'une certaine circularité. En effet, les mots contenus dans un énoncé destiné à expliciter les présuppositions d'*Arrière-plan* nécessitent, pour être compris, le recours à d'autres présuppositions qui devront être à leur tour explicitées. Dès lors, le sens littéral de l'énoncé d'un acte de discours ne pourra donc jamais réaliser dans sa structure sémantique l'ensemble des conditions de satisfaction requises pour sa compréhension.

Selon Searle, Derrida lui impute donc à tort l'exigence d'une pureté et d'une présence à soi idéales des intentions : « Le sens et l'intentionnalité ont une forme d'indétermination beaucoup plus radicale que ce qui est concevable pour Derrida ». Un peu plus loin, Searle ajoute : « Il ne parvient toujours pas à saisir que je ne suis pas un philosophe traditionnel, [...] il pense que si j'utilise la notion d'intentionnalité, je dois me situer dans le cadre d'un projet fondationnaliste husserlien quelconque »¹. Les intentions ne fonctionnent pas isolément, elles ne fonctionnent au contraire que relativement à un *Réseau* et à un *Arrière-plan* pré-intentionnel et pré-représentationnel de capacités qui ne peut être entièrement explicité. Cette indétermination n'entre pas en contradiction avec ce que le philosophe américain affirmait dans la *Reply* à propos de l'adéquation entre l'intention et l'expression et à propos de la compréhension intégrale de ce vouloir-dire dans le cadre de la communication : « Je ne dis pas pour autant que la communication parfaite soit impossible et que nous ne puissions pas dire complètement ce que nous voulons dire. Au contraire, nos communications sont souvent parfaitement adéquates, et nous pouvons, au moins en principe, dire exactement ce que nous voulons dire »². Bien que les états intentionnels ne fonctionnent que dans un *Réseau* et sur un *Arrière-plan* de pratiques, Searle maintient,

¹ J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », art. cit., p. 248 et p. 254.

² *Ibid.*, p. 226.

comme il le faisait déjà dans *Speech Acts*, un rapport de parfaite adéquation entre l'intention de signification du locuteur et le sens littéral de l'expression. Il est toujours possible en principe, selon Searle, que les interlocuteurs partagent les mêmes compétences linguistiques, s'accordent sur un *Réseau* et un *Arrière-plan*, de telle façon que la communication et le sens qui s'y transmet soient parfaitement déterminés. Lorsque nous envisagerons dans la section suivante la réponse de Derrida aux questions de Graff, nous nous risquerons à suggérer les objections qui pourraient être adressées, dans la perspective adoptée par Derrida, contre le texte de Searle, postérieur à la postface de *Limited Inc.*

Searle entend relever les erreurs de Derrida dans son analyse du fragment de Nietzsche, à partir du concept d'*Arrière-plan* et à partir de distinctions fondamentales en philosophie du langage que Derrida ignorerait totalement. Le sens littéral du fragment de Nietzsche peut être parfaitement déterminé à partir des présuppositions d'*Arrière-plan* (présuppositions d'ordre culturel, biologique et linguistique), lesquelles peuvent être définies en fonction de l'époque de Nietzsche. Or, Derrida ne nie pas que le fragment soit compréhensible et que la phrase possède un sens minimal. Ce qui l'intéresse, c'est la possibilité de la multiplicité des interprétations, l'écart entre cette intelligibilité minimale et la compréhension intégrale et adéquate du vouloir-dire du locuteur. Searle dénonce en second lieu une confusion entre le sens de la phrase et le sens du locuteur, entre le sens littéral déterminé par les conventions linguistiques et l'intention de signification du locuteur à la production de la phrase. Même si Nietzsche ne voulait rien dire en prononçant cette phrase ou si son vouloir-dire ne peut être déterminé, on ne peut en déduire que la phrase ne voulait rien dire. On peut objecter à Searle que Derrida, en discernant le sens minimal du fragment du vouloir-dire de Nietzsche, établit une distinction analogue à la distinction existant entre le sens de la phrase et le sens du locuteur. Si Derrida et Searle semblent adopter le même point de vue en posant des distinctions similaires, les divergences apparaissent rapidement : le philosophe américain ne s'intéresse pas à l'écart entre le sens de la phrase et le sens du locuteur mais à leur correspondance. En effet, dans l'explication de cette distinction, Searle affirme que

l'acte de discours ne peut véritablement réussir que lorsque l'auditeur reconnaît, à partir du sens de la phrase, le sens du locuteur (que ceux-ci coïncident ou, comme c'est le cas pour les actes de discours indirects, qu'ils ne coïncident pas). Searle se réfère à cette situation idéale et privilégie les relations existant entre le sens de la phrase et le sens du locuteur, bien qu'il admette que cette situation ne se produise pas toujours et qu'il « isole » l'intelligibilité du sens littéral dans l'analyse du fragment de Nietzsche. La critique de Derrida insistant sur la *loi du possible*, selon l'expression de Petrosino, pourrait être à nouveau formulée à cet endroit.

5. La réponse de Derrida aux objections

En évoquant notamment la position de Searle, Graff demandait si l'intentionnalité ne pouvait pas être envisagée d'un point de vue pragmatique plutôt que dans une perspective téléologique. Derrida montre, d'une part, en citant la *Reply*, dans quelle mesure le philosophe américain pose un *telos* de remplissement à l'intentionnalité, même s'il s'en défend. D'autre part, Derrida explicite la nécessité d'inclure dans la structure de l'intentionnalité ce *telos* comme constitutif de celle-ci.

Derrida souligne le terme *realization* employé dans la *Reply*, lorsque Searle avance que les phrases du discours littéral et sérieux constituent la réalisation des intentions illocutoires¹. Cette notion de

¹ Cette affirmation est avancée comme objection à ce que Searle pense être l'illusion de Derrida, c'est-à-dire l'illusion selon laquelle les intentions sont des images derrière les énoncés qui les expriment. Celui-ci s'exclame de l'absurdité de lui attribuer cette illusion qui serait implicite dans ses écrits. Elle est caractéristique d'un psychologisme pré-critique que *Sec* dénonce. Par contre, Searle semble, quant à lui, proche de ce psychologisme représentationniste et expressiviste en déclarant que les phrases du discours littéral et sérieux sont les réalisations des intentions. Selon Derrida, le philosophe américain présuppose, par cette affirmation, que les intentions sont derrière les énoncés et constituent le seul critère permettant de déterminer l'acte de discours accompli. Lorsque Derrida s'interroge si son interlocuteur ne fait pas de la théorie des *speech acts* une psychologie, la réponse semblerait être affirmative puisque, dans *Intentionality*, comme nous l'avons noté dans la section précédente, il entend fonder la

realization est équivalente, pour Derrida, à celle de remplissage des intentions. Searle assignerait un *telos* à l'intentionnalité, celui de l'actualisation de l'intention de signification au niveau linguistique : « Les phrases sont, pour ainsi dire, des intentions fongibles »¹. Ce *telos* serait exemplairement accompli dans le discours littéral et sérieux. Searle ne se bornerait donc pas à un constat axiologiquement neutre concernant le fonctionnement du langage, il confère un *telos* au langage. Le discours littéral et sérieux est posé comme la norme du langage. Nous reviendrons au cinquième chapitre sur la mise en question, par Derrida, de cette prééminence accordée au discours littéral et sérieux.

Nous avons évoqué précédemment le refus de Searle, dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*, d'attribuer une présence à soi idéale aux intentions. En repoussant l'idée d'une pureté des intentions, il prétend se distinguer de la tradition phénoménologique. Or, invoquer une certaine indétermination des intentions, en raison de leur fonctionnement dans un *Réseau* et sur un *Arrière-plan* de présuppositions, ne semble pas éliminer le *telos* de réalisation des

philosophie du langage dans une philosophie de l'esprit (la signification est définie comme une forme dérivée de l'intentionnalité). Doit-on, à partir de là, considérer qu'*Intentionality* adopte le point de vue d'une psychologie représentationniste ? Searle s'en défend, il insiste en effet dans cet ouvrage sur le fait que le terme de représentation qui y est employé se distingue de la notion d'image interne (cf. J. R. Searle, *L'Intentionnalité*, op. cit., p. 27 : « Quand je dis, par exemple, qu'une croyance est une représentation, je ne dis en aucun cas qu'une croyance est une sorte d'image »). On peut cependant douter de la rupture que Searle prétend opérer avec la conception cartésienne de la représentation comme tableau intérieur. Danielle Lories épingle certaines définitions dans *Intentionality* qui manifestent que le terme de représentation est employé dans un sens proche de son sens classique, comme image. L'auteur montre que la représentation est conçue comme une entité mentale, un événement qui se produit dans la conscience de telle sorte qu'une certaine passivité est attribuée à la conscience (cf. D. Lories, *L'art à l'épreuve du concept*, Bruxelles, De Boeck, 1996, p. 28-31). Malgré ses dires, Searle se situerait donc dans la perspective du psychologisme qu'il prétend dévoiler chez Derrida, lequel renvoie l'accusation à son interlocuteur.

¹ J. R. Searle, « Reiterating the differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 202.

intentions que décèle Derrida. Le philosophe américain le confirme au contraire en insistant sur le fait que cette thèse du *Réseau* et de *l'Arrière-plan* n'empêche nullement que le vouloir-dire du locuteur corresponde à ce qu'il dit. En soulignant cette parfaite adéquation, Searle présuppose une intention de part en part présente, même si elle ne fonctionne que sur le fond d'un *Arrière-plan* et dans un *Réseau*. L'intention tend à s'actualiser pleinement à travers le discours littéral et sérieux, et, dans son adéquation à l'expression, elle atteint sa plénitude.

Derrida affirme que ce *telos* de remplissement est constitutif de la structure de l'intentionnalité. Sans le reconnaître ouvertement, Searle confirme ce caractère essentiel du *telos*. Mais il faut y insister : un écart se marque cependant entre les deux philosophes. Et, une fois de plus, autour de la structure de l'itérabilité. Du point de vue de Searle, le non-accomplissement de l'intention – dans le discours non-littéral ou non-sérieux – est un phénomène accidentel par rapport à la situation idéale. Par contre, selon Derrida, le non-remplissement de l'intention est essentiel à celle-ci, même si cet accomplissement constitue son *telos* : « La plénitude est son *telos*, mais la *structure* de son *telos* est telle que si elle l'atteint, elle disparaît avec lui. [...] Le rapport au *telos* est donc nécessairement double, divisé, partagé. [...] La plénitude est à la fois ce qui *oriente* et *menace* le mouvement intentionnel »¹. C'est, nous l'avons vu, que l'itérabilité introduit une déhiscence : l'itérabilité est à la fois la condition de possibilité de ce *telos* identifié à la plénitude en même temps que sa condition d'impossibilité.

Néanmoins, Searle sait parfaitement que Derrida entend réfuter l'adéquation entre le dire et le vouloir-dire par l'itérabilité. Le philosophe américain dénonce à nouveau, dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*, une confusion entre le *type* et l'*occurrence*. De son point de vue, la distinction nie la pertinence, pour la théorie des actes de discours, du processus de prélèvement et de greffe citationnelle, qui empêcherait le locuteur de contrôler son vouloir-dire. La phrase que celui-ci prononce constitue une *occurrence* qui

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 233-234.

exemplifie un *type* de phrase déterminé. Dans la situation idéale, le sens de la phrase et le sens du locuteur coïncident. La répétition de cette phrase n'a aucune incidence sur l'intention de signification et l'acte de discours initiaux du locuteur. Cet emploi est une autre *occurrence* du même *type*, un autre acte de discours est accompli avec un autre vouloir-dire. Cet argument manifeste le privilège accordé à la singularité de l'acte de discours. Cette singularité n'est nullement entamée par la répétition du *speech act* : ces répétitions constituent d'autres *occurrences* du même *type*, qui représentent des actes de discours distincts et ne renvoient nullement l'une à l'autre. Chaque *occurrence* doit donc être examinée isolément, indépendamment des autres *occurrences* qu'instantie le même *type*.

6. La secundarisation de la question du contexte par rapport à la question de l'intentionnalité

Searle affirmait que la distinction entre la communication orale et la communication écrite ne tenait pas au rôle de l'intentionnalité, mais au contexte. Cette question n'est envisagée par Searle qu'en dernier lieu ; elle est secondaire par rapport à l'intention. Selon Derrida, laisser cette question provisoirement en suspens ne semble pas légitime du point de vue d'Austin, et paraît à tout le moins curieux pour une théorie des *speech acts*. Austin donnait en effet pour ambition à l'analyse la détermination exhaustive du contexte total. Or, l'intention, que Searle prétend isoler, fait partie intégrante de ce contexte : « Prétendre traiter le contexte comme quelque chose dont on peut faire abstraction pour affiner l'analyse, c'est s'engager dans une description qui manque le *contenu* même et l'*objet* qu'elle prétend isoler : le contexte les détermine intrinsèquement »¹. Derrida souligne néanmoins que les propos d'Austin relatifs au contexte sont suffisamment ambigus pour admettre la mise entre parenthèses de cette question. En outre, si Austin semble souscrire à une conception holistique du contexte en théorie, il n'applique pas toujours ce précepte en pratique. Notamment, lorsqu'il examine en détail les conditions de succès, il isole également l'intention dans ses analyses.

¹ *Ibid.*, p. 117.

Searle déclare que les traits du contexte d'une communication orale peuvent être aisément spécifiés, mais qu'il est, par contre, difficile d'expliciter ces traits dans la transcription de cette communication. Searle adopte de cette manière la position que Derrida remet en cause dans *Sec* et dans d'autres écrits (notamment dans *De la grammatologie*, comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent à propos de l'*archi-écriture*). En effet, le philosophe américain considère précisément l'écriture comme une transcription de la parole et il établit une nette distinction entre le texte écrit et le contexte oral (lequel est selon lui parfaitement déterminable). Or, Derrida montre que la condition de possibilité du fonctionnement de toute marque, *écrite* ou *orale*, est de pouvoir être séparée de son contexte d'inscription ou d'énonciation et d'être introduite dans d'autres contextes qui l'altèrent. Derrida propose de revoir cette question du contexte dans une théorie des *speech acts* à partir du fonctionnement de l'itérabilité qui rend impossible la saturation du contexte. L'itérabilité, permettant à la marque de fonctionner dans un nombre indéfini de contextes, interdit de se centrer, comme le fait Searle, sur un contexte particulier. Elle interdit en outre d'établir une nette distinction entre le texte écrit et le contexte de l'énonciation orale. Comme, nous venons de le voir, à propos du vouloir-dire du locuteur, Searle dénoncerait probablement une confusion entre le *type* et l'*occurrence*, distinction que l'interprétation derridienne de l'itérabilité remet en question. Du point de vue du philosophe américain, la répétition d'une marque dans un autre contexte constituerait une autre *occurrence* du même *type* et n'entraverait pas la détermination du contexte d'origine.

Une certaine circularité apparaît donc dans les arguments proposés : chacun des philosophes entend réfuter la position de l'autre en avançant des arguments que celui-ci n'admettrait pas. Ainsi Searle conteste l'opération de prélèvement et de greffe à partir de la distinction entre le *type* et l'*occurrence*. Or, la conception que Derrida se fait de l'itérabilité émousse la distinction destinée à récuser une possibilité de l'itérabilité. De même, Derrida affirme, contre Searle, qu'il ne peut y avoir *a priori* d'adéquation entre le dire et le vouloir-dire en raison de la structure altérante de l'itérabilité. Cependant,

Searle n'admet pas l'altération supposée par l'itérabilité et considère que celle-ci est commandée par le *type* qui instantie diverses *occurrences*. La discussion sur le statut de l'écriture mène également à une impasse : alors que Searle considère l'écriture en tant que phénomène empirique, Derrida s'intéresse aux traits partagés par l'écrit et l'oral. Searle accuse son interlocuteur de commettre de grossières confusions et Derrida lui reproche de ne pas avoir saisi le niveau où se situe son interrogation et, précisément, de reproduire le geste qu'il critique. Il nous semble que Searle ignore les enjeux de la démarche déconstructionniste plus que cette démarche elle-même : « La stratégie rhétorique de la philosophie déconstructionniste, écrit-il, pourrait être décrite comme "aller et retour du ridicule au trivial" »¹. Selon lui, la déconstruction derridienne propose d'abord une thèse étonnante (l'écriture précède la parole), puis, lorsque cette thèse est contredite, Derrida se défend en disant qu'il a été mal compris et qu'il voulait simplement dire que l'écriture et la parole partageaient un certain nombre de points communs. À Searle qui estime triviale cette démarche occupée des rapports intrinsèques de la parole et de l'écriture, on peut rappeler que, dans *Positions*, Derrida affirme que la secondarisation de l'écriture est interrogée à titre d'indice révélateur du désir de présence pleine². Searle considérerait-il que ce désir de présence est caractéristique de la tradition métaphysique continentale avec laquelle la philosophie analytique n'a aucun rapport ? Quoi qu'il en soit, ce serait là une thèse contestable. Les frontières entre la philosophie continentale et la philosophie analytique, nous avons pu déjà nous en rendre compte, sont plus floues que Searle ne l'affirmait au début de sa *Reply*.

¹ J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », art. cit., p. 252.

² J. Derrida, *Positions, op. cit.*, p. 15. Il s'agit « de mettre en question cette détermination majeure du sens de l'être comme *présence* [...] on peut suivre le traitement de l'écriture comme un symptôme particulièrement révélateur, de Platon à Rousseau, à Saussure, à Husserl, parfois à Heidegger lui-même, et *a fortiori* dans tous les discours modernes, souvent les plus féconds, qui se tiennent en-deçà des questions husseliennes et heideggeriennes. Un tel symptôme est nécessairement et structurellement dissimulé » (*Ibid*).

V. LE STATUT DE L'EXCLUSION DU DISCOURS PARASITAIRE

La seconde section de la *Reply*, intitulée « L'Austin de Derrida », est consacrée, comme l'indique son titre, à l'interprétation derridienne des conférences d'Austin sur les performatifs. Ce titre manifeste également le désaccord de Searle à l'égard de cette interprétation. Searle n'hésite d'ailleurs pas à décréter que Derrida a tout simplement mal compris Austin et à écrire : « L'Austin de Derrida est méconnaissable. Il n'a presque aucun rapport avec l'original »¹. L'opposition de Searle aux développements de la première partie de l'essai de Derrida et l'écart entre ce que nous avons appelé une logique de la répétition et une graphique de l'itérabilité ne pouvaient que se prolonger dans cette seconde section. En effet, dans sa lecture de l'analyse austinienne des performatifs, Derrida interroge le rôle qu'y joue l'écriture générale. Puisque Derrida n'a pas saisi ce qu'a voulu dire Austin, Searle, en tant qu'héritier et interprète autorisé, entend restituer la véritable pensée du philosophe d'Oxford, rétablir ce que celui-ci a vraiment voulu dire. La conception que Searle se fait du fonctionnement du langage implique que la compréhension puisse toujours être parfaitement correcte et qu'elle puisse être aisément discernable de l'erreur. C'est sur cette base qu'il rejette la lecture derridienne de *How to Do Things with Words*, et entend, pour sa part, en délivrer la lecture authentique et légitime.

Searle propose un bref résumé de l'analyse de *Sec* afin d'en relever les principales erreurs. De l'exclusion du discours parasitaire (c'est-à-dire du discours fictionnel, de l'emploi du langage dans un poème, un roman ou encore sur une scène) à laquelle procède Austin, Derrida conclurait à tort que la possibilité de *citer* des performatifs est également exclue par Austin et que celui-ci considère que le discours parasitaire ne fait pas partie du langage ordinaire. Pour Derrida, au contraire, ce type de discours est la condition de possibilité du fonctionnement du langage. Pour être accompli avec succès, l'énoncé performatif doit répéter une forme conventionnelle, il doit ainsi fonctionner d'une certaine façon comme citation. Cette itérabilité

¹ J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 204.

essentielle à l'énoncé du performatif, divisant la plénitude de l'intention illocutoire présente à l'énonciation, viendrait donc menacer la théorie qu'Austin tente d'élaborer. Celui-ci ne pourrait préserver la pureté de la théorie que par une exclusion du discours parasitaire.

Nous analyserons dans ce chapitre les critiques que Searle porte contre l'interprétation derridienne de l'exclusion des formes parasites du langage. Nous verrons au chapitre suivant que Searle conteste l'argumentation selon laquelle la possibilité de citation du performatif est rejetée par Austin, et qu'il dénonce une série de confusions dans la lecture de Derrida. Nous terminerons ce sixième chapitre par l'examen de la conclusion de la *Reply* de Searle. Celui-ci réaffirme le rôle de sa conception de l'itérabilité et soutient, contre Derrida, que loin de menacer l'intentionnalité, elle lui est indispensable.

1. *Le statut logiquement dérivé du discours fictionnel*

Selon Searle, l'exclusion du discours parasitaire ne comporte aucune finalité métaphysique, elle constitue au contraire une stratégie dans les investigations d'Austin. Il s'agit d'une question se situant sur un plan logique. La relation entre les formes parasites et les formes standard du discours est en effet une relation de dépendance logique : « L'existence de la forme feinte de l'acte de discours est logiquement dépendante de la possibilité de l'acte de discours non-feint [...], c'est en ce sens que les formes feintes sont *parasitaires* des formes non-feintes »¹. En raison du caractère dérivé du discours parasitaire, l'analyse doit commencer par analyser les cas normaux, sérieux, et écarter provisoirement le discours de la fiction. Par cette exclusion²,

¹ *Ibid.*, p. 205.

² À propos de l'interprétation de l'exclusion du discours parasitaire dans les conférences sur les performatifs, la lecture de Stanley Cavell mérite d'être évoquée (cf. S. Cavell, *Philosophical Passages : Wittgenstein, Emerson, Austin, Derrida*, Cambridge, Blackwell, 1995, p. 42-90). Cavell, également élève d'Austin comme Searle, avance d'autres arguments que Searle afin de justifier cette exclusion : il fait remarquer que Derrida n'a pas pris en compte les écrits d'Austin qui forment le contexte de *How to Do Things with Words* (ce que Derrida reproche symétriquement à Searle : celui-ci a négligé les analyses qui constituent le contexte implicite de *Sec*). Selon Cavell, ces textes prouveraient que le

d'après Searle, Austin veut simplement dire que, afin d'étudier l'acte de discours qu'est par exemple la promesse, il convient d'examiner en premier lieu les situations où la promesse est accomplie sérieusement dans la vie réelle, les cas où le locuteur engage véritablement sa

philosophe d'Oxford n'exclut pas purement et simplement de son analyse les différents types d'insuffisance que le performatif partage avec les actions et les autres énonciations. Austin distinguait en effet des diverses formes d'échecs du performatif les anomalies qui peuvent affecter toutes les actions et toutes les énonciations, et excluait ces anomalies de son analyse. Cavell signale que, dans les passages de *How to Do Things with Words* cités dans *Sec*, il est question de l'exclusion de deux théories distinctes et non, comme l'affirme Derrida, d'une seule théorie générale. Celles-ci sont, d'après Cavell, deux théories qu'Austin a déjà développées ailleurs. Les accidents malheureux auxquels peuvent être soumises toutes les actions seraient examinés dans la théorie des excuses exposée dans *Plaidoyer pour les excuses*. Les différents maux qui menacent toute énonciation seraient quant à eux étudiés dans une théorie du parasitaire présentée dans l'article *Feindre*. Ainsi, selon Cavell, lorsqu'Austin déclare exclure ces théories, il faut entendre que ces théories, traitées précédemment, ne seront pas reproduites dans la discussion sur les performatifs. Cette interprétation semble cependant faire problème : si l'article *Plaidoyer pour les excuses* s'accorde avec cette hypothèse, *Feindre* l'infirme. Dans son article sur les excuses, Austin s'intéresse effectivement aux cas anormaux : « Étudier les excuses, c'est étudier les cas où s'est produit quelque anomalie ou échec ; et, comme c'est si souvent le cas, l'anormal met au jour ce qui est normal, et nous aide à déchirer le voile aveuglant de la facilité et de l'évidence qui dissimule les mécanismes de l'acte naturel et réussi » (J. L. Austin, *Écrits philosophiques*, trad. L. Aubert et A.-L. Hacher, Paris, Seuil, 1994, p. 141). Par contre, dans l'article *Feindre*, Austin n'analyse pas les énonciations parasitaires mais les comportements feints. Cavell reconnaît lui-même que cette théorie est insuffisamment développée. Or, c'est autour de l'exclusion des énonciations performatives feintes – et non des actions malheureuses – que s'axe l'argumentation de *Sec*. En outre, il semble que, du point de vue de Derrida, la possibilité d'énonciations feintes, même si elle avait fait l'objet d'une théorie antérieure, aurait dû être prise en compte comme possibilité structurelle dans l'analyse des performatifs. On peut cependant préciser que, contrairement à la critique de Searle, l'objection de Cavell ne dénonce pas de grossières erreurs d'argumentation dans *Sec* et ne suppose pas un gouffre entre les deux traditions philosophiques. Au contraire, Cavell souligne la proximité entre les démarches de Derrida et d'Austin. En outre, on peut noter que Derrida évoque l'article d'Austin sur les excuses et montre une contradiction performative du philosophe d'Oxford. Alors que le titre suggère une analyse des excuses, Austin commence par annoncer que, en raison de l'étendue du sujet, il ne traitera pas des excuses, mais précisera pourquoi il est nécessaire de les étudier et énoncera les différentes méthodes à employer. Ainsi, souligne Derrida, Austin commence par s'excuser de ne pas traiter des excuses (cf. J. Derrida, « Comme si c'était possible, "within such limits" », *Revue internationale de philosophie*, n° 3, 1998, p. 500-501).

responsabilité dans ce qu'il promet. Ce sont ces formes normales et sérieuses qui permettent ensuite de rendre compte de la possibilité de formuler des promesses dans le domaine de la fiction.

Ainsi, pour Searle, le terme *parasitaire* ne comporte aucun jugement moral, il signifie seulement que ce qui est désigné de la sorte découle logiquement de ce qui est normal, c'est-à-dire sérieux. En outre, l'exclusion du discours parasitaire de l'analyse n'implique pas son exclusion hors du langage ordinaire. Le discours fictionnel recourt au langage ordinaire, mais ne l'emploie pas dans des circonstances normales.

Selon Searle, la prise en compte du discours de la fiction suppose qu'une théorie générale des actes de discours la précédant logiquement ait d'abord été mise au point en prenant appui sur les emplois sérieux du langage. Austin aurait seulement posé les jalons d'une telle théorie qui aurait été portée à son achèvement par Searle lui-même. Ce dernier prétend ainsi avoir parfaitement apporté une réponse aux questions relatives au discours parasitaire dans *The Logical Status of Fictional Discourse*, démontrant ainsi, contre Derrida, que l'exclusion du discours fictionnel n'était que méthodique et provisoire, et qu'il pouvait être intégré sans difficulté dans la théorie.

À propos de l'exclusion austinienne du discours fictionnel, une nouvelle pièce peut être ajoutée au dossier du débat : il s'agit d'une discussion à laquelle Austin a participé lors du colloque de Royaumont, en mars 1958, sur le thème de la philosophie analytique. Interrogé sur la place du langage artistique dans son analyse, Austin répond qu'il n'est pas en mesure pour l'instant d'entreprendre son examen et qu'il préfère le renvoyer à plus tard¹. Or, Austin, faute de n'avoir pas vécu assez longtemps, n'a pas eu l'occasion de réaliser ce projet. La réponse d'Austin ne permet donc pas de déterminer s'il aurait traité du discours fictionnel de la même manière que Searle, ou

¹ *La philosophie analytique, Cahiers de Royaumont, Philosophie n° IV*, Paris, Minuit, 1962, p. 350.

si l'étude de ce discours aurait conduit le philosophe d'Oxford à reconsidérer les principes de son analyse¹.

Nous examinerons dans les sections suivantes les arguments que Derrida oppose à cette conclusion. Tout d'abord, on le constatera, Derrida prend en compte les conséquences qu'implique sa propre conception de l'itérabilité, et il opte dès lors pour une autre logique que son interlocuteur, une logique où la forme feinte ne dérive pas de la forme sérieuse. Deux types de logique seront distingués : d'une part, la logique classique, oppositionnelle, qui sous-tend les arguments de Searle, et, d'autre part, la logique d'un autre ordre dont se réclame Derrida. Nous tenterons d'explicitier en quoi peut consister une telle logique et de montrer, par conséquent, que l'appel de Derrida à un autre type de logique ne constitue pas, comme certains² l'ont déclaré, une affirmation creuse. La présentation de cette logique permettra de préciser le statut, paradoxal pour la logique traditionnelle, de l'itérabilité. Derrida démontre ensuite que si suspendre temporairement l'examen du discours de la fiction relève d'une stratégie de recherche, cette démarche traduit aussi un projet métaphysique. Enfin, Derrida s'intéresse à l'article de Searle qui, d'après ce dernier, propose une théorie rendant compte du discours parasitaire.

¹ Peut-on émettre l'hypothèse qu'Austin, en analysant le discours de la fiction, se serait rendu compte que la stricte opposition entre le sérieux et la fiction, comme l'opposition de départ entre le constatif et le performatif, devait être révisée ?

² Par exemple, John M. Ellis considère que les propos de Derrida relatifs à une logique spécifique ne sont que pure rhétorique (cf. J. M. Ellis, *Against Deconstruction*, Princeton, University Press, 1989, chapitre 1). La logique à laquelle se réfère Derrida, faute d'être explicitée selon Ellis, perd toute sa force. Dès lors, invoquer une logique d'un autre ordre constitue, d'après lui, une échappatoire pour se tirer d'affaire face aux incohérences que révèle une analyse logique rigoureuse. La « nouvelle logique » ne se donnerait qu'une apparence de profondeur et de complexité. Lorsque Derrida déclare que cette logique peut impliquer une certaine contradiction du point de vue de la logique classique, Ellis va même jusqu'à avancer que ces affirmations présentent des analogies avec les propositions d'un mysticisme religieux. Bien que, selon Ellis, Derrida ne donne pas d'exposé systématique de cette logique, il nous semble cependant que l'on puisse examiner son mode de fonctionnement, ainsi que les rapports qu'elle entretient avec la logique traditionnelle.

2. La distinction entre une logique de la priorité et de la dérivation et une logique de la contamination

La conception derridienne du possible comme possible structurel, analysée au troisième chapitre, est à nouveau à l'œuvre dans l'argument relatif à la possibilité des formes feintes des actes de discours. Pour Derrida, l'éventualité de la fiction n'est pas un accident extrinsèque survenant à l'emploi normal de l'acte de discours. Elle n'est nullement dérivée ou en position de dépendance logique par rapport au cas standard. Derrida affirme à nouveau la contamination entre les deux sens du terme *possible* : l'éventualité des formes feintes est une possibilité nécessaire, elle appartient à la structure de l'acte de discours sérieux privilégié par Austin et Searle. Dans leur perspective normative visant à déterminer les conditions de réussite des *speech acts*, cette éventualité est marginale et peut être écartée sans la moindre difficulté. Par contre, du point de vue d'une *logique du possible*, cette éventualité acquiert un autre statut, elle devient essentielle et ne peut être exclue par méthode.

La condition de possibilité du fonctionnement du *speech act* sérieux et littéral est, comme c'est le cas pour toute marque, l'itérabilité. Si la forme standard n'était pas structurée par la possibilité d'être itérée, cette forme de discours ne pourrait pas apparaître. L'itérabilité est une répétition *altérante* ; elle inscrit *a priori* dans la structure de la forme standard la possibilité de la reproduire d'une infinité de façons différentes. L'itérabilité introduit ainsi dans la détermination du cas standard la possibilité de la fiction : la possibilité qu'il soit joué, mimé par un acteur sur scène ou reproduit dans un poème ou un roman. Ces emplois parasitaires du langage ne sont pas dérivés mais structurels ; leur possibilité habite d'emblée toute marque : « Les cas "standard" de promesses ou de déclarations (*statements*) ne se produiraient pas comme tels, avec leurs effets "normaux" s'ils n'étaient, dès leur formation, parasités, *hantés* par la possibilité d'être répétés sous *toutes sortes de modes* »¹.

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 168. Pour marquer la proximité de Searle à Husserl, on peut noter que, dans *La voix et le phénomène*, Derrida remet en question, à partir de la possibilité générale de répétition, le partage établi par

Derrida ne propose aucunement de renverser l'ordre de dépendance logique et de subordonner la non-fiction à la fiction, le sérieux au non-sérieux. Il ne privilégie nullement l'usage du langage dans les pièces de théâtre et la littérature. En outre, ces exemples sont choisis en raison de leur caractère particulièrement significatif pour sa propre argumentation. Ils sont destinés à illustrer, à titre révélateur, le fonctionnement plus général du parasitage : « Un tel parasitage n'a pas besoin du théâtre ou de la littérature romanesque pour apparaître. Liée à l'itérabilité cette possibilité surgit constamment. [...] Une promesse qui ne serait pas réitérée (réitérable) l'instant d'après ne serait pas une promesse et la possibilité du parasitage est déjà là, même dans ce que Sarl appelle "*real life*" »¹. La forme feinte et la forme non-feinte ne sont donc pas en relation de dépendance logique l'une par rapport à l'autre. Elles renvoient toutes deux à la structure générale de l'itérabilité. Dépendant et dérivant de cette itérabilité, elles sont essentiellement indissociables.

Alors que Searle se réfère à la logique classique, Derrida recourt à la logique de l'itérabilité, à une *logique de la contamination*, qui vient compliquer le système des oppositions binaires. Elle marque l'interdépendance, la contamination des termes apparaissant aux pôles des oppositions binaires tout en maintenant leur différence. Il ne s'agit pas d'affirmer, comme le pense Searle, que tout est fiction, mais de faire valoir la dépendance mutuelle entre la forme feinte et la forme non-feinte. Derrida ne parle pas d'*opposition* entre fiction et non-fiction mais de *racine*, de *racine double*, de l'itérabilité qui rend possibles ces deux formes. En raison de cette duplicité, elle interdit d'écarter, « d'arracher », provisoirement et méthodiquement un des termes de l'analyse. Les deux possibilités, provenant d'une même racine, doivent être prises en compte ensemble.

Avant de préciser cette *logique de la contamination* et le rôle de *racine* qu'y joue l'itérabilité, on peut remarquer que Derrida rap-

Husserl entre l'effectif et le fictif : « Or si l'on admet [...] que tout signe en général est de structure originellement répétitive, la distinction générale entre usage fictif et usage effectif d'un signe est menacée. *Le signe est originellement travaillé par la fiction* » (J. Derrida, *La voix et le phénomène*, op. cit., p. 63).

¹ *Ibid.*, p. 167.

proche une nouvelle fois Searle de la tradition métaphysique occidentale. En suggérant contre celui-ci une autre logique que celle de la *mimesis*, Derrida marque la proximité de son interlocuteur à la tradition platonicienne et à sa théorie de la *mimesis*. Du point de vue de Searle, le discours parasitaire (dont le théâtre, la poésie, etc., sont révélateurs, pour Derrida, d'une dimension plus générale du langage) est en effet dérivé du discours sérieux et littéral, il est en quelque sorte une imitation, une copie, un double dégradé. Le cas standard qui est imité dispose d'une supériorité, d'une préséance par rapport à la forme feinte qui le redouble. Par rapport à celle-ci, la forme « normale » est logiquement antérieure et est essentielle à sa détermination. La promesse que l'acteur prononce sur scène n'est possible, selon Searle, que parce qu'il y a dans la vie réelle des promesses (qui pourraient être qualifiées de vraies, d'authentiques) qui lui servent de modèle préalable. La promesse au théâtre n'est qu'un « simulacre » de promesse. Par contre, dans la perspective de Derrida, cette forme feinte ne suppose aucun original, aucune unité simple qu'elle reviendrait redoubler, elle n'imité pas le cas standard qui la précéderait. Celui-ci ne peut advenir que s'il est structuré par la possibilité d'être redoublé, que s'il renvoie d'emblée à une certaine altérité. Les deux formes – la forme feinte et la forme non-feinte – se redoublent l'une l'autre. Comme l'a très bien montré Rodolphe Gasché dans *Le tain du miroir*, il y a chez Derrida une théorie générale du double, une duplication générale. À l'opposé de la conception du double dans la tradition philosophique, ce redoublement est originaire, il n'est précédé d'aucune unité identique à soi dont le double dériverait. Cette duplication est au contraire antérieure aux oppositions conceptuelles, elle rend compte à la fois de l'opposition classique du double et de ce qui est doublé : en « démontrant que l'original ne peut apparaître qu'à la condition d'être (éventuellement) doublé », il s'agit de « doubler la "cause" de la duplication et [de] penser une "double racine" primaire »¹. Dans la confrontation avec Searle, cette double racine prend le nom d'*itérabilité*.

¹ R. Gasché, *Le tain du miroir. Derrida et la philosophie de la réflexion*, trad. M. Froment-Meurice, Paris, Galilée, 1995, p. 218.

L'itérabilité doit-elle, dès lors, être considérée comme une simple *condition de possibilité* du discours sérieux et du discours parasitaire, fictionnel ? Dispose-t-elle du statut d'un principe logique qui constituerait un *fondement* explicatif de ces deux phénomènes ? La structure de l'itérabilité implique en fait une tout autre conception et n'appartient d'ailleurs pas à la logique traditionnelle. L'itérabilité rend compte des oppositions binaires de la logique classique, sans en procéder elle-même en tant que racine double. Elle rend possibles les distinctions du discours philosophique, comme l'opposition entre le *speech act* sérieux et le *speech act* feint, sans constituer leur simple condition de possibilité. Elle relève en quelque sorte d'un espace antérieur à la logique classique, elle dispose d'un statut prélogique et non d'un statut illogique. Puisqu'elle n'appartient pas au même ordre que la logique classique, invoquer, comme le fait Searle, un ordre de dépendance logique ne constitue pas une véritable objection du point de vue de Derrida. L'argument de Searle est au contraire remis en question dans la perspective où se place Derrida. L'itérabilité ne peut jouer le rôle de fondement puisqu'elle est simultanément *condition de possibilité* et *condition d'impossibilité*. Le *speech act* sérieux, pris comme norme du langage par Austin et Searle, doit répéter une formule conventionnelle pour apparaître en tant que tel. L'itérabilité en est donc la condition de possibilité. Elle en est également la condition d'impossibilité dans la mesure où elle rend impossibles sa pureté et son idéalité, elle inscrit dans sa structure ce que Searle considère comme accidentel, dérivé ou inférieur. Si, pour avoir lieu, l'acte de discours doit être, d'une certaine façon, citationnel, il inclut en lui la possibilité d'être mimé, feint ou parodié. Ce qui rend possible l'acte de discours fait qu'il puisse aussi être « malheureux » selon la terminologie de la théorie des *speech acts*. L'itérabilité rend ainsi compte de la contamination et du parasitage essentiels au cas posé comme idéal.

L'itérabilité introduit donc une *logique de la contamination* par rapport à une *logique de la priorité et de la dérivation* à laquelle se réfère Searle. Cette logique de la contamination ne s'oppose pas à la logique traditionnelle, ni n'invalide celle-ci ; elle vient au contraire compliquer cette logique et son organisation conceptuelle en

interrogeant les présupposés qui sont constitutifs des ordres de dépendance logique établis entre les concepts. Derrida insiste particulièrement sur le fait que la *logique de la contamination* n'implique pas la confusion entre les concepts intervenant dans les oppositions binaires, mais marque leur solidarité. Il ne s'agit donc aucunement de proposer une logique de l'approximation, du « plus ou moins », qui aurait pour visée de remplacer la logique oppositionnelle, laquelle constitue, comme l'affirme Derrida dans la postface, « une logique du “tout ou rien” »¹.

La structure prélogique de l'itérabilité permet d'interroger l'évidence des oppositions binaires et l'assurance avec laquelle Searle y recourt pour établir une hiérarchie et écarter le discours fictionnel. Le théoricien des *speech acts* ne se contente pas de juxtaposer les concepts de sérieux et de non-sérieux ; il les insère dans une hiérarchie où le sérieux dispose d'une primauté, et où le non-sérieux constitue en quelque sorte une dégradation, puisque l'adéquation entre le dire et le vouloir-dire est rompue. Alors que la forme feinte ne peut être conçue que dans sa dépendance à la forme non-feinte, celle-ci se suffit à elle-même, elle dispose d'une signification qui lui est propre et autorise l'exclusion « stratégique » de la forme feinte. La *logique de la contamination* que propose Derrida fait au contraire valoir la dépendance mutuelle de chacun des termes de l'opposition par rapport à l'autre. Ce qui est considéré comme sérieux est contaminé par son contraire (et inversement) ; ce qui lui est autre n'est pas exclu comme un accident, il lui est intérieur, il le *hante*, dirait Derrida.

La *logique de la contamination* ne nie pas la possibilité du sérieux. Elle critique, par contre, la prétention de l'ériger en norme du langage, et s'oppose à la conception du sérieux comme concept homogène et identique à soi. Cette logique relevant d'un autre ordre que la logique classique rappelle à cette dernière qu'un concept ne peut être pensé sans son autre, qu'il appartient à un système de différences et qu'il inscrit en lui le rapport à l'autre dont il diffère. Ainsi, lorsque Searle déclare que l'« on ne pourrait pas avoir le concept de fiction sans le concept de discours sérieux »², Derrida lui

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 212.

² J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », *art. cit.*, p. 207.

objecte que l'inverse peut être également soutenu. Il faut donc concevoir une interdépendance entre les deux concepts plutôt qu'une relation univoque. Comme nous l'avons souligné, un concept et son « autre » proviennent d'une même racine qui rend compte de leur opposition tout en les écartant, en maintenant le renvoi de l'un à l'autre. Elle déjoue l'opposition entre le dedans et le dehors qui soutient les distinctions opérées par Searle entre le discours sérieux et son parasitage. Faisant implicitement allusion à la théorie des types logiques de Russell, et marquant une position d'un tout autre ordre, Derrida affirme que la « logique prélogique » suppose qu'un terme appartienne sans appartenir à l'ensemble qu'il définit, c'est-à-dire que la possibilité du discours parasitaire soit inscrite dans la structure du discours sérieux sans se confondre avec lui. La séparation entre un dedans et un dehors est ainsi remise en question.

Cette nouvelle logique implique aussi une *logique du possible*, comme nous avons eu l'occasion de l'observer à propos de l'absence ou encore de l'intentionnalité. Cette logique prend en compte un *possible structurel* : ce qui est traditionnellement considéré comme un accident survenu du dehors à une structure idéale doit au contraire être considéré comme une possibilité essentielle à celle-ci. Cette logique du possible propose en quelque sorte les catégories de *possible éventuel* et de *possible nécessaire* et affirme leur enchevêtrement, leur contamination : l'*éventualité*, habituellement considérée comme contingente, doit être prise en compte comme l'apparition de ce qui est toujours possible, bref, comme l'apparition d'un possible nécessaire.

Cette logique permet à Derrida de se soustraire aux normes de la logique classique et du discours philosophique traditionnel : « La loi et les effets dont nous nous entretenons, par exemple ceux de l'itérabilité, gouvernent la possibilité de toute proposition logique, considérée ou non comme *speech act*. Aucune logique constituée, aucune règle d'ordre logique ne peut donc faire la décision ou imposer ses normes au sujet de ces possibilités pré-logiques de la logique. Ces possibilités ne sont pas “logiquement” premières ou secondes par rapport à la logique. Elles lui sont (topologiquement ?) étrangères mais non pas comme un principe, une condition de possibilité ou un fondement “radical” de la logique, car la structure d'itérabilité divise

et abîme une telle radicalité. Elle ouvre en soi le *topos* de cette singulière topologie sur le non-fondement, soustrait le langage, et le reste, à son assise philosophique »¹. L'itérabilité, en tant que racine, ne peut donc jouer le rôle de fondement philosophique. Si l'itérabilité n'a pas le statut d'une condition transcendantale ou d'un fondement, Derrida emploie néanmoins le terme de *quasi-transcendantal*² pour la désigner. Comme nous l'avons déjà explicité, elle possède en effet un statut équivoque, elle est à la fois condition de possibilité et d'impossibilité, elle rend compte du fondement du discours logique classique sans être elle-même un fondement. L'itérabilité remet précisément en question les notions de fondement, d'origine, en désignant une possibilité générale de répétition originairement à l'œuvre. D'une part, l'itérabilité rend possible le discours logique classique et ses oppositions conceptuelles. Selon l'argument transcendantal, elle n'est pas de même nature que ce qu'elle rend possible, elle rend compte du fondement sans constituer elle-même un fondement. D'autre part, elle désorganise et complique la conceptualité du discours philosophique traditionnel. Elle rend impossible la prétendue pureté des concepts (comme les concepts de sérieux, de littéral, etc.) en inscrivant d'emblée dans leur structure les concepts qui leur sont subordonnés, en les contaminant par les concepts habituellement secondarisés.

La logique de la contamination intervient donc au niveau de l'organisation des oppositions binaires. Elle occupe un espace où la logique classique établit des séparations, où se produisent les oppositions binaires, et rend compte de l'espace logique sans pour autant le commander comme un principe. Cette logique n'est pas en relation d'opposition avec la logique traditionnelle, elle n'est pas destinée à la supplanter. Elle *décentre* la logique classique, elle

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 173.

² *Ibid.*, p. 231 : « Sans doute le concept d'itérabilité n'est-il pas un concept comme les autres (ni la différence, ni la trace, ni le supplément, ni le *parergon*, etc.). Qu'il appartienne *sans* appartenir à la classe des concepts dont il doit rendre compte, à l'espace théorique qu'il organise de façon (comme je dis souvent) "quasi" transcendantale, voilà sans doute une proposition qui peut paraître paradoxale, voire contradictoire au regard du sens commun ou d'une logique classique et rigide ».

questionne les conditions de possibilité de la logique binaire, et elle marque les limites de l'argument de dépendance logique invoqué par Searle. Cette logique de la contamination fait apparaître les impensés, les présupposés commandant cette démarche qui consiste à isoler un concept de ceux par rapport auxquels il se détermine, à identifier par exemple le concept de sérieux comme totalement indépendant du concept de fiction. Dans la mesure où l'itérabilité limite ce projet de recourir à des concepts « purs » (tout en le rendant en même temps possible, puisqu'elle rend compte de l'opposition entre deux concepts), elle est aussi sa condition d'impossibilité. Comme l'affirme Gasché, la notion de quasi-transcendental chez Derrida relève « de sa recherche sur les conditions de possibilité et d'impossibilité de la logique de la philosophie comme entreprise discursive », il montre comment les concepts auxquels elle recourt « tirent leur possibilité de ce qui en dernière instance les rend impossibles »¹. Nous verrons au dernier chapitre, à propos de la critique de l'idéalisation revendiquée par Searle pour une théorie des *speech acts*, que l'itérabilité n'est pas elle-même objet d'idéalisation. Disposant d'un statut *quasi-transcendental*, elle rend possible le projet d'idéalisation tout en le limitant.

L'itérabilité elle-même présente une certaine ambivalence puisqu'elle n'est pas, comme la considère Searle, une répétition du même. Elle implique identification *et* altération, elle constitue une double racine qui englobe ces deux prédicats opposés et maintient le renvoi de l'un à l'autre sans que l'on puisse décider lequel définit l'itérabilité. Il n'y a pas de décision d'un ordre de priorité entre l'identification et l'altération. L'itérabilité a donc le statut d'un *indécidable*. Par *indécidables*, Derrida désigne des termes qui possèdent une valeur ambivalente, des termes qui combinent des significations contradictoires sans les dépasser. Dans *Positions*, Derrida les définit comme « des unités de simulacre, de “fausses” propriétés

¹ R. Gasché, *op. cit.*, p. 294 et 171. Derrida, dans *De la grammatologie* (*op. cit.*, p. 90-91), parle du transcendental comme d'un parcours nécessaire, comme d'un moment du discours. Il s'agit de remettre en question la notion de transcendental sans adopter la position de l'empirisme, de l'objectivisme naïf. Derrida écrit qu'il y a un « en-deçà et un au-delà de la critique transcendantale » (p. 90).

verbales, nominales ou sémantiques, qui ne se laissent plus comprendre dans l'opposition philosophique (binaire) et qui pourtant l'habitent, lui résistent, la désorganisent mais *sans jamais* constituer un troisième terme, sans jamais donner lieu à une solution dans la forme de la dialectique spéculative »¹. Les indécidables jouent entre les oppositions binaires et constituent à la fois un milieu qui les englobe. Du *pharmakon*, qui a la double valeur de remède et de poison, Derrida écrit qu'il constitue « le milieu dans lequel s'opposent les opposés, le mouvement et le jeu qui les rapportent l'un à l'autre, les renverse et les fait passer l'un dans l'autre »². Ainsi, la racine de l'itérabilité fait passer de l'un à l'autre l'identification et l'altération. Searle arrête par contre ce passage de l'un des prédicats à l'autre, il décide d'assigner l'itérabilité à l'une des extrémités de cette double racine, à l'identification qui permet la reconnaissance du même non altéré. Il établit une séparation entre identification et altération que l'itérabilité articulait. Or, pour Derrida, il n'y a pas lieu de décider entre identité et altération, elles se rapportent au contraire l'une à l'autre. On peut rapprocher la « décision » de Searle de la distinction

¹ J. Derrida, *Positions*, *op. cit.*, p. 58. Derrida précise qu'il appelle ces termes des *indécidables* par analogie avec la découverte des propositions indécidables de Gödel. Celles-ci désignent des propositions qui, relativement à un système d'axiomes, ne peuvent être ni démontrées ni réfutées. Derrida explique le théorème de Gödel de la façon suivante : « Une proposition indécidable, Gödel en a démontré la possibilité en 1931, est une proposition qui, étant donné un système d'axiomes qui domine une multiplicité, n'est ni une conséquence analytique ou déductive des axiomes, ni en contradiction avec eux, ni vraie ni fausse au regard de ces axiomes. *Tertium datur*, sans synthèse » (J. Derrida, *La dissémination*, Paris, Seuil, 1972, p. 271). Derrida emploie la notion d'*indécidable* par analogie, puisqu'il l'utilise afin de désigner des termes pour lesquels on ne peut décider entre une valeur et sa valeur opposée. Ils signifient à la fois une chose et son contraire, ni une chose ni son contraire. On peut noter que la notion d'indécidable apparaît dans les textes de Derrida dès son introduction à *L'origine de la géométrie* (cf. J. Derrida, Introduction à E. Husserl, *L'origine de la géométrie*, *op. cit.*, p. 39-40). Dans *Écriture et répétition*, Daniel Giovannangeli s'est interrogé sur l'utilisation que Derrida fait de cette notion d'indécidable (cf. D. Giovannangeli, *Écriture et répétition*, Paris, U.G.E., 10/18, collection « Esthétique », 1979, p. 170-171).

² J. Derrida, *La dissémination*, *op. cit.*, p. 158.

que Platon opère entre deux types de répétitions et que Derrida a analysée dans *La pharmacie de Platon*. Il y a, d'une part, la bonne répétition, la répétition qui suppose l'idéalité de l'*eidos* et le répète dans son identité à soi. D'autre part, la mauvaise répétition – celle des sophistes – est une répétition qui, au lieu de donner la vérité de l'*eidos*, se redouble elle-même : « Ce qui se répète, c'est le répétant, l'imitant, le signifiant, le représentant, à l'occasion en l'absence de la *chose même* qu'ils paraissent rééditer »¹. Derrida insiste sur le fait que ces deux répétitions s'impliquent réciproquement et ne peuvent être séparées. L'itérabilité les englobe toutes les deux, les replie l'une sur l'autre ; elle entraîne d'emblée l'idéalité (l'*eidos* ou le *type* chez Searle) dans le jeu de la répétition et entame cette idéalité.

On peut remarquer que, déjà dans *Sec*, Derrida faisait usage du terme *racine* afin de déterminer la citationnalité, qui constitue une possibilité de l'itérabilité. Il est plus précisément employé dans l'explication des difficultés rencontrées par Austin dans la recherche d'un critère distinguant le performatif du constatif : « C'est la racine graphématique de la citationnalité (itérabilité) qui provoque cet embarras »². Cette racine, en raison de sa duplicité, ne permet pas d'opposer performatif et constatif comme deux concepts purs, exclusifs l'un de l'autre ; elle brouille la séparation nettement tranchée entre performatif et constatif.

L'itérabilité ne dispose pas non plus de la *simplicité* d'un principe ou d'une origine. Elle n'a pas la plénitude – qu'elle rend impossible – que la métaphysique attribue aux concepts. L'itérabilité appartient à une chaîne de concepts, ou plutôt de *quasi-concepts* : « On peut supplémenter l'itérabilité par toute sorte de suppléments (comme différence, graphème, trace, etc.) », en outre, « la liste de ces

¹ *Ibid.*, p. 138.

² J. Derrida, *Marges de la philosophie*, *op. cit.*, p. 388, note 10. On peut également noter que, dans *La voix et le phénomène*, Derrida emploie cette notion de *racine* pour désigner la structure du signe en général et pour faire apparaître les difficultés rencontrées par Husserl en essayant de séparer l'indice de l'expression : « Ce “*Zeigen*” est un lieu où s'annonce la racine et la nécessité de tout “enchevêtrement” entre indice et expression » (J. Derrida, *La voix et le phénomène*, *op. cit.*, p. 24-25).

mots n'est pas close. [...] Ils ont entre eux une certaine analogie fonctionnelle mais restent singuliers et irréductibles l'un à l'autre, comme le sont les chaînes textuelles dont ils sont inséparables. Ils sont tous marqués par l'*itérabilité* qui pourtant semble appartenir à leur série »¹. L'*itérabilité* peut représenter tous les autres indécidables (Derrida cite aussi le *pharmakon*, l'*hymen*, le *supplément*, le *parergon*, dont il a analysé la structure, la syntaxe particulière, dans d'autres textes) de la série sans pour autant la dominer puisqu'elle en fait elle-même partie. Si elle marque les autres termes de cette chaîne, elle est également marquée par ces termes. Par exemple, elle partage l'idée d'un passage par l'altérité avec la notion de *trace*. En outre, comme nous l'explicitons au chapitre suivant, l'*itérabilité* est retraversée par la citationnalité et la fictionnalité qu'elle rend également possibles.

L'analogie entre ces indécidables réside dans leur organisation syntaxique, dans leur articulation de prédicats incompatibles. Par cette articulation, ces indécidables sont en amont des distinctions qui séparent les prédicats qu'ils intriquent, et organisent – comme Derrida l'affirme de l'*itérabilité* – de façon quasi-transcendantale le système conceptuel de la logique classique. En raison de leur multiplicité, de leur structure particulière et de leur possibilité de se substituer l'un à l'autre, remonter en amont vers ces termes ne s'identifie pas à remonter vers un fondement. Comme nous l'avons indiqué précédemment, Derrida parle plutôt d'un espace du non-fondement pour désigner les possibilités prélogiques de la logique classique. Ces indécidables en relation les uns aux autres semblent, d'une certaine façon, constituer le « lexique » de la logique de la contamination. Le terme *lexique* est lui-même inadéquat dans la mesure où il est impossible à clore et où les éléments articulent ce que le lexique logique traditionnel sépare comme catégorèmes et syncatégorèmes. Les indécidables ne sont pas purement sémantiques puisqu'un même terme articule des significations opposées, mais ils ne sont pas non plus purement syntaxiques puisqu'ils signifient aussi l'écart entre ces

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 135 et p. 211-212, note 1.

significations et leur combinaison¹. De façon très schématique, on peut comparer cette prélogique et son « lexique » d'indécidables aux principes de la logique binaire, aux principes d'identité, de non-contradiction et du tiers exclu. Ces principes ne sont pas encore d'application dans cette logique. L'itérabilité présuppose le passage par l'altérité dans ce qu'elle permet d'identifier. Les indécidables ne respectent pas les lois de non-contradiction et du tiers exclu : ils peuvent à la fois signifier une chose et son contraire, ils enchevêtrent et coordonnent des prédicats contradictoires l'un à l'autre.

La distinction entre les deux types de logique permet de préciser à nouveau le statut différent accordé de part et d'autre au parasite. Du point de vue de Searle, d'une logique de la priorité et de la dérivation qui autorise des exclusions, le parasite est extérieur à ce dont il menace la pureté. Le philosophe américain établit un partage entre le dedans et le dehors : le parasite doit être maintenu à l'extérieur afin de préserver l'intégrité du dedans. Le discours de la fiction est donc tenu à l'écart de l'analyse du discours normal, c'est-à-dire sérieux et littéral.

S'opposant à l'affirmation de Searle, selon laquelle le parasite est logiquement dérivé de la forme standard, laquelle peut donc être examinée séparément, Derrida déclare au contraire que le parasite ne peut être tenu à l'extérieur, qu'il est « incrusté » dans ce qui est considéré comme propre et contamine sa pureté : « Il y a parasitage quand le parasite [...] en vient à vivre *de la vie* du corps qu'il parasite – et qui réciproquement, jusqu'à un certain point, l'incorpore, lui offre, bon gré mal gré, l'hospitalité : qui a de la place pour lui, même s'il ne veut pas simplement la lui donner »². Aussi, s'agissant de l'idéalisation opérée par le théoricien des *speech acts*, nous verrons au dernier chapitre que celle-ci ne parvient pas, malgré ses efforts, à

¹ À propos de la valeur de l'*entre* qui caractérise ces indécidables, Derrida écrit qu'« outre sa fonction syntaxique, par la re-marque de son vide sémantique, il se met à signifier. Son vide sémantique *signifie*, mais l'espacement et l'articulation ; il a pour sens la possibilité de la syntaxe et il ordonne le jeu du sens. *Ni purement syntaxique, ni purement sémantique*, il marque l'ouverture articulée de cette opposition » (J. Derrida, *La dissémination*, *op. cit.*, p. 274). En note, Derrida précise qu'il « peut se laisser normaliser, devenir un quasi-catégorème » (*ibid.*).

² J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 167-168.

maintenir le parasite au dehors : celle-ci contamine, à l'insu de la théorie, la pureté et l'idéalité auxquelles elle prétend, jusqu'au discours même qui est destiné à justifier l'idéalisation.

L'exclusion du discours parasitaire dans les analyses d'Austin et de Searle comporte, selon Derrida, des présupposés éthico-téléologiques et éthico-politiques. Nous nous proposons d'examiner maintenant les arguments de Derrida relatifs à cette question.

3. *Les implications de la stratégie*

Searle prétend n'émettre aucun jugement de valeur en qualifiant de *parasitaire* l'emploi du langage dans les œuvres de fiction. En vertu de l'argument de dépendance logique, le terme *parasite* ne comporterait aucune connotation morale, il signifierait seulement ce qui est dérivé. L'emploi de cette notion dans une théorie des actes de discours éveille néanmoins la suspicion de Derrida à l'égard de la neutralité axiologique de ce terme. Searle propose des exemples issus du domaine des mathématiques afin d'illustrer l'explication du parasitisme comme succession logique : par exemple, la définition des nombres rationnels est parasitaire par rapport à celle des nombres naturels. Derrida demande alors malicieusement si un logicien ou un mathématicien déterminerait vraiment comme parasitaire un terme découlant logiquement d'un autre : « Quel logicien, quel théoricien en général aurait-il osé dire : B dépend logiquement de A, donc B est parasitaire, non sérieux, anormal, etc. ? [...] ces attributs [...] marquent tous une *déchéance* ou une *pathologie*, une dégradation éthico-ontologique »¹.

Derrida avait déjà souligné le jugement axiologique sous-jacent à l'argument de Searle relatif à l'intentionnalité, lorsque celui-ci évoquait la possibilité, contingente, de la *corruption* du texte écrit. En lui objectant que cette possibilité est structurelle, Derrida précise qu'il est préférable d'éviter le terme *corruptibilité* dans la mesure où il connote un dysfonctionnement pathologique. Désigner cette possibilité par la notion de corruptibilité interdit de la considérer comme essentielle et intrinsèque au phénomène étudié. Ce terme connote, au

¹ *Ibid.*, p. 172.

contraire, une déviance, un fonctionnement anormal. Derrida insiste également sur tous les décrets négatifs présents dans les textes d'Austin et de Searle : parler de corruption, d'étiollement, d'énoncés creux ou vides, etc., n'implique-t-il pas un dysfonctionnement ? Ces termes n'évoquent-ils pas un mépris et une condamnation éthique du discours fictionnel ? La question qui se pose est de savoir si l'on peut dire « parasite » sans inclure un jugement moral, mais en signifiant seulement une succession logique. Elle renvoie donc à un autre point de discussion entre les deux philosophes : le dire est-il en excès sur le vouloir-dire ? L'expression dépasse-t-elle les intentions de son auteur ? Du point de vue de Searle, l'expression peut toujours, en principe, être ramenée à l'intention parfaitement présente à son énonciation : le terme « parasite » peut donc être compris comme signifiant « résultant logiquement ». Par contre, Derrida insiste sur le processus de prélèvement et de greffe par lequel la marque « parasite » peut fonctionner indépendamment de l'intention présente de celui qui l'a émise et échapper au contrôle des interprétations. Ainsi l'emploi de la marque parasite est interprété comme comprenant un jugement axiologique.

Searle dénie la perspective éthico-téléologique que *Sec* attribue aux analyses d'Austin et rétorque que ce dernier a toujours considéré le discours parasitaire comme faisant partie du langage ordinaire. Selon le philosophe américain, Derrida a de nouveau mal compris la démarche d'Austin en lui reprochant, à tort, d'avoir exclu le discours parasitaire du langage ordinaire. À ces objections, Derrida répond en rappelant l'objet de sa critique. Il s'agit, pour lui, d'interroger la conception austinienne du discours parasitaire, fictionnel, comme faisant certes partie du langage ordinaire, mais au titre de parasite, en tant que représentant un fonctionnement anormal. Bien qu'il appartienne au langage ordinaire, le discours fictionnel est néanmoins écarté des investigations d'Austin. Outre le fait que, du point de vue de Derrida, le parasite n'est pas seulement extérieur à ce qu'il parasite et ne peut donc être simplement exclu, Austin ne prétend-il pas étudier le langage ordinaire ? N'introduit-il pas une norme en écartant le discours parasitaire comme n'employant pas *normalement* le langage ordinaire ? Searle défend le point de vue contesté par Derrida lorsqu'il

explique le statut du discours parasitaire dans l'analyse austinienne : Searle affirme en effet que si, pour Austin, la fiction recourt au langage ordinaire, elle n'en fait cependant pas usage dans des circonstances *normales*. C'est l'introduction de cette norme qui est précisément remise en cause par Derrida¹.

L'exclusion du discours parasitaire comporte également des implications éthico-politiques. La théorie des *speech acts*, dans son élaboration, comporte une certaine analogie avec les institutions éthico-politiques. Austin et Searle cherchent à déterminer un cas standard idéal, ainsi qu'à protéger cette norme de ce qui pourrait la menacer. La priorité logique du discours littéral et sérieux invoquée par Searle fonctionne comme une « fiction théorique »² destinée à préserver la pureté de cette norme. Cette préséance logique permet de déterminer une structure normative qui autorise l'exclusion, comme parasites, d'emplois ordinaires du langage qui ne satisfont pas cette prescription. Contre l'argument de Searle, Derrida souligne à nouveau que la conception du langage ordinaire dans les analyses austiniennes est par conséquent marquée par cette exclusion du parasitaire et manque une dimension du langage ordinaire. Derrida propose de reconsidérer la logique du parasite, de ne plus le définir par rapport à une norme à l'écart duquel il doit être tenu, mais de faire droit à une contamination essentielle.

Le philosophe français doute du partage que la *Reply* établit entre choix méthodologiques et présupposés métaphysiques comme si les deux possibilités étaient exclusives l'une de l'autre. Derrida entend démontrer qu'Austin et Searle se situent dans le sillage de la métaphysique continentale. D'une part, les oppositions conceptuelles auxquelles ils se réfèrent n'associent pas deux termes équivalents ; elles constituent des hiérarchies axiologiques dont l'un des pôles est

¹ Derrida affirme que l'introduction de cette norme n'est pas directement moralisante : « Je n'ai jamais soupçonné les théoriciens des *speech acts* de nous donner simplement et directement des leçons de morale et de nous dire : soyez sérieux, évitez les métaphores et les ellipses. Mais souvent en analysant une certaine éthicité inscrite dans le langage [...] ils reproduisent, en se contentant de la décrire dans sa pureté idéale, les conditions éthiques d'une éthique *donnée* » (*ibid.*, p. 221).

² *Ibid.*, p. 164.

premier, supérieur, inaltéré, et l'autre dérivé, accidentel, extérieur. D'autre part, la stratégie a pour visée d'isoler le discours littéral et sérieux de ses formes dérivées. Elle répond au projet métaphysique de remonter à la pureté et à la simplicité d'une origine pour en penser ensuite la dégradation : « Tous les métaphysiciens ont procédé ainsi, de Platon à Rousseau, de Descartes à Husserl : le bien avant le mal, le positif avant le négatif, le pur avant l'impur, le simple avant le compliqué, l'essentiel avant l'accidentel, l'imité avant l'imitant, etc. Ce n'est pas là *un* geste métaphysique parmi d'autres, c'est la requête métaphysique la plus continue »¹. La logique de la contamination entend faire apparaître les limites de ce projet métaphysique en rappelant qu'un concept ne se détermine que par son opposition aux autres. Un tel projet métaphysique se confirme, selon Derrida, dans l'article de Searle consacré au discours fictionnel, dont l'analyse continue à se déployer selon une logique de la priorité et de la dérivation.

4. La théorie searlienne du discours fictionnel

La discussion de *The Logical Status of Fictional Discourse* – article datant de 1975, dans lequel Searle prétend avoir répondu aux questions que soulève le discours de la fiction – fait apparaître la divergence entre les stratégies adoptées par Searle et Derrida dans l'approche du discours fictionnel, entre la détermination de la fiction comme forme dérivée et comme possibilité essentielle. Dans cet article, Searle tente de résoudre les difficultés que pose le discours fictionnel pour la théorie de la signification présentée dans *Speech Acts*. Il s'agit de comprendre comment les mots employés conservent leur sens alors que le locuteur ne respecte pas les règles gouvernant l'acte de discours, alors qu'il ne s'engage pas par son énonciation.

Afin de résoudre ce problème, Searle choisit le discours sérieux comme *point de référence* par rapport auquel le discours de la fiction sera analysé. Le critère qui permet de les distinguer réside dans l'intention illocutoire de celui qui l'énonce. L'auteur d'un texte de

¹ *Ibid.*, p. 174.

fiction a l'intention de *feindre* (*to pretend*), il accomplit un pseudo-acte illocutoire. Searle ne considère cependant pas que le discours fictionnel doive être qualifié de faux. Deux nuances dans l'acception du terme *feindre* sont en effet distinguées : on peut faire semblant soit avec l'intention de tromper, soit sans l'intention de tromper, comme c'est le cas dans le discours fictionnel.

Si l'acte illocutoire est feint, l'acte d'énonciation est néanmoins réel et ne se distingue pas de l'acte d'énonciation du discours sérieux. Dans cette mesure, le sens des mots demeure intact malgré l'absence d'intention d'engagement du locuteur. Le caractère fictionnel d'une œuvre ne réside donc pas dans le texte lui-même, mais dans l'intention de feindre de son auteur. Searle précise que cette intention consiste à invoquer un ensemble de règles non sémantiques (puisque le sens des mots n'est nullement modifié) qu'il nomme des *conventions horizontales*. La définition qu'il en donne est purement négative, elle est établie à partir du fonctionnement des règles « normales » dont ces conventions sont en quelque sorte la transgression. Elles font l'économie de l'engagement illocutoire présent à l'énonciation sérieuse et suspendent les relations entre le discours et le monde, qu'établissent les règles normales. Searle appelle ces règles des *règles verticales* en vertu de cette connexion.

En se référant au thème des jeux de langage développé dans les *Philosophical Investigations* de Wittgenstein, Searle considère le discours sérieux et le discours fictionnel comme deux jeux de langage distincts comportant chacun leurs propres règles. Cependant, une hiérarchie est établie entre ces deux jeux de langage et la primauté est conférée au premier : « Pour reprendre les termes de Wittgenstein, raconter des histoires est vraisemblablement un jeu de langage distinct [...] ce jeu de langage n'est pas sur le même pied que les jeux de langage illocutoires, mais il les parasite »¹. Il est dérivé des jeux de

¹ J. R. Searle, *Sens et expression*, trad. J. Proust, Paris, Minuit, 1982, p. 110. Si Searle emprunte le vocabulaire de Wittgenstein, on peut noter que ce dernier conteste la prétention d'établir une suprématie d'un jeu de langage sur les autres, en particulier celui de la logique (voir notamment le § 81 des *Philosophical Investigations*, où Wittgenstein critique sa conception antérieure d'un langage logique idéal et normatif).

langage sérieux : la possibilité de réaliser des pseudo-actes illocutoires dépend de l'existence des véritables actes illocutoires. Derrida conteste évidemment la démarche de Searle qui analyse le discours fictionnel par opposition au discours sérieux, lequel serait déterminable à partir de lui-même. En définissant le discours fictionnel, parasitaire, comme une *rupture* des règles verticales, cette démarche ne rend pas compte de la *possibilité* d'un tel discours, elle le dérive à partir de la simplicité du cas standard.

En s'appuyant sur le texte même de Searle où celui-ci traite de la fiction, Derrida insiste sur la contamination entre les deux types de discours que son interlocuteur hiérarchise. Alors que, dans la *Reply*, Searle déclare avoir répondu à la question du statut du discours parasitaire par rapport à la théorie générale des actes de discours, Derrida attire de façon perspicace l'attention sur la conclusion de l'article auquel la *Reply* se réfère. Searle y affirmait ne pas pouvoir apporter de réponse précise quant à l'intérêt à prêter au discours parasitaire, et pointait vers une difficulté qui ne pouvait laisser Derrida indifférent : « Quand il s'agit de rendre compte de la manière dont l'auteur transmet un acte de langage [*speech act*] sérieux en accomplissant les actes de langage [*speech acts*] simulés [*pretended*] qui constituent l'œuvre de fiction, les critiques littéraires ont recours à des principes *ad hoc* et ponctuels ; mais il n'y a encore aucune théorie générale des mécanismes par lesquels de telles intentions illocutoires sérieuses sont transmises par des illocutions simulées »¹. Cette possibilité, à peine évoquée par Searle, de communiquer un acte de discours sérieux par l'accomplissement d'un acte de discours feint, intéresse précisément Derrida. Cette possibilité manifeste la contamination, l'interdépendance entre le sérieux et le non-sérieux, la fiction et la non-fiction, auxquels il entend faire droit. Un tel parasitage n'apparaît-il pas également dans le texte de Derrida ? Nous avons souligné au deuxième chapitre les deux dimensions, pratique et théorique, entremêlées dans l'argumentation de Derrida. Les jeux de mots, les actes de discours feints qu'il propose ne relèvent pas de la pure fantaisie ou du goût pour l'éristique. Ils transmettent des actes de discours sérieux, ils mettent en œuvre ce que Derrida démontre

¹ *Ibid.*, p. 119 ; cité par J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 179.

théoriquement. L'enchevêtrement entre acte de discours sérieux et acte de discours feint, à propos duquel Searle affirme ne pas disposer de théorie, remet précisément en question la démarche de ce dernier qui dérive les formes fictionnelles de discours à partir des formes sérieuses.

Interrogeant les présupposés de la logique binaire, Derrida nie la pertinence des distinctions hiérarchiques que Searle établit dans son article sur le discours fictionnel, par exemple l'opposition entre les règles verticales et les conventions horizontales. Derrida met plus particulièrement en doute la distinction entre les deux sens du verbe anglais *to pretend*. Dans son article, Searle propose un exemple afin d'illustrer la différence entre les deux acceptions de ce terme : je feins en vue de tromper si je fais semblant d'être le président Nixon afin de pénétrer à la Maison Blanche ; par contre, je n'ai pas l'intention de tromper si je feins d'être Nixon dans un jeu de rôle. S'inspirant de cet exemple, Derrida tourne en dérision son interlocuteur afin de souligner, d'une part, le caractère idéalisé des distinctions de Searle, l'impossibilité de faire dépendre la fiction uniquement des intentions du locuteur, et, d'autre part, les implications éthico-politiques de l'exclusion du discours fictionnel comme parasitaire. En raillant le théoricien des actes de discours, Derrida ne cherche nullement, comme une lecture superficielle en donnerait l'impression, à éluder la discussion des arguments. Je cite longuement le texte de Derrida, la « fiction entremêlée de sérieux » qu'il propose, de façon à faire apparaître le ton moqueur et agressif que prend parfois la réplique : « Voici mon conseil, pour un jour où celui qui dit *je* (Searle) ne se trouverait plus, en 1975, à la *New Literary History* (Virginia) mais rêverait de se faire passer (je ne dis pas se prendre) pour Jimmy Carter et exigerait qu'on le laisse entrer enfin à la Maison-Blanche. Dès qu'il aura des difficultés (comme on peut le prévoir), il dira aux services secrets, s'il suit mon conseil : c'était une fiction, *I was pretending* (au second sens) *to pretend* (au premier sens). Ils demanderont des preuves, des témoins, ne se satisfaisant pas des déclarations d'intention ; ils demanderont quelles sont les "conventions horizontales" de ce jeu. Alors, je conseille à Searle de dire qu'il joue tout seul, qu'il forme à lui tout seul toute une société [...] ou bien alors il dira qu'il

fait l'expérience d'une fiction ("to pretend" au second sens) en vue d'un roman ou d'une démonstration philosophique pour *Glyph*. Brûlons les étapes. S'il insiste pour entrer à la Maison-Blanche avec ces déclarations, on l'arrêtera ; s'il insiste encore, le psychiatre ne tardera pas à entrer en scène [...] à un moment ou à un autre, il s'apercevra qu'entre la notion de responsabilité que manipule l'expert psychiatre (représentant du droit et des conventions politico-linguistiques, au service de l'État et de sa police) et l'exclusion du parasitage, il y a comme un rapport »¹. Selon Searle, la dérivation du discours fictionnel est neutre, purement logique. En développant cet exemple ironique, Derrida souligne les conséquences éthico-politiques de la démarche du théoricien des *speech acts*. Derrida établit ainsi un parallèle entre la répression institutionnelle et la prétendue pureté du discours théorique qui se concentre sur le *speech act* littéral et sérieux et exclut les cas marginaux de l'analyse. La fiction semble constituer pour le théoricien une violation des règles qui sont destinées à protéger la pureté du cas idéal et qu'il s'efforce de faire respecter contre une logique de la contamination.

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 196.

VI. LA CITATIONNALITÉ, LE PARASITISME ET L'ITÉRABILITÉ

1. *La distinction entre la possibilité et l'éventualité de la citation*

Après avoir contesté le caractère métaphysique de l'exclusion du discours fictionnel que Derrida prétend dévoiler, Searle critique les conséquences que, d'après lui, son interlocuteur tire erronément de cette exclusion. Selon le théoricien des *speech acts*, Derrida défend l'idée suivant laquelle Austin, en écartant le discours parasitaire de ses analyses, aurait éliminé la possibilité de citer tout énoncé et, partant, tout énoncé performatif. Il aurait, par conséquent, exclu la condition de réussite de tout performatif puisque celui-ci doit répéter une formule conventionnelle et fonctionner ainsi comme « citation ». Searle objecte à l'interprétation derridienne, telle qu'il la présente, qu'Austin n'a aucunement exclu la possibilité de citer un énoncé performatif. Cette objection pourrait être appuyée en soulignant que, dans *How to Do Things with Words*, Austin mentionne, parmi les conditions de succès du performatif, la reproduction d'un énoncé reconnu par convention.

Dans sa réplique aux arguments de Searle, Derrida fait grief à celui-ci de ne pas avoir pris en considération la distinction établie entre *possibilité* et *éventualité*. Il affirmait en effet, dans *Sec*, qu'Austin reconnaissait la *possibilité* de citation du performatif, mais qu'il éliminait de ses investigations son *éventualité*. Or, « la possibilité, le fait que des performatifs peuvent toujours être cités [...] n'est pas cette *éventualité* c'est-à-dire le fait de ces événements possibles de citations, ou ces "malheurs" qui arrivent, adviennent, et que, aussi incontestablement, Austin exclut de son analyse, au moins en droit et pour le moment, de son "propos présent" »¹. Si Austin admet en théorie que le performatif peut être cité, il écarte l'événement de la citation, ce qui fait que la possibilité, qu'il reconnaît par ailleurs, se produit. Par cette exclusion, selon Derrida, Austin idéalise la forme standard du performatif et ne peut rendre compte (même s'il la reconnaît) de la possibilité de la citation qui structure le

¹ *Ibid.*, p. 162.

fonctionnement du performatif. Comme nous l'avons noté à plusieurs reprises, Derrida propose par contre une logique du possible où le *possible éventuel* et le *possible nécessaire* se contaminent l'un l'autre. L'éventualité de la citation n'est pas un accident « malheureux » affectant l'énoncé performatif, elle fait se produire une possibilité nécessaire, une possibilité inscrite dans la structure du performatif. Dans la mesure où cette possibilité est structurelle, il devient dès lors problématique de considérer, comme le fait Austin, que son éventualité constitue une imperfection qui peut affecter toute énonciation et qui peut être provisoirement et méthodiquement mise de côté pour analyser la structure du performatif. Distinguer le *possible*, le *possible éventuel* et le *possible nécessaire*, permet peut-être de marquer plus explicitement la divergence entre la position d'Austin et celle de Derrida. Le philosophe d'Oxford considère le *possible* d'un point de vue théorique, mais il ne peut le prendre en compte en tant que *possible nécessaire*, puisqu'il rejette son *éventualité*. Du point de vue de Derrida, le *possible* que reconnaît Austin constitue un *possible nécessaire*. Comprenons : une possibilité essentielle que le *possible éventuel* fait advenir.

2. *Le parasitisme et la citationnalité : la distinction entre l'usage et la mention*

Selon Searle, Derrida opère une confusion entre deux phénomènes distincts lorsqu'il reproche, sans fondement valable, à l'analyse austinienne de ne pas prendre en compte la possibilité de la citation des performatifs. Searle fait grief à Derrida d'amalgamer le discours parasitaire, fictionnel et la citationnalité : « Un homme qui compose un roman ou un poème ne *cite* en général personne, et un homme qui dit son texte sur scène lorsqu'il interprète une pièce de théâtre, même s'il répète en effet un texte composé par quelqu'un d'autre, ne cite en général pas le texte »¹. La différence entre les deux phénomènes assimilés par Derrida réside en ceci que, dans la citation, le langage est *mentionné*, tandis qu'il est *utilisé* dans le discours fictionnel.

¹ J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 206.

L'écrivain, le poète ou l'acteur de théâtre utilisent le langage et ne le mentionnent pas. La distinction entre *usage* et *mention*, qui soutient l'objection de Searle, est explicitée dans *Speech Acts*¹. Lorsqu'une expression est elle-même objet du discours, elle n'est pas utilisée normalement, elle est *mentionnée*. Lorsqu'elle est employée comme citation, elle est *mentionnée* et implique l'emploi conventionnel des guillemets. L'expression est par contre *utilisée* lorsqu'elle possède une valeur référentielle, lorsque son objet est extradiscursif.

Derrida récuse l'accusation que Searle porte contre lui et rétorque que le discours parasitaire n'est nullement confondu avec la citation au sens strict. Derrida tente de mettre en évidence que ces deux phénomènes distincts tirent leur possibilité de la même racine de l'itérabilité. Il propose une définition de la citation beaucoup plus large que celle du théoricien des *speech acts*. La définition à laquelle ce dernier se réfère correspond à la conception habituelle de la citation. Par contre, du point de vue de Derrida, une expression est considérée comme citation quand elle est employée avec une référence, implicite ou non, à une autre utilisation de cette expression. En généralisant la notion de citation, Derrida montre qu'un des traits de la citation au sens strict est valable pour tout élément du langage. Si le philosophe français fait valoir ce trait général comme caractéristique d'un fonctionnement citationnel qui ne se limite pas à l'emploi des guillemets, il ne confond pas pour autant les différents phénomènes qu'englobe cette définition. Dans *Sec*, le discours parasitaire et le performatif, qui reproduit une formule conventionnelle, sont certes décrits tous deux comme citationnels. Cependant, Derrida propose, plutôt que d'établir des oppositions, de discerner différentes formes de citation ou d'itération à l'intérieur de l'itérabilité générale : « Non que la citationnalité [de l'énoncé du performatif] soit ici de même type que dans une pièce de théâtre, une référence philosophique ou la récitation d'un poème. C'est pourquoi il y a une spécificité relative, comme le dit Austin, une "pureté relative" des performatifs. Mais cette pureté relative ne s'enlève pas *contre* la citationnalité ou l'itérabilité. [...] Il faut donc moins opposer la citation ou l'itération à la non-itération d'un événement que construire

¹ J. R. Searle, *Les actes de langage*, op. cit., p. 117-120.

une typologie différentielle de formes d'itération »¹. Il n'est donc pas question de confusion entre le discours parasitaire et la citation au sens traditionnel, mais il s'agit de désigner, par un sens plus étendu de la citation, un trait caractéristique qu'ils partagent. Cette démarche présente des analogies avec la généralisation de l'écriture. Alors que le sens généralisé de l'écriture désigne les traits communs à la parole et à l'écriture au sens habituel, la citation dans son sens général désigne un prédicat que possèdent le discours fictionnel et la citation au sens strict. On peut également considérer qu'une stratégie de paléonymie est aussi à l'œuvre et explique le maintien du terme *citation* pour désigner une structure plus générale.

Du point de vue de Searle, cet emploi de la notion de citation manque de précision et de rigueur : « Quand Derrida parle de ce qu'il appelle "*citationnalité*", on est tenté de penser qu'il parle de la distinction usage-mention ; mais, de même que pour l'*itérabilité*, il ne donne pas d'explication cohérente de cette notion, ce qui le conduit à dire des choses manifestement fausses »². Il est donc préférable, selon le théoricien des *speech acts*, de se référer à la distinction entre *usage* et *mention* afin de déterminer la citation comme une *mention* du langage. Cette distinction semble parfaitement claire dans le type d'exemples proposés par Searle. Ainsi, pour prendre un exemple analogue à ceux qu'il donne, dans l'énoncé « Liège est en Belgique », le mot « Liège » est *utilisé* pour faire référence à la ville en question ; par contre dans l'énoncé « Liège a cinq lettres », le mot « Liège » est objet du discours, il est *mentionné*. La distinction semble importante puisqu'elle permet de discerner, d'une part, l'utilisation d'un mot pour parler de sa référence et, d'autre part, l'énoncé portant sur ce mot lui-même. Or, Derrida tend à montrer que la distinction est beaucoup plus floue que ce que suggère la simplicité des exemples choisis pour l'illustrer. Dans un grand nombre de situations, les catégories d'*usage* et de *mention* semblent s'enchevêtrer.

Avant d'examiner plus précisément la manière dont Derrida remet en question cette distinction, nous présenterons d'abord la

¹ J. Derrida, *Marges de la philosophie*, op. cit., p. 389.

² J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », art. cit., p. 229.

critique de la *Reply* sur laquelle il s'appuie. Searle y discute l'interprétation, proposée dans *Sec*, de l'exemple d'agrammaticalité des *Recherches logiques* afin de donner à son lecteur un aperçu des absurdités que recèle, d'après lui, l'argumentation derridienne. Il estime que le philosophe français néglige à nouveau la distinction fondamentale entre l'*usage* et la *mention*. Celui-ci se trompe lorsqu'il déclare que l'énoncé « le vert est ou », dépourvu de sens selon Husserl, signifie au moins : exemple d'agrammaticalité. L'énoncé « le vert est ou », affirme Searle, *est* un exemple d'agrammaticalité mais ne *signifie* aucunement un exemple d'agrammaticalité. Derrida amalgamerait le phénomène de la signification et le phénomène de l'instantiation. Une nouvelle *occurrence* de l'énoncé « le vert est ou » ne donne pas une signification à ce non-sens. Le théoricien des *speech acts* considère que la confusion entre l'*usage* et la *mention* sous-tend également cette erreur : *Sec* ne peut que *mentionner*, et non *utiliser*, l'exemple de non-sens des *Recherches logiques*. Cette *mention* ne lui confère aucunement une signification.

Derrida reproche à l'auteur de la *Reply* de déformer son argumentation. Comme nous l'avons indiqué au premier chapitre, celle-ci mettait en effet l'accent sur l'opération de prélèvement et de greffe. L'énoncé « le vert est ou », extrait du contexte du projet husserlien d'une grammaire pure logique, peut être inséré dans un autre contexte et recevoir une signification. L'énoncé, souligne Derrida, signifie *encore* exemple d'agrammaticalité : « “Signifie encore”, cela signifie encore qu'une signification de plus, une signification supplémentaire peut venir s'ajouter, se greffer sur une autre, voire sur une non-signification. [...] L'“encore” tranquillement oublié par Sarl marque bien aussi que la greffe supplémentaire venait s'ajouter à une autre marque qui ne signifie pas, elle, “*primitivement*” “exemple d'agrammaticalité”, bien entendu, mais qui n'est pas pour autant un état propre, élémentaire, principal, normal de la marque *avant* la greffe »¹. Le processus de prélèvement et de greffe sur lequel insiste Derrida (mais auquel, comme nous l'avons vu au quatrième chapitre, Searle s'oppose en invoquant la distinction entre le *type* et l'*occurrence*) émousse la distinction entre *usage* et *mention*. Si toute

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 152.

marque est d'emblée structurée par l'itérabilité et par la possibilité de greffe, elle renvoie toujours à une autre marque, à d'autres utilisations et y fait écho. Ce renvoi est infini, sans point de référence, puisque l'itérabilité ne succède pas à un emploi original. Il devient dès lors problématique de concevoir un *usage* qui serait pur de toute *mention*. L'expression est à la fois utilisée et rapportée à une autre expression, elle est ainsi mentionnée d'une certaine façon. « Le vert est ou » mentionne l'exemple d'agrammaticalité que propose Husserl, mais l'énoncé peut être itéré et être utilisé pour signifier aussi « exemple d'agrammaticalité ». L'opération de greffe, dont la possibilité constitue toute marque, détermine d'emblée le fonctionnement de celle-ci comme citationnel en un sens général. Toute marque est inscrite dans un réseau intertextuel et renvoie à d'autres marques. Dans *La dissémination*, Derrida se réfère à l'étymologie latine du terme *citation* pour insister sur ce jeu de renvois d'une marque à l'autre : « Jamais citation n'aura aussi bien voulu dire mise en mouvement (forme fréquentative du mouvoir – *ciere*) »¹.

Dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*, Searle formule à une nouvelle reprise son argument fondé sur la distinction entre l'*usage* et la *mention*. Il se moque de l'idée selon laquelle les énoncés de la représentation théâtrale seraient citationnels : « Cette erreur me rappelle le cas d'un étudiant qui aimait assez Shakespeare, mais était étonné de trouver tant de citations connues dans les pièces de Shakespeare. Dans le cas normal où une pièce est mise en scène, les acteurs produisent les mots écrits dans la pièce ; ils ne les *mentionnent* pas, ils les utilisent vraiment »². Les positions des deux philosophes semblent à nouveau inconciliables autour de la question de la citationnalité et du discours parasitaire. Searle conteste l'idée que le discours parasitaire soit citationnel à partir de la distinction entre *usage* et *mention*. Or, pour Derrida, toute marque a un fonctionnement citationnel qui brouille la limite séparant ces deux possibilités. Ce fonctionnement citationnel suppose un sens généralisé de la citation que Searle juge imprécis et qu'il récuse à partir de la

¹ J. Derrida, *La dissémination*, *op. cit.*, p. 433.

² J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », *art. cit.*, p. 230.

distinction entre *usage* et *mention*. De plus, l'idée d'une citationnalité générale repose sur une conception de l'itérabilité que Searle ne partage pas, ainsi que sur l'opération de greffe qu'il critique.

En insistant sur le caractère citationnel général de certaines marques de *Sec*, Derrida cherche à démontrer que l'*usage* et la *mention* d'une expression s'enchevêtrent l'un l'autre. Il défie le théoricien des *speech acts* de décider si une expression relève de l'*usage* ou de la *mention* en prenant comme exemple le sous-titre de *Sec* : « *Les parasites. Iter, de l'écriture : qu'elle n'existe peut-être pas* ». Ce sous-titre se révèle entremêlé d'*usage* et de *mention*. Le terme *Iter* est une citation du titre de la cinquième des *Méditations métaphysiques* de Descartes intitulée « *De essentia rerum materialium ; et iterum de Deo, quod existat* ». En déterminant le sous-titre de *Sec* comme une citation de ce titre cartésien, Derrida recourt à une conception de la citation que Searle admettrait difficilement. Celui-ci insiste en effet sur l'utilisation conventionnelle des guillemets qu'exige la citation. Derrida le sait parfaitement, mais il cherche toutefois à mettre l'accent sur les cas limites où ces conventions ne sont pas adéquates et où les distinctions que le philosophe américain privilégie sont déstabilisées. Selon Derrida, ce sous-titre peut être défini comme citation dans la mesure où l'allusion est extrêmement explicite pour l'auditoire de la société française de philosophie devant lequel la conférence fut prononcée. En outre, ce sous-titre quelque peu parodique suppose que la citation (comme possibilité de l'itération) comprenne la possibilité de l'altération. Il est donc peu probable que Searle accorde que ce sous-titre soit une citation, et donc une *mention*.

Cependant, il ne semble pas non plus que ce sous-titre soit purement un *usage*. Derrida souligne que le titre de la cinquième *Méditation* est une addition ultérieure de Descartes. Ce titre constitue une itération dans la mesure où Descartes avait démontré une première fois la preuve de l'existence de Dieu dans la troisième *Méditation*. Cette preuve se trouve itérée, l'existence de Dieu est à nouveau démontrée mais différemment. Derrida demande si le nom de Dieu dans le titre de la cinquième *Méditation* doit être considéré comme un *usage* ou comme une *mention*. Dans « *iterum de Deo, quod existat* », le nom de Dieu, le mot *Deo*, fait-il référence à « l'objet »

Dieu dont l'existence est démontrée dans cette *Méditation*, ou est-il une citation de la troisième *Méditation*, intitulée « *De Deo, quod existat* » ? Selon Derrida, l'itération du nom de « Dieu » brouille la limite séparant l'*usage* de la *mention* et rend impossible de décider de quelle catégorie relève le nom de « Dieu » : « L'itérabilité de la preuve (de l'existence de Dieu) *fait écriture*, fait écrire et entraîne le nom de Dieu (de l'étant infini) dans une dérive graphématique qui interdit (par exemple) de décider si Dieu est plus que le nom de Dieu, si le "nom de Dieu" fait référence à Dieu ou au nom de Dieu, s'il signifie "normalement" ou s'il "cite" »¹.

Il semble également problématique d'apporter une réponse unique à la question de savoir si le mot « parasite » dans le sous-titre de *Sec* est *utilisé* ou *mentionné*. Il indique, d'une part, ce qui est analysé dans cette section de *Sec*, à savoir le discours fictionnel qui est considéré comme parasite par Austin. D'autre part, le terme « parasite » désigne les parasitages citationnels dans la suite du sous-

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 156. En expliquant la raison pour laquelle, dans le sous-titre de *Sec* greffé sur le titre des *Méditations*, Derrida dit que l'écriture « n'existe peut-être pas », il précise le statut qu'il accorde à l'écriture : « Le "peut-être" du "elle n'existe peut-être pas" n'oppose pas le statut de l'écriture à celui de Dieu qui, Lui, existerait certainement. Il tire les conséquences de ce qui vient d'être dit quant à Dieu lui-même et quant à l'existence, dans son rapport au nom et à la référence. En laissant l'existence de l'écriture dans l'indécidable, le "peut-être" marque que la "possibilité" du graphématique soustrait l'écriture (et le reste) à l'autorité du discours ontologique, à l'alternative de l'existence et de la non-existence qui suppose toujours un discours simple et décidant sur la présence et/ou l'absence » (*ibid.*). Cette citation confirme que l'écriture, telle que la conçoit Derrida, n'est nullement le phénomène empirique observable que considère seulement Searle. Gayatri Chakravorty Spivak fait remarquer que remplacer le mot « Dieu » par le mot « écriture » est aussi une façon de poser à l'origine la structure de la trace, une structure de renvoi, à la place de ce qui désigne traditionnellement une présence absolue, et de montrer par conséquent que l'origine se dérobe toujours (cf. G. C. Spivak, « Revolutions that as yet have no Model : Derrida's Limited Inc. », *Diacritics*, vol. 10, n° 4, 1980, p. 39). À propos du parasitage citationnel, on peut remarquer que le titre de l'article de Spivak est également une « citation » de *Limited Inc.* Derrida affirme en effet que, en raison de la possibilité de fictionnalité introduite par l'itérabilité, « tout est possible contre la police du langage – par exemple des "littératures" ou des "révolutions" encore sans modèle » (J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 185).

titre, la parodie du titre de la cinquième *Méditation* qui parasite lui-même un titre antérieur, celui de la troisième *Méditation*. Derrida multiplie les exemples où l'*usage* et la *mention* se contaminent l'un l'autre, notamment l'acte de signature où je mentionne mon nom et fais référence à moi-même, ou encore le titre de *Speech Acts* qui désigne à la fois l'objet du livre et les actes de discours réalisés par le texte analysant cet objet. Searle estimerait probablement que ces cas, où la *mention* et l'*usage* s'entremêlent, constituent des cas exceptionnels et ne mettent donc pas en cause la distinction elle-même.

Jonathan Culler, dans *On Deconstruction*, souligne que la distinction entre l'*usage* et la *mention* que privilégie Searle, renvoie à la distinction entre le sérieux et le non-sérieux¹. Une expression est *utilisée* si, en la prononçant, le locuteur dit exactement ce qu'il veut dire. L'expression est par contre *mentionnée* si le locuteur ne fait que rapporter les propos d'autrui et ne s'engage pas par cette énonciation. Culler considère que, du point de vue de Searle, la *mention* du langage est parasitaire par rapport à l'*usage* du langage. Le philosophe américain affirmait en effet, dans *Speech Acts*, que le langage n'est pas employé *normalement* lorsqu'une expression devient elle-même objet de discours. Le discours fictionnel, parasitaire, est aussi défini comme n'employant pas *normalement* le langage ordinaire.

Culler semble toutefois un peu trop systématiser l'entreprise déconstructionniste lorsqu'il considère que la hiérarchie entre l'*usage* et la *mention* doit être renversée et que l'*usage* représente un cas particulier de la catégorie plus générale de la *mention*. Derrida montre plutôt que la limite passant entre l'*usage* et la *mention* n'est pas aussi nette que le suggère Searle et que les deux catégories s'enchevêtrent l'une l'autre, qu'un terme peut être à la fois utilisé et mentionné. Derrida insiste sur le fait que les catégories auxquelles recourt le théoricien des *speech acts* afin de traiter le langage ordinaire sont des catégories idéalisées. Elles sont expliquées à partir d'exemples extrêmement simplifiés et ne semblent pas poser de difficultés en théorie. Cependant, dans la pratique du langage, il est problématique de décider si une marque est simplement utilisée ou mentionnée. Du

¹ J. Culler, *On Deconstruction. Theory and Criticism after Structuralism*, London, Routledge & Kegan Paul, 1982, p. 120-121, note 5.

point de vue de Derrida, il est dès lors impossible d'affirmer, comme le faisait l'objection searlienne, que le langage employé par les acteurs au théâtre est seulement *utilisé*. Une expression se rapporte toujours à d'autres en raison de l'itérabilité qui la constitue, toute expression est ainsi d'une certaine manière citationnelle et comporte, dans son *usage*, une part de *mention*.

3. Les rapports entre l'itérabilité, la citationnalité et le parasitisme

Searle estime que l'argumentation derridienne va de confusions en confusions. Elle amalgame tout d'abord le phénomène de la citationnalité et celui du discours parasitaire alors que, pour le théoricien des *speech acts*, comme nous venons de l'exposer, l'un relève de la *mention* du langage et l'autre de l'*usage* du langage. De plus, le discours parasitaire est déterminé par Derrida comme une *modification* de la citationnalité ou de l'itérabilité. Searle cite un passage de *Sec* qui manifeste, selon lui, la confusion entre trois phénomènes différents du langage : l'itérabilité, la citationnalité et le parasitisme. Dans cet extrait, Derrida demande : « Car, enfin, ce que Austin exclut comme anomalie, exception, “non-sérieux”, la *citation* (sur la scène, dans un poème ou dans un soliloque), n'est-ce pas la modification déterminée d'une citationnalité générale – d'une itérabilité générale, plutôt – sans laquelle il n'y aurait même pas de performatif “réussi” »¹. Considérer le discours parasitaire comme une *modification* de la citationnalité ou de l'itérabilité constitue, pour Searle, une erreur manifeste. Ainsi, d'après lui, Derrida confond, d'une part, le phénomène de l'itérabilité, qui caractérise tout élément du langage, et, d'autre part, les règles spécifiques qui gouvernent le discours parasitaire. Cette forme de discours constitue une *instance* et non une *modification* de l'itérabilité. Il consiste en l'utilisation d'une *occurrence* qui exemplifie un *type*, lequel peut avoir d'autres *occurrences*. Le discours parasitaire implique par contre une *modification* des règles relatives à la réalisation d'un acte de discours sérieux. Searle fait ici allusion à ses analyses du statut du discours

¹ J. Derrida, *Marges de la philosophie*, op. cit., p. 387 ; cité par J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 206.

fictionnel que nous avons présentées au chapitre précédent. Alors que l'acte de discours sérieux est régi par des *règles verticales* qui établissent un rapport entre les mots et le monde, l'acte de discours feint suppose le recours à des *conventions horizontales* qui suspendent ce rapport. Le discours parasitaire n'est donc nullement lié à la citationnalité, il n'en est ni une instance ni une modification. Comme tout élément linguistique, la citation et le discours parasitaire sont tous deux des instances de l'itérabilité.

Selon le théoricien des *speech acts*, l'argumentation de Derrida ne discerne pas non plus clairement le phénomène du parasitisme, qui est une instance de l'itérabilité, et l'itérabilité elle-même, qui définit toute unité linguistique. La confusion entre ces deux phénomènes le conduit, selon Searle, à affirmer qu'Austin exclut l'itérabilité de tout élément du langage (et par conséquent de l'énoncé performatif) lorsque celui-ci écarte le discours parasitaire de ses analyses. Ainsi, à partir de l'élimination d'une des formes de l'itérabilité, Derrida conclut erronément à l'exclusion de l'itérabilité en général. À la démonstration de *Sec* ainsi présentée, le philosophe américain objecte que l'exclusion d'une instance de l'itérabilité, le discours parasitaire, n'implique nullement l'exclusion de toutes les autres formes de l'itérabilité. Dès lors, si Austin élimine de ses investigations le discours parasitaire – et même si, précise Searle sans vraiment y croire, les raisons de cette exclusion sont métaphysiques et non stratégiques – il n'en résulte pas pour autant qu'il exclut simultanément l'itérabilité de l'énoncé performatif sérieux. Cette instance de l'itérabilité ne dépend pas de l'itération de l'énoncé performatif fictionnel.

Searle admet toutefois qu'une autre interprétation de la démonstration de *Sec* peut être envisagée. Le philosophe américain propose une lecture de cet essai, qu'il estime plus sympathique envers Derrida, et selon laquelle celui-ci ne s'enfoncerait pas dans autant de confusions. Cette sympathie semble toutefois limitée puisque Searle annonce d'emblée mettre de côté la confusion – qui subsiste – entre la citationnalité et le parasitisme. Or, en raison de l'insistance de Searle sur la distinction entre l'*usage* et la *mention*, cette confusion n'est certainement pas de moindre importance. Cependant, l'interprétation

plus favorable consisterait à comprendre que Derrida soutient à juste titre « que la possibilité du discours parasitaire est comprise dans le concept de langage et que les performatifs ne peuvent réussir que si les énoncés sont itérables, s'ils sont des répétitions de formes conventionnelles – ou “codées”, comme il les appelle »¹. Selon cette lecture, relativement plus compréhensive, Derrida n'amalgame pas les phénomènes de l'itérabilité et du discours parasitaire. L'exclusion du discours fictionnel n'entraîne pas l'exclusion de l'itérabilité de toute unité linguistique. Le philosophe français souligne seulement que le parasitisme et les performatifs dépendent tous deux de l'itérabilité. L'accord partiel avec les analyses de Derrida, dans cet accent de « sympathie », semble cependant bien mince. En effet, lorsqu'il précise le statut de l'itérabilité présupposée par la conventionnalité du performatif, Searle écrit que « tout acte conventionnel implique l'idée de répétition du même »². Or, comme nous le préciserons ci-dessous, la structure altérante de l'itérabilité derridienne détermine, par rapport à Searle, une tout autre conception des relations entre l'itérabilité, la citationnalité et le parasitisme.

Après avoir proposé cette interprétation « plus favorable » à l'égard de Derrida, Searle émet immédiatement une réserve. Si, de ce point de vue, les analyses de Derrida sont parfaitement correctes, celui-ci a tort d'incriminer Austin d'avoir négligé ces principes. Austin insiste au contraire sur le fait que le performatif doit réitérer une formule *conventionnelle* (ce qui suppose, pour Searle, que cette itération soit une répétition du *même*). Bien que Searle ne conteste pas l'idée suivant laquelle le performatif doit fonctionner d'une certaine façon comme citation, on peut néanmoins remarquer qu'il préfère parler d'itération plutôt que de citation pour désigner la condition de possibilité de tout performatif réussi. La citation ne constitue pas en effet, du point de vue de Searle, un *usage normal* du langage.

Derrida rejette l'accusation searlienne selon laquelle il assimilerait le parasitisme, la citationnalité et l'itérabilité. Nous l'avons montré précédemment, il réfutait le reproche d'une confusion entre le discours parasitaire et la citation. Il précisait que ces phénomènes

¹ J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 207.

² *Ibid.*

tirent tous deux leur possibilité de l'itérabilité et proposait une typologie des différentes formes d'itération. Est-ce dire qu'il adopte dès lors la même position que Searle, lequel affirme que la citation et le discours parasitaire sont des instances de l'itérabilité ? Searle aurait-il mal lu Derrida, puisque ce dernier lui reproche de ne pas avoir remarqué que *Sec* prévenait l'objection de confusion formulée dans la *Reply* ? Il semble plutôt que, si Derrida et Searle prétendent tous deux distinguer le parasitisme, la citationnalité et l'itérabilité, ils ne conçoivent pas de la même manière les rapports entre ces phénomènes. Cette divergence permet sans doute de comprendre l'accusation d'amalgame portée par Searle, alors que Derrida s'en défend. Celle-ci s'explique, non tant par la lecture approximative de Searle, que par la différence entre les logiques et les « champs conceptuels » adoptés. La distinction entre la logique traditionnelle, une logique du « tout ou rien », et sa complication dans une logique de la contamination, divise donc également les deux philosophes quant aux relations entre itérabilité, citationnalité et parasitisme. Bien que, pour les deux philosophes, l'itérabilité soit la possibilité de la citationnalité et du parasitisme, la conception derridienne de l'itérabilité, comme double racine impliquant identification et altération, rend sa position inconciliable avec celle de Searle.

Du point de vue du théoricien des *speech acts*, le parasitisme, la citationnalité et l'itérabilité doivent être rigoureusement séparés. La seule relation concevable entre ces phénomènes est que le discours parasitaire et la citation constituent des instances de l'itérabilité. Derrida affirme, par contre, une contamination, un recoupement entre ces différents phénomènes. La conjonction « ou », employée dans *Sec* (et qui est reproduite dans l'extrait cité dans la *Reply*), est destinée à marquer ce rapport particulier entre la citationnalité et l'itérabilité qu'elle articule. Cette conjonction n'établit ni une identité ni une opposition ou une séparation entre citation et itération ; elle désigne au contraire leur enchevêtrement. Afin de rendre compte de cette contamination, Derrida se réfère au statut particulier de l'itérabilité qui ne peut être déterminée comme fondement : « L'itérabilité ne peut être simplement le genre dont la citation ou d'autres phénomènes (le parasite au sens "strict" par exemple) seraient des espèces. La fiction

(parasite) peut toujours retraverser, remarquer *tout* autre type d'itération. L'itérabilité n'est pas davantage une condition transcendante de possibilité plaçant la citation et d'autres phénomènes (les parasites par exemple) en situation d'effets conditionnés. [...] Une telle logique (classique) est fracturée dans son code par l'itérabilité. La contamination parasitaire, une fois de plus, entame tous ces rapports »¹. Derrida distingue certes le parasitisme et la citationnalité d'avec l'itérabilité, mais il affirme qu'il est impossible de concevoir une itération « pure », une itération qui ne soit pas contaminée par la possibilité du parasitage et de la citation dans la mesure où la structure de l'itérabilité inscrit en elle ces possibilités. L'itérabilité étant constitutive de tout élément du langage, tout énoncé est ainsi travaillé par ces possibilités de parasitisme et de citationnalité. Nous nous proposons d'examiner maintenant la façon dont s'enchevêtrent les phénomènes de l'itérabilité, de la citation et du parasitisme.

Si tout énoncé a, d'une certaine façon, un fonctionnement citationnel, ce n'est pas au sens strict de la citation que privilégie Searle. La citationnalité générale, évoquée dans la section précédente, désigne la référence aux autres circonstances de l'emploi d'une expression. Or, en raison de la possibilité générale de l'itérabilité qui détermine toute marque, on ne peut concevoir un énoncé qui soit purement singulier et qui se soustraie à toute citation. Tout énoncé particulier se rapporte, fait écho à d'autres marques qu'il réitère ou qui le réitèrent. Il ne fonctionne que par ce jeu de renvois sans point d'origine qui le commanderait. Tout énoncé est de cette manière citationnel dans un sens plus étendu que le sens habituel. Dans *La dissémination*, Derrida écrit : « Tout commence dans le pli de la citation »². On pourrait comparer ce fonctionnement citationnel de toute marque au renvoi infini entre les définitions que suppose un dictionnaire.

Le langage possède aussi, dans une certaine mesure, une dimension parasitaire générale. Par la possibilité essentielle d'être répété sous différentes formes, en d'autres termes de ne pas être répété comme le même, un énoncé comporte d'emblée la possibilité du parasitisme, de la fiction. Contrairement aux analyses d'Austin et de

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 185.

² J. Derrida, *La dissémination*, *op. cit.*, p. 384.

Searle, le parasitisme ne se limite donc pas, pour Derrida, au théâtre et à la littérature. Comme nous l'avons déjà noté, les emplois du langage sur scène, dans un poème ou un roman, constituent des exemples où le caractère parasitaire intrinsèque du langage est plus manifeste. Afin d'explicitier le caractère parasitaire général du langage, Derrida prend pour exemple le *speech act* de la promesse. Le locuteur qui promet doit pouvoir réitérer sa promesse, sinon cette dernière ne serait plus une promesse. Si son interlocuteur veut s'assurer qu'il a bien promis, il lui demandera de confirmer cette promesse et de la réitérer. Selon Derrida, la structure altérante de l'itérabilité qui détermine cette promesse introduit dans sa répétition la possibilité qu'elle soit parasitée, mimée, simulée, etc.

Dans son interprétation « plus sympathique » à l'égard de Derrida, le philosophe américain objectait que, bien que pertinente en soi, la critique derridienne d'Austin n'était pas fondée, puisque celui-ci a reconnu le caractère itérable indispensable à tout performatif. Derrida répond à ce reproche en affirmant qu'il n'a jamais fait grief à l'analyse austinienne d'avoir négligé cette itérabilité. Il proposait au contraire de tirer les conséquences de l'itérabilité comme répétition altérante et de faire apparaître le caractère illégitime de l'exclusion du discours fictionnel. Si l'itérabilité essentielle à toute marque introduit la possibilité du parasitisme, de la fictionnalité, on ne peut exclure provisoirement, dans une analyse des actes de discours, le discours fictionnel qui exemplifie un trait essentiel du langage. Lorsqu'Austin et Searle excluent de leurs analyses ces formes plus explicites de parasitisme, ils manquent la dimension parasitaire du langage dans son sens élargi. La prise en compte de cette dimension limite le discours sur les *speech acts* et rend impossible la pureté des oppositions qu'il établit entre l'itérabilité, le parasitisme et la citationnalité : « Dès lors que l'itérabilité installe la possibilité du parasitisme, d'une certaine fictionnalité altérant aussi sec, parce qu'ils en “font partie”, le système des intentions (il- ou perlocutionnaires) et le système des règles (dites verticales) ou des conventions (dites horizontales), dès lors que ce parasitisme et cette fictionnalité peuvent toujours ajouter une structure parasitaire ou fictionnelle de plus. [...] Tout est possible sauf une typologie exhaustive qui prétendrait limiter

les pouvoirs de la greffe ou de la fiction dans une logique analytique de la distinction, de l'opposition, de la classification en genres et espèces »¹.

L'itérabilité, qui détermine toute marque, généralise donc à tout élément du langage le parasitisme, la fictionnalité, et la citationnalité. Searle considère que ces phénomènes, rendus possibles par l'itérabilité telle qu'il la conçoit, sont des particularités du langage où le langage n'est pas employé *normalement*. Or, du point de vue de Derrida, ces phénomènes contaminent ce que le philosophe américain détermine comme un usage *normal* du langage. Selon celui-ci, l'itération d'un performatif sérieux n'est pas liée à l'itération d'un performatif fictionnel, elles constituent deux instances différentes de l'itérabilité qui doivent être étudiées séparément. En insistant sur le fonctionnement de l'itérabilité comme répétition altérante, Derrida met par contre l'accent sur la possibilité de se fictionnaliser dont dispose le performatif sérieux. Alors que la démarche analytique de Searle consiste à séparer et classer ces différents phénomènes linguistiques, Derrida montre qu'une telle démarche réduit les multiples possibilités du langage. Celles-ci se prêtent difficilement à la taxinomie proposée par Searle. Cette classification est ainsi remise en question dans une logique de la contamination où les catégories d'itération, de citation, de parasite ne sont pas étanches, mais se recoupent l'une l'autre et sont indissociables. L'itérabilité inscrit en elle ces possibilités de citation ou de parasitage, mais, ceux-ci étant également itérables, leurs itérations comprennent par conséquent la possibilité d'être à leur tour citées et parasitées. Si l'itérabilité permet la citationnalité et le parasitisme, elle peut aussi être retraversée par ces deux possibilités. Il n'y a donc pas de confusion entre les différents phénomènes analysés, mais une accentuation de la possibilité qu'ils ont de se retraverser l'un l'autre.

Derrida reproche à Searle de ne pas avoir saisi le sens du terme *modification* dans l'extrait de *Sec* qu'il cite et à partir duquel il dénonce un amalgame entre parasitisme, citationnalité et itérabilité. Comme nous l'avons explicité, l'auteur de la *Reply* objectait à Derrida que le parasitisme constitue une instance et non une modification de

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 184-185.

l'itérabilité. Searle entend par *modification* l'idée d'un changement et invoque ainsi les règles particulières qui gouvernent le discours fictionnel. Derrida prend alors le ton de « professeur de philosophie » que Searle adoptait lorsqu'il lui reprochait de ne pas avoir compris la philosophie austinienne et entendait lui enseigner. Le philosophe français explique à son interlocuteur que *Sec* utilisait le terme *modification* dans le sens qu'il possède en philosophie classique, c'est-à-dire pour désigner la relation d'un mode à la substance qu'il détermine. L'argument de Searle, qui consiste à opposer que le discours parasitaire est une instance et non une modification de l'itérabilité, perdrait dès lors sa pertinence. La critique de Searle s'effondre-t-elle en raison de cette mécompréhension de la notion de modification ? Il ne nous le semble pas. Comme nous avons essayé de le montrer, la divergence entre les deux philosophes tient aux relations qu'ils établissent entre le parasitisme, la citationnalité et l'itérabilité. Alors que Searle trace des limites bien nettes entre ceux-ci, Derrida insiste sur leur enchevêtrement. Si le parasitisme est considéré comme une possibilité de l'itérabilité par les deux philosophes, Searle le sépare des autres formes de l'itérabilité, tandis que Derrida met en évidence la possibilité de fictionnalité comprise par toute itération.

4. La distinction entre différentes formes de parasitisme

Searle propose de discerner deux types de parasitisme que, selon lui, l'argumentation derridienne confond. Il distingue, d'une part, la relation parasitaire entre le discours sérieux et le discours fictionnel et, d'autre part, le parasitage du langage oral par le langage écrit. Dans le premier cas de parasitisme, il s'agit d'un rapport de dépendance logique. Le discours fictionnel découle logiquement du discours sérieux. Le deuxième type de parasitisme, la dépendance de l'écrit par rapport à l'oral désigne par contre « un fait contingent concernant l'histoire des langues humaines et non une vérité logique portant sur la nature du langage »¹.

¹ J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 207.

Selon Searle, ce caractère contingent est confirmé si l'on prête attention au fait que la relation de dépendance entre le langage écrit et le langage oral est inversée dans le symbolisme utilisé par les mathématiques et par la logique. Nous avons indiqué au troisième chapitre que Searle insistait sur ce rôle que joue l'écriture dans le langage formel. En effet, dans *The World Turned Upside Down*, Searle conteste l'idée défendue par Derrida d'un privilège de l'oral par rapport à l'écriture en invoquant à nouveau cet argument.

L'accusation de confusion entre le caractère parasitaire du discours fictionnel et celui de l'écriture est récusée par Derrida. Lorsqu'il affirmait, dans *Sec*, que la tradition métaphysique a toujours considéré l'écriture comme parasite, il n'entendait pas identifier ce parasitisme avec celui du discours fictionnel. Il s'agissait au contraire de souligner qu'un rôle de parasite est à la fois conféré à l'écriture et au discours de la fiction. Derrida déclare s'intéresser précisément à ce rôle de parasite, à la structure parasitaire : « La structure parasitaire est celle que je tente d'analyser partout sous les noms d'écriture, de marque, de marche, de marge, de différance, de greffe, d'indécidable, de supplément, de *pharmakon*, d'hymen, de *parergon*, etc. »¹. L'interrogation de cette structure parasitaire consiste à remettre en question la structure axiomatique de l'opposition entre le dedans et le dehors² sur laquelle se fonde le discours de la tradition métaphysique. Le parasite est tenu au dehors, à l'écart, afin de préserver la pureté d'un dedans

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 190-191. Ainsi, par exemple, dans sa lecture de Rousseau, Derrida détermine le supplément comme un organisme parasitaire (J. Derrida, *De la grammatologie*, *op. cit.*, p. 253). Dans *La pharmacie de Platon*, le *pharmakon* est aussi défini comme un parasite (J. Derrida, *La dissémination*, *op. cit.*, p. 126).

² L'intérêt que porte Derrida à la signature sous la forme du *copyright* de Searle est aussi une façon d'interroger cette opposition entre le dedans et le dehors. Dans un entretien de *Points de suspension*, Derrida montre que la signature n'est ni simplement intérieure ni simplement extérieure au texte qu'elle signe : « La signature en général n'est ni *simplement* intérieure à l'immanence du texte signé (ici, par exemple, le corpus philosophique), ni *simplement* détachable et extérieure. Dans chacune de ces deux hypothèses, elle disparaîtrait comme signature. [...] Dans les deux cas (dehors ou dedans) vous vous contenteriez d'indiquer ou de mentionner votre nom, ce qui n'est pas signer » (J. Derrida, *Points de suspension*, Paris, Galilée, 1992, p. 233-234).

(la parole vive, le discours littéral et sérieux, etc.) que le parasite met en danger en s'y ajoutant. Derrida remet en cause ce partage entre le dedans et le dehors, la secondarisation et l'exclusion du parasite, en insistant sur le fait que celui-ci n'est pas simplement extérieur. Le parasite vit aux dépens du corps qu'il parasite, il le menace de l'intérieur. Il brouille la limite séparant le dehors du dedans et entame la pureté de celui-ci, le contamine. Ainsi, la possibilité de la fiction, déterminée comme parasitaire et exclue de l'analyse du discours sérieux, travaille tout énoncé, y compris l'énoncé sérieux. De même, la généralisation de l'écriture a pour objectif de montrer que la parole vive possède des caractères en commun avec l'écriture qu'elle exclut de son champ.

En outre, Derrida conteste les critères auxquels le philosophe américain se réfère pour établir une distinction entre les deux types de parasitisme. D'une part, le rapport de dépendance logique, le caractère dérivé du discours fictionnel évoqué par Searle, est précisément interrogé par Derrida qui insiste sur une logique de la contamination. Il juge d'autre part simplificatrice l'affirmation de Searle selon laquelle la dépendance du langage écrit par rapport au langage oral est simplement de l'ordre de la *contingence* dans l'histoire des langues humaines. Derrida analyse au contraire les rapports conflictuels entre l'écriture et le langage parlé à travers l'histoire de la philosophie, ainsi que les présupposés qui commandent l'exclusion de l'écriture hors de la parole vive. Le philosophe français fait remarquer que la question du langage mathématique et logique est prise en compte dans ses analyses, comme nous l'avons déjà précisé lorsque nous avons examiné, au troisième chapitre, l'argument de Searle dans *The World Turned Upside Down*.

5. La conclusion de la réponse de Searle : rappel du rôle de l'intentionnalité

Dans la conclusion de sa *Reply*, Searle insiste sur les rapports entre l'intentionnalité et l'itérabilité. Il prétend soutenir la thèse inverse de celle défendue par Derrida en affirmant que l'intentionnalité des actes de discours est rendue possible par l'itérabilité des

formes linguistiques. Les interlocuteurs ont la capacité de produire un nombre illimité d'actes de discours et de communiquer par conséquent une infinité de contenus différents. Les divers actes de discours sont compris par la reconnaissance de l'intention avec laquelle ils sont accomplis. Selon Searle, cette compétence communicative s'explique par la récursivité des règles du langage. La maîtrise de ces règles récursives permet au locuteur de produire un acte de discours avec une intention illocutoire déterminée et à son interlocuteur d'identifier cette intention à partir de l'expression linguistique produite conformément à ces règles. Ainsi, l'intentionnalité caractéristique des actes de discours présuppose à la fois l'itérabilité des marques linguistiques (l'instantiation du *type* à travers un nombre infini d'*occurrences*) et l'itérabilité de l'application des règles du langage. Searle conclut donc que l'itérabilité « n'entre pas en conflit, comme Derrida semble le penser, avec l'intentionnalité des actes linguistiques, parlés ou écrits, c'est le présupposé nécessaire des formes que prend cette intentionnalité »¹.

Derrida critique une nouvelle fois l'interprétation que propose Searle des analyses de *Sec* relatives à l'intentionnalité. Searle suppose que, du point de vue de Derrida, l'itérabilité rend impossible l'intentionnalité des actes de discours. Le philosophe français précise à nouveau ce qui est remis en question au niveau de l'intentionnalité. Il ne s'agit nullement de nier le rôle de l'intentionnalité dans la production d'un *speech act* en insistant sur l'itérabilité de toute marque. Derrida tente au contraire de montrer que l'itérabilité rend impossible le remplissement de l'intention illocutoire avec laquelle le *speech act* est accompli (c'est-à-dire son expression parfaitement adéquate) et l'identité à soi de cette intention. Le rôle de l'intention n'est pas annulé, mais décentré. La structure *altérante* de l'itérabilité explique ce décentrement de l'intentionnalité. Or, Searle précise encore dans sa conclusion que l'itérabilité permet la répétition du *même* mot, des *mêmes* règles du langage dans un nombre illimité de contextes différents.

Searle et Derrida supposent tous deux que l'itérabilité – qu'ils conçoivent différemment – rend possible l'intentionnalité. Cependant,

¹ J. R. Searle, « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », art. cit., p. 208.

alors que le premier insiste sur la place centrale de l'intentionnalité dans la communication en raison de la nature intrinsèquement intentionnelle du *speech act*, Derrida met l'accent sur l'écart *a priori* de l'intention par rapport à son expression et à elle-même. L'itérabilité est considérée par celui-ci comme une racine double, elle rend possible l'intentionnalité mais rend impossible la parfaite continuité entre l'intention et son expression dans l'acte de discours. Alors que, pour Derrida, cet écart est structurel, il est, pour Searle, toujours possible en principe de supprimer cet écart. La continuité entre le vouloir-dire et le dire permet le bon fonctionnement du *speech act*. Celle-ci est rendue possible par ce que Searle comprend par itérabilité, c'est-à-dire la répétition du même mot et des mêmes règles. Or, la conception derridienne de l'itérabilité est à nouveau incompatible avec cet argument de Searle.

VII. LES COMPLICATIONS DE LA THEORIE DES *SPEECH ACTS*

En scrutant l'argumentation de Searle relative au rôle de l'intentionnalité dans toute communication, nous avons indiqué que ce dernier prétendait dévoiler deux illusions qui empêcheraient Derrida de saisir la façon dont l'intentionnalité intervient dans la compréhension d'un énoncé. Le philosophe français considérerait, d'une part, que les intentions sont comme des images mentales derrière les expressions linguistiques. D'autre part, il persisterait à penser que les intentions doivent être de part en part conscientes. Dans sa réponse au philosophe américain, Derrida tente de démontrer que son interlocuteur est lui-même victime des illusions qu'il dénonce, à tort, dans l'argumentation de *Sec*. Derrida saisit l'opportunité que présente cette réplique pour faire apparaître la façon dont la théorie des *speech acts* peut être complexifiée, et, par conséquent, pour en montrer les limites. Dans ce chapitre, nous envisagerons tout d'abord la question du rôle que joue l'inconscient dans une théorie des actes de discours. Nous examinerons ensuite l'idéalisation impliquée par le privilège du discours littéral et sérieux dans une analyse du langage, ainsi que le statut problématique du discours du théoricien des *speech acts*. Nous terminerons par l'examen de la discussion relative à la nature des concepts dans une théorie des *speech acts*.

1. La question de l'inconscient

Que Searle puisse lui attribuer la croyance illusoire que les intentions doivent toutes être présentes à la conscience, suscite l'étonnement de Derrida. Aussi s'exclame-t-il, non sans ironie : « Voilà qu'un ou même plusieurs théoriciens patentés des *speech acts* allaient nous rappeler sévèrement à l'existence de l'inconscient ! »¹. Derrida rejette entièrement cette accusation et la retourne contre Searle : c'est bien plutôt le théoricien des *speech acts* qui ne prend pas en compte l'existence de l'inconscient psychanalytique dans ses

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 138.

analyses et qui, par conséquent, simplifie le modèle de l'acte de discours.

Derrida estime que le reproche que lui adresse le philosophe américain est en contradiction manifeste avec le texte même de *Sec*. Cet essai visant à démontrer l'impossibilité d'intentions pleinement présentes à la conscience, l'objection de la *Reply* – la présupposition que les intentions doivent être absolument conscientes – semble quelque peu curieuse. Derrida répond à cette objection en soulignant qu'il pense au contraire un *inconscient structurel*, qui est en revanche incompatible avec la théorie des *speech acts* : « L'entreprise de *Sec* est en son principe destinée à démontrer cette "inconscience structurale" [...] qui paraît étrangère, voire irrecevable à la théorie des *speech acts*, dans son axiomatique actuelle. Celle-ci paraît même construite pour tenir à distance l'hypothèse d'un tel Inconscient, comme d'un Grand Parasite »¹. Si les deux philosophes s'accusent mutuellement de négliger l'inconscient, c'est en fait parce qu'ils ne se réfèrent pas à une même conception de l'inconscient. En invoquant un inconscient qui serait exclu de la théorie des *speech acts* comme un grand parasite, Derrida se réfère à l'inconscient tel qu'il est compris en psychanalyse. Par contre, lorsque Searle affirme que les intentions ne sont pas toutes conscientes, cet inconscient est sans rapport avec la psychanalyse : il n'est pas le résultat du refoulement. L'inconscient searlien désigne seulement ce qui est potentiellement conscient et ce qui peut, par conséquent, être porté à la conscience. Dans *Intentionality*, le philosophe américain distingue précisément sa position de la conception freudienne de l'inconscient en expliquant ce qu'il entend lorsqu'il déclare que les croyances ne sont pas toutes conscientes : « Il n'est pas nécessaire, soit dit en passant, que des croyances inconscientes de ce genre résultent d'une quelconque répression, freudienne ou autre », ce sont de « simples croyances qui sont là sans qu'on y pense »². Ainsi, Searle reproche à Derrida de

¹ *Ibid.*, p. 139.

² J. R. Searle, *L'Intentionnalité*, *op. cit.*, p. 16. Searle ne prête guère attention à la question de l'inconscient dans *Intentionality*. Cependant, dans *The Rediscovery of the Mind*, le philosophe américain examine en détail cette problématique et y consacre tout un chapitre (cf. J. R. Searle, *The Rediscovery of the Mind*, *op. cit.*, p.

croire que les intentions doivent toutes être conscientes, pour lui opposer la présence d'intentions potentiellement conscientes. La critique de Searle s'explique si l'on se rappelle que, de son point de vue, Derrida propose une alternative entre la parfaite présence des intentions à la conscience ou l'absence pure et simple de toute intention. Searle montre ainsi qu'il n'est pas légitime de conclure, du fait que toutes les intentions ne sont pas entièrement présentes, à leur absence radicale : la présence d'une conscience potentielle doit au contraire être prise en considération.

À cette conception de l'inconscient comme conscience potentielle, Derrida oppose un inconscient structurel, un inconscient comme une « altérité radicale par rapport à tout mode possible de présence »¹. Cet inconscient structurel sape la théorie de la signification sur laquelle repose l'analyse des *speech acts*. Il remet en question l'idée suivant laquelle le locuteur peut déterminer sans aucune ambiguïté

151-173). Il y présente ce qu'il dénomme le *principe de connexion* suivant lequel tous les états mentaux inconscients peuvent en principe être rendus présents à la conscience. Selon lui, un état mental inconscient qui, par principe, ne serait pas accessible à la conscience n'existe pas. Searle constate que la notion d'inconscient recouvre plusieurs conceptions différentes et il établit un parallèle entre son propre point de vue et la première topique freudienne. L'inconscient auquel renvoie le *principe de connexion* correspondrait, estime Searle, à ce que Freud entend par le niveau pré-conscient, davantage qu'à la conception freudienne de l'inconscient que Searle préfère désigner par « conscience refoulée ». Il se réfère donc toujours à l'inconscient comme à une conscience potentielle. Or, ce point de vue est précisément critiqué par Derrida. Afin de marquer la divergence entre les deux philosophes à cet égard, on peut opposer à la conception searlienne – que Derrida désigne comme une « réserve de conscience implicite ou potentielle » (J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 139) – cet extrait de la conférence sur la *différance* : « Une certaine altérité – Freud lui donne le nom métaphysique d'inconscient – est définitivement soustraite à tout processus de présentation par lequel nous l'appellerions à se montrer en personne. Dans ce contexte et sous ce nom, l'inconscient n'est pas, comme on sait, une présence à soi cachée, virtuelle, potentielle. Il se diffère, cela veut dire sans doute qu'il se tisse de différences et aussi qu'il envoie, qu'il délègue des représentants, des mandataires ; mais il n'y a aucune chance pour que le mandant "existe", soit présent, soit "lui-même" quelque part et encore moins devienne conscient » (J. Derrida, *Marges de la philosophie*, *op. cit.*, p. 21).

¹ J. Derrida, *Marges de la philosophie*, *op. cit.*, p. 21.

l'intention de signification qu'il souhaite transmettre à son interlocuteur, ainsi que la possibilité dont dispose celui-ci d'identifier aisément cette intention. Afin de démontrer que l'inconscient dont il est question en psychanalyse vient perturber l'« herméneutique » des actes de discours, Derrida se fonde sur l'examen de la promesse développé dans *Speech Acts*. Searle y analyse les conditions nécessaires à la réussite de la promesse. Parmi ces conditions, figure une double exigence que Derrida s'emploie à complexifier. Cette condition suppose, d'une part, que le contenu de la promesse soit souhaité par celui à qui le locuteur promet, et, d'autre part, que ce dernier ait conscience d'un tel souhait. Searle estime que la promesse est défectueuse lorsque cette double condition n'est pas respectée. Il établit ainsi une différence – jugée essentielle – entre la promesse et la menace : alors que la promesse suppose que le locuteur s'engage à faire quelque chose *pour* autrui, la menace implique que le locuteur s'engage à faire quelque chose *à* autrui. Derrida en déduit, conformément à cette distinction, que sa propre promesse de critiquer la *Reply* constituerait dès lors plutôt une menace. Cependant, en contestant l'interprétation de *Sec*, la *Reply* de Searle n'attendait-elle pas une réponse de la part de Derrida ? Le philosophe américain ne désirait-il pas inconsciemment cette menace ? En suggérant que Searle redoute consciemment ce qu'il désire inconsciemment, Derrida remet en cause la règle stipulant qu'on peut seulement promettre ce qui est désiré et non ce qui est redouté. Aussi demande-t-il : « Que se passerait-il si, en promettant à Sarl de le critiquer, j'allais au-devant de ce que son Inconscient désire, pour des raisons à analyser, et fait tout pour provoquer ? Ma "promesse" sera-t-elle une promesse ou une menace ? Ce sera, répondrait peut-être Searle, une menace pour Sarl en tant que conscient, une promesse pour l'inconscient. Il y aura donc deux *speech acts* en un seul énoncé »¹. Si l'on soulève la question de

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 142. Dans la préface à l'ouvrage de Serge Margel consacré au *Timée*, Derrida affirme que maintenir la promesse en son essence pure de toute menace – comme Searle le fait dans *Speech Acts* – l'annule comme promesse. Pour qu'une promesse soit une promesse, sa perversion en menace doit toujours être possible. Si la menace est *a priori* exclue de la promesse, celle-ci se réduit à un programme, un calcul, et n'est donc plus une

l'inconscient et si l'on prend en compte l'idée d'un conflit entre ces deux désirs contradictoires, il devient problématique de discriminer la promesse de la menace, d'identifier l'intention qui permettra de décider quel acte de discours est accompli. L'inconscient, en excès sur le vouloir-dire, met en difficulté la théorie searlienne de la signification qui se fonde sur l'adéquation entre un dire et un vouloir-dire parfaitement déterminable par lui-même.

Dans *Speech Acts*, Searle reconnaît toutefois que la notion de promesse peut être utilisée dans des circonstances où elle constitue en réalité une menace. Néanmoins, il estime que cet emploi est inapproprié par rapport à une véritable promesse et qu'il en représente un sens dérivé marquant seulement la dimension d'engagement inhérente à la promesse. La condition énoncée par Searle, selon laquelle le locuteur doit avoir conscience que l'auditeur désire la réalisation de ce qui est promis, pose également la question de l'identité du sujet dans la

promesse. Il en est de même si ce qui est promis est parfaitement connu. La promesse présente ainsi une structure paradoxale : « Celle-ci doit toujours être à la fois, en même temps, infinie et finie dans son principe : *infinie* parce qu'elle doit pouvoir se porter au-delà de tout programme possible, et qu'à ne promettre que le calculable et le certain on ne promet plus ; *finie* parce qu'à promettre l'infini à l'infini on ne promet plus rien de présentable, et donc on ne promet plus. Pour être promesse, une promesse *doit pouvoir* être intenable et donc pouvoir *ne pas être* une promesse » (J. Derrida, « Avances », préface à *Le tombeau du dieu artisan*, de Serge Margel, Paris, Minuit, 1995, p. 26). Derrida propose une conception de l'événement de la promesse radicalement différente d'une théorie des *speech acts*. Il ne s'agit pas de dégager les conditions et les règles permettant d'identifier qu'une promesse a bien été accomplie avec succès. Cet événement ne peut se réduire au déploiement d'un programme, à la réalisation de certaines conditions. Pour qu'une promesse soit possible, pour qu'elle ne soit pas une prédiction, elle doit être menacée par la possibilité de ne pas être respectée. Le risque de l'échec lui est intrinsèque et lui permet d'être possible. Du point de vue de Derrida, l'événement doit se présenter comme *im-possible* : « Un im-possible qui n'est pas seulement impossible, qui n'est pas seulement le contraire du possible, qui est aussi la condition ou la chance du possible » (J. Derrida, « Une certaine possibilité impossible de dire l'événement », *Dire l'événement, est-ce possible ? Séminaire de Montréal, pour Jacques Derrida*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 101). L'événement comme im-possible, souligne Derrida, ne relève ni du constatif ni du performatif. Les conventions auxquelles doit se conformer le performatif neutralisent une telle conception de l'événement (*ibid.*, p. 109).

communication d'un acte de discours. De même qu'elle présuppose une certaine limpidité et univocité des intentions, la théorie des *speech acts* suppose une identité et une présence à soi idéales du locuteur et de l'auditeur. Ceux-ci sont absolument conscients de leurs intentions et peuvent les déterminer parfaitement. L'auditeur possède une claire conscience de ce qu'il désire et de ce qu'il appréhende, le locuteur est capable de déterminer précisément ces désirs ou ces craintes et d'adopter en connaissance de cause le comportement linguistique adéquat. La théorie des *speech acts* suppose que, derrière l'acte de discours littéral et sérieux, se trouve un « moi » parfaitement authentique qui serait entièrement réalisé dans l'énonciation. C'est à ce sujet véridique que sont rapportées les intentions illocutoires et les conditions de satisfaction qui garantissent le succès de l'acte de discours. Si différents souhaits ou croyances entrent en jeu, le théoricien des *speech acts* ne prendra en compte que les souhaits ou les croyances pour lesquels le locuteur s'engage véritablement dans son énonciation, ce qui suppose un sujet idéal, capable de les identifier clairement. Comme le souligne Mary Louise Pratt dans son analyse des différents modèles des théories des *speech acts*, le locuteur et l'auditeur sont considérés comme des « entités monolithiques », ils représentent « le célèbre sujet unifié, une vilaine créature maintenant chassée de France, et cherchant refuge dans des recoins d'Angleterre et d'Amérique du Nord »¹. À ce sujet parfaitement unifié, identique à lui-même, de la théorie des *speech acts*, Derrida oppose l'ambivalence, l'hétérogénéité du sujet qui est à l'origine du *copyright* de la *Reply*, et qui est multiplié, partagé dans une société à responsabilité limitée.

L'analyse des actes de discours présuppose en outre une situation idéale, « simulée », où sont écartés tout rapport d'antagonisme et toute

¹ M. L. Pratt, « Ideology and speech act-theory », in J. J. Weber (éd.), *The Stylistics Reader, from Roman Jakobson to the Present*, London, Arnold, 1996, p. 183. On peut cependant remarquer que, dans les débats de la philosophie de l'esprit, Searle est un des derniers défenseurs de ce sujet unifié. Ainsi, contre Dennett et sa conscience à « versions multiples », il se fait l'avocat, sinon du théâtre cartésien, du moins du « je pense » qui accompagne toutes mes représentations.

ambiguïté entre les interlocuteurs dans la transmission d'un acte de discours. Or, les *speech acts* qui interviennent dans ce débat entre Derrida et Searle contredisent ce modèle théorique. Comme Derrida l'affirme dans le passage cité précédemment, l'inconscient semble être un grand parasite dans cette description idéale de la communication. L'inconscient parasite d'un côté le modèle idéalisé de l'acte de discours où les intentions illocutoires sont absolument transparentes et univoques, et où le sujet est conscient de part en part. D'un autre côté, l'inconscient remet en question et parasite l'usage même du terme *parasite* dans les analyses d'Austin et de Searle, puisqu'à la signification assignée explicitement par Searle – la dérivation logique – s'ajoute, dans l'inconscient de celui-ci, une connotation péjorative, une évaluation morale. L'exclusion n'est pas seulement méthodique, elle écarte (inconsciemment ?) ce qui enfreint la pureté des règles de l'acte de discours et ce qui risque de miner l'idéalité de la théorie. Nous avons suggéré précédemment que la compréhension du terme *parasite* dépend de la conception de l'intentionnalité que se font respectivement les deux philosophes. Il semble donc que, outre l'itérabilité qui écarte l'intention d'elle-même et de son remplissement plein, l'inconscient interdise également la parfaite identité à soi des intentions illocutoires.

Les conditions nécessaires à la réussite de l'acte de discours, mises en avant par Austin et Searle, témoignent donc de ce que la question de l'inconscient n'est nullement prise en considération dans leurs analyses. Derrida propose de déplacer ces analyses en tenant compte d'un inconscient structurel et de la logique qu'implique l'itérabilité : « Une économie tenant compte des effets d'itérabilité, en tant qu'ils seraient inséparables d'une économie de (ce que l'on appelle encore) l'Inconscient et d'une graphématique des indécidables [...], une telle économie ne fournirait pas une terminologie technique plus élégante à la théorie actuelle des *speech acts*. Elle en provoquerait une refonte générale »¹. Si l'inconscient structurel remet en question l'unicité et la simplicité des intentions, si l'itérabilité interdit la plénitude de ces intentions et généralise la fiction, les règles et les

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 144.

modèles idéalisés sur lesquels se fonde la théorie des actes de discours perdent dès lors leur pertinence. Ils ne se rapportent pas aux situations réelles des actes de discours.

La psychanalyse intervient également dans la réplique de Derrida lorsque celui-ci examine les rapports entre Searle et Austin, entre le disciple et son maître. Derrida suggère que l'attitude de Searle à l'égard d'Austin présente un fonctionnement œdipien. Le philosophe français s'intéresse plus précisément à l'argument de la *Reply*, analysé au cinquième chapitre, qui justifie l'exclusion stratégique et provisoire du discours parasitaire. Searle y déclarait que l'examen du discours fictionnel n'est rendu possible que lorsqu'une théorie générale des actes de discours a été développée. Ce qu'Austin, mort prématurément, n'a pas pu accomplir. Derrida souligne l'ambiguïté du verbe « développer » employé dans la *Reply*. Il peut désigner, d'une part, l'approfondissement, jusque dans ses moindres détails, de la théorie exposée par Austin, et, d'autre part, l'élaboration d'une théorie dont le philosophe d'Oxford n'aurait posé que les linéaments. La gestion searlienne de l'héritage austinien témoignerait à la fois d'un parricide et d'une certaine prétention dynastique. Searle conteste l'héritage et renvoie dans sa *Reply* aux articles dans lesquels il a critiqué Austin. Il ajoute que ce dernier n'aurait pas pu rendre compte du discours fictionnel, que seule sa théorie générale permet d'expliquer. Mais celui-ci poursuit par ailleurs l'œuvre du philosophe d'Oxford en défendant son héritage contre ceux qui, comme Derrida, déforment la pensée austinienne.

La scène de métaphysique œdipienne suggérée par Derrida montre que le rapport de Searle à Austin n'est pas purement neutre et désintéressé. Analysant ce rapport, Derrida écrit : « Doutant de sa légitimité, il [Searle] veut être le seul à hériter et même le seul, en tête à tête, à rompre parfois l'identification filiale, ce qui est ici le comble de l'identification, à critiquer ou développer le maître, à le défendre devant les autres au moment même de l'identification meurtrière, parricide : on connaît ça, en philosophie, *mutatis mutandis*, depuis le Sophiste »¹. On peut cependant estimer que l'ambiguïté de Searle à l'égard d'Austin est légitime. Le rôle du disciple ne consiste-t-il pas

¹ *Ibid.*, p. 85-86.

aussi à reprendre la théorie inachevée du maître, à la corriger et à la perfectionner, et, ainsi, d'une certaine façon, à le « trahir » ? Peut-il y avoir héritage sans trahison ? Cette trahison n'est-elle pas aussi la marque de l'originalité de la pensée du disciple ? La pensée derridienne de l'itérabilité, supposant l'altération de ce qu'elle reproduit, ne conduit-elle pas elle-même à cette conclusion ?

2. *L'idéalisation du langage et le privilège du discours littéral et sérieux*

Lorsque Searle reproche à Derrida de croire que les intentions sont des images intérieures qui se tiennent derrière les expressions linguistiques et les animent, il lui objecte qu'il n'y a pas d'écart entre les intentions illocutoires et leurs expressions dans le discours littéral et sérieux. Au contraire, celles-ci réalisent ces intentions. Comme nous l'avons déjà relevé au quatrième chapitre, Derrida estime que cette objection ne s'oppose pas à l'illusion implicite que Searle entend dévoiler, mais, au contraire, la confirme. Searle se tient toujours, estime Derrida, du côté d'une psychologie précritique – laquelle est dénoncée dans l'essai sur Austin – en maintenant les distinctions entre *intention* et *expression*, ou entre *intention* et *représentation*. Le philosophe français conteste ce privilège du discours littéral et sérieux qui manifeste idéalement une continuité entre l'intention et l'expression. L'objection se fondant sur ce modèle idéal de discours est en effet dénuée de pertinence du point de vue de Derrida. D'une part, elle va à l'encontre de la lettre même de *Sec* où les hiérarchies entre le sérieux et le non-sérieux, le littéral et le non-littéral, sont précisément remises en question. D'autre part, et peut-être même principalement, l'idéalisation requise par ce privilège du discours littéral et sérieux ne peut être légitimement proposée : « Il s'agit d'abord de l'impossibilité structurelle et de l'illégitimité d'une telle "idéalisation", fût-elle méthodologique et provisoire »¹.

Le philosophe français appuie sa critique de l'idéalisation opérée par la théorie des actes de discours sur un passage de *Speech Acts*,

¹ *Ibid.*, p. 129.

dans lequel Searle estime qu'il est nécessaire de recourir à une idéalisation de son objet d'analyse. Il nous semble utile de présenter brièvement les développements – non repris dans la réplique de Derrida – qui amènent Searle à adopter un modèle idéal, étant donné qu'ils sont liés à l'objection que ce dernier formule ultérieurement à l'encontre de la critique derridienne. Dans ce chapitre, auquel nous avons déjà fait allusion en évoquant la question de l'inconscient, Searle analyse l'acte illocutoire de la promesse. Il y examine les conditions de succès de la promesse en vue de dégager les règles régissant l'utilisation des marqueurs de cette force illocutoire. Le théoricien des *speech acts* se réfère aux travaux de philosophie du langage, et plus précisément aux *Philosophical Investigations* de Wittgenstein, pour affirmer que les concepts du langage naturel présentent une certaine imprécision et possèdent entre eux des ressemblances de famille. Searle estime que ce caractère vague des concepts ne constitue nullement une entrave à une analyse philosophique du langage. L'analyse visant à déduire les conditions et les règles gouvernant un acte illocutoire (en l'occurrence celui de la promesse) doit toutefois, en raison de cette indétermination des concepts, idéaliser le concept qu'elle étudie. Ainsi, l'analyse de la promesse, affirme Searle, « portera sur ce qui forme le centre du concept de promesse. Je ne traiterai pas ici des cas marginaux, des cas limites, ni des cas présentant certains défauts. Cette approche a pour conséquence que l'on peut trouver des emplois ordinaires du mot "promettre" qui constituent des contre-exemples pour notre analyse. [...] Je [...] laisserai de côté celles [les promesses] qui sont effectuées au moyen de tournures elliptiques, de sous-entendus, de métaphores, etc. [...] En un mot, je ne m'occuperai que d'un cas simple et idéalisé de promesse. Cette méthode qui consiste à construire un modèle idéal est analogue à la façon dont la plupart des sciences construisent une théorie ; cf. la construction des modèles économiques, les descriptions du système solaire où les planètes sont considérées comme des points. Sans abstraction et sans idéalisation, il n'y a pas de systématisation possible »¹.

¹ J. R. Searle, *Les actes de langage*, op. cit., p. 97.

La critique de Derrida se fonde également sur un autre extrait de *Speech Acts*, dans lequel, en vue de cerner le centre du concept de promesse, le philosophe américain procède à une exclusion du discours fictionnel analogue à celle opérée par Austin. L'accomplissement sans défaut de la promesse suppose un certain nombre de conditions rendant possible la communication de toute énonciation stricte et littérale. En se limitant à ce type particulier d'énonciations, Searle écarte, d'une part, les énonciations où le locuteur ne prend pas la responsabilité de ce qu'il avance, et, d'autre part, les emplois figurés du langage. Ces conditions impliquent notamment que le locuteur et l'auditeur aient conscience de ce qu'ils font et ne se livrent pas à des formes parasitaires de communication, telles que la représentation théâtrale ou la plaisanterie.

La remise en question de l'idéalisation à laquelle procède le théoricien des *speech acts* repose, d'une part, sur la justification de cette idéalisation par la référence aux méthodes employées dans les autres sciences, et, d'autre part, sur l'isolement des actes de discours stricts et littéraux nécessaire à l'idéalisation.

a) La justification de l'idéalisation

Derrida entend démontrer que l'argument de Searle, consistant à évoquer une analogie avec la construction des modèles scientifiques, entraîne un paradoxe par rapport à ce qu'il est destiné à justifier. Toute l'analyse searlienne de la promesse (qui est ensuite généralisée à tout type de *speech acts*) est centrée sur le modèle idéal de l'acte de discours sérieux et littéral et exclut toutes les autres formes de *speech acts*. Le philosophe américain défend ce choix en affirmant que cette méthode est *analogue* à la construction des modèles dans la majorité des disciplines scientifiques. La justification de l'exclusion d'emplois non-littéraux du langage repose dès lors elle-même sur une forme figurée, non-littérale, du discours : l'analogie. Searle fonde donc toute la démarche gouvernant son analyse des actes de discours sérieux et littéraux sur une analogie : « L'énoncé qui pose, propose, suppose, allègue une analogie [...] repose *finalement* sur du métaphorique ou de l'ironique, du non-littéral. C'est inquiétant pour un énoncé qui

prétend *fonder toute la méthodologie* (abstraction, idéalisation, systématisation, etc.) de la théorie des *speech acts* »¹. La théorie se trouve ainsi confrontée au problème de la réflexivité du langage. Elle ne peut analyser le langage qu'en utilisant le langage et tombe dans une régression à l'infini. Or, si le langage est structuré, comme insiste Derrida, par la possibilité du parasitisme, les propos du théoricien des *speech acts*, même s'ils relèvent d'un métalangage, sont également structurés par cette possibilité et ne peuvent l'écarter, même méthodologiquement. Nous avons souligné au cinquième chapitre que, selon Derrida, le parasite ne pouvait être exclu, simplement tenu au dehors, mais qu'il vivait aux dépens de son hôte. Ici, le discours de Searle, qui prétend isoler le discours littéral et sérieux et exclure ses parasites comme le langage métaphorique ou la fiction, ne peut tenir ces parasites totalement au dehors. Son discours repose sur une métaphore, il est parasité par la fiction. En outre, on peut également entrevoir une certaine « fictionnalité » dans la présentation searlienne des arguments de Derrida, dans la reconstruction de ses arguments. Lorsque Searle propose un résumé de la lecture derridienne des analyses d'Austin, lorsqu'il présente « l'Austin de Derrida », le philosophe français lui reproche de déformer son interprétation. D'une certaine façon, « l'Austin de Derrida » présenté dans la *Reply* relève aussi de la fiction.

Outre le caractère paradoxal de l'argumentation destinée à légitimer l'idéalisation, Derrida estime que cette justification n'est pas fondée dans le cadre d'une analyse du langage. La théorie des *speech acts* porte en effet sur le langage ordinaire, lequel n'est pas entièrement idéalisable. L'idéalisation à laquelle prétend Searle sera donc toujours limitée. Cependant, dans la mesure où ce dernier reconnaît que des contre-exemples au modèle idéal de la théorie pourront toujours se présenter dans les faits, la divergence entre les deux philosophes semble ne tenir qu'à l'importance accordée à la marge d'écart par rapport au cas idéal. Dans la perspective de Searle qui cherche à établir une forme standard, cet écart est considéré comme négligeable. Son analyse est guidée par une norme qui implique l'exclusion d'un certain nombre d'emplois du langage ordinaire.

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 133-134.

Ceux-ci ne seront pris en considération qu'une fois la description du modèle idéal achevée.

De façon plus générale, on peut comprendre l'idéalisation opérée par Searle en fonction du projet qu'il poursuit. Il tente de systématiser et de rendre plus précise l'analyse d'Austin. Ainsi, par exemple, dans son article *Taxinomie des actes illocutoires* (repris dans *Sens et expression*), Searle montre que les analyses austiniennes entremêlent deux catégories différentes, le verbe illocutoire et l'acte illocutoire. Il considère que ces catégories doivent au contraire être clairement distinguées. Si le philosophe américain reconnaît que des cas limites se présenteront toujours dans la *réalité* du langage, il estime cependant que la *théorie* doit disposer de principes de classification plus rigoureux, raison pour laquelle il propose une nouvelle taxinomie. Il ne semble pas, contrairement à ce qu'affirme Derrida, que le caractère imprécis des concepts constitue, pour Searle, un accident du langage nécessitant d'être corrigé par une idéalisation. Pour le philosophe américain, cette opération est nécessaire en fonction de la démarche adoptée et du souci de précision de la théorie. Searle admet certes l'imprécision intrinsèque des concepts dans leur usage courant, mais il considère que l'analyse doit commencer par délimiter ces concepts. Le philosophe américain tente de dégager la forme logique des actes illocutoires et de les exprimer par une notation formelle, par différents symboles. Ce projet implique que l'on parte de cas simplifiés, idéalisés, qui pourront ensuite être complexifiés. Les actes de discours non-sérieux, non-littéraires sont alors abordés d'un point de vue pragmatique, notamment dans l'article sur les actes de discours indirects. Or, un tel projet de formalisation des actes illocutoires commençant par exclure les cas marginaux n'est pas légitime dans la perspective de Derrida. Pour ce dernier, l'écart par rapport à la norme n'est nullement dérisoire. Il considère qu'il représente une possibilité essentielle du cas standard et s'intéresse à ce qui interdit de dépasser cet écart vers l'idéal, aux points de résistance. S'interrogeant sur les implications de cette possibilité structurelle pour une théorie des *speech acts*, il met par conséquent en évidence les limites de toute théorie qui privilégie le point de vue de l'idéal, ne

tient pas compte de l'écart et considère que les cas marginaux ne posent pas de problèmes sérieux.

Par rapport à Searle qui se fonde sur un modèle simplifié en allant droit au centre du concept de promesse, Derrida s'intéresse aux cas limites et aux cas marginaux, aux bords du concept de promesse. La différence entre ces deux stratégies apparaît également dans les modes argumentatifs. Searle déclare ne prêter attention qu'aux points les plus *importants* de *Sec*, n'envisager que des questions *cruciales* et relever les *principales* erreurs de Derrida. Celui-ci s'intéresse par contre à ce qui constitue, pour Searle, des détails ou des points marginaux dans ses écrits, comme les parenthèses, les notes en bas de page, ou le *copyright* de la *Reply*. Or, cette question du *copyright* n'est pas si accessoire ; elle rassemble plusieurs enjeux de ce débat, comme nous l'avons entrevu à plusieurs reprises.

b) Les oppositions hiérarchiques établies par idéalisation

Derrida conteste les oppositions hiérarchiques qu'établit par idéalisation la théorie des actes de discours entre les concepts de sérieux et de non-sérieux, de littéral et de figuré, etc. Bien que cet argument ait déjà été explicité au cinquième chapitre, nous le rappelons cependant brièvement afin de suivre les arguments de Derrida relatifs à la question de l'idéalisation et afin de présenter ultérieurement la réponse qu'en donnera Searle dans son compte rendu de l'ouvrage de Culler.

La conception derridienne de l'itérabilité perturbe les oppositions hiérarchiques et interdit de séparer les *speech acts* stricts et littéraux des *speech acts* fictifs, ironiques ou métaphoriques. Déterminée dans son fonctionnement par l'itérabilité, toute marque peut être itérée selon un nombre illimité de manières différentes et peut donc être employée de façon non-littérale et non-sérieuse. La marque inscrit donc en sa structure la possibilité de l'écart, la possibilité d'un écart qui ne peut être délimité par la théorie qui sépare et exclut certaines formes de discours. Derrida décrit cette limite théorique de la façon suivante : « Le remarquable de la marque inclut la marge dans la marque. La ligne de la marge n'est donc jamais rigoureusement

déterminable, elle n'est jamais pure et simple [...] dès lors qu'elle est itérable, une marque marquée de la valeur dite "positive" ("sérieux", "littéral", etc.) peut être mimée, citée, transformée en "exercice" ou en "littérature", voire en "mensonge", c'est-à-dire porter en soi son autre, son double négatif »¹. Du point de vue de la logique de l'itérabilité, de la logique de la contamination, l'analyse ne peut isoler un concept, même pour des raisons méthodiques. Les concepts n'ont pas de pureté idéale, ils ne se déterminent que l'un par rapport à l'autre en raison de l'itérabilité qui les constitue.

En raison du rôle que joue l'itérabilité dans son argumentation, Derrida, s'adresse une objection : cette itérabilité ne doit-elle pas être considérée comme un principe pur obtenu par idéalisation ? Le philosophe français répond par la négative : l'itérabilité est certes un concept idéal pour désigner une structure particulière, une répétition altérante, mais cette itérabilité ne peut elle-même faire l'objet d'une idéalisation absolue ou d'une simplification. La structure de l'itérabilité – l'identification et l'altération – s'applique au concept même d'itérabilité et limite par conséquent son idéalité. L'itérabilité a le statut d'une racine double, elle rend possible le projet d'idéalisation tout en le limitant. Elle le rend possible puisqu'elle permet la répétition indéfinie d'une marque et sa reconnaissance à travers ses répétitions ; elle constitue l'identité et l'idéalité de cette marque. Cette identité et cette idéalité ne sont cependant jamais absolues ; l'itérabilité qui les rend possibles implique un passage par l'altérité entamant leur pureté. La structure de l'itérabilité rend impossible le projet serein de maintenir les concepts de sérieux, littéral, etc., purs de toute contamination par le fictif, le figuré ; et cela même si elle constitue l'idéalité (dès lors limitée) de ces concepts. Ce principe d'altération est également valable pour l'itérabilité : celle-ci n'a pas de pureté idéale, elle appartient, comme nous l'avons noté au cinquième chapitre, à une chaîne d'autres quasi-concepts et est recoupée par la citationnalité et le parasitisme. L'itérabilité ne peut donc être isolée pour faire l'objet d'une systématisation. Revenant dans la postface sur le statut particulier du concept d'itérabilité, Derrida déclare : « Le concept d'itérabilité est ce singulier concept qui rend possible la

¹ *Ibid.*, p. 134-135.

silhouette de l'idéalité, donc du concept, et donc de toute distinction, ou de toute opposition conceptuelle. Mais c'est aussi le "concept" qui, *du même coup*, marque la limite de l'idéalisation et de la conceptualisation : "concept" ou quasi-concept du concept dans son rapport conceptualisable au non-concept »¹.

3. Les limites de la théorie des *speech acts* et le statut du discours du théoricien

Si l'idéalisation à laquelle prétend la théorie des *speech acts* est illégitime et insuffisante, le projet d'une analyse du langage ne se trouve pas pour autant réduit à néant. Derrida dénonce par contre la tendance, dans la théorie des actes de discours, à purifier le langage et à n'en privilégier qu'une partie idéale. Il s'agit, pour Derrida, de faire apparaître les limites de la théorie qui ne peut déterminer que partiellement son objet en se concentrant sur des *speech acts* littéraux et sérieux purifiés de leurs parasites. Comme le souligne Henry Staten, l'entreprise générale de Derrida consiste à montrer qu'il n'y a pas de limite d'essence au langage² et que l'on ne peut donc établir une distinction essentielle entre, par exemple, le langage sérieux et le langage non-sérieux³. Si la théorie des actes de discours élargit le champ d'analyse du langage et prend en compte sa dimension dynamique, actionnelle – et non plus seulement descriptive –, elle procède néanmoins à des exclusions et pose ainsi des limites au

¹ *Ibid.*, p. 216. La notion de *quasi-concept* renvoie à la dimension *quasi-transcendantale* que nous avons explicitée au cinquième chapitre, en nous référant à l'interprétation de Gasché, comme une interrogation sur les conditions de possibilité et d'impossibilité.

² H. Staten, *Wittgenstein and Derrida*, Oxford, Blackwell, 1985, p. 21. Dans la postface, Derrida écrit : « Il appartient à ce dernier [le discours standard], dans son essence la plus originaire, de pouvoir donner lieu à la fiction, au simulacre, au parasitage – et de pouvoir ainsi se "désessentialiser", si on peut dire » (J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 242-243). On ne peut donc proposer une limite d'essence entre formes standard et formes feintes puisque la fiction est une possibilité essentielle de la forme standard.

³ On peut également établir un parallèle avec *La voix et le phénomène* où Derrida remet en question le système des distinctions essentielles posées par Husserl.

langage que Derrida s'emploie à brouiller. En reportant l'examen des cas limites, des cas marginaux, la théorie des *speech acts* ne prend pas en compte la façon dont le cas standard est structuré par la possibilité de ces cas limites. La théorie ne peut donc véritablement déterminer la forme standard en écartant les possibilités essentielles de fiction, de métaphore, etc. L'idéalisation qui consiste à isoler le discours littéral et sérieux « reste déficiente, elle n'a pas pris en compte des prédicats essentiels. Elle échoue à rendre compte de cela même dont elle se propose le concept idéal »¹.

En se référant au vocabulaire de la psychanalyse, Derrida précise que l'abréviation *Inc.*, dans le titre de sa réplique, renvoie à l'*incorporation* et à la limite entre ce processus et celui de l'*introjection*. Dans *Fors*, Derrida a analysé les deux processus, indissociables, de l'*introjection* et l'*incorporation*. Dans l'*introjection*, le moi intériorise l'objet et l'assimile, s'y identifie. L'*incorporation* intervient à la limite du processus d'*introjection* lorsque celui-ci échoue. Le moi tente alors de s'approprier un objet qu'il maintient comme autre, il inclut un objet qu'il exclut simultanément et établit ainsi une séparation à l'intérieur. Derrida décrit le processus d'incorporation comme « une sorte de vol pour se réapproprier l'objet-plaisir. Mais la réappropriation est simultanément rejetée : d'où le paradoxe d'un corps étranger gardé comme étranger mais du même coup exclu d'un moi qui dès lors n'a plus affaire à l'autre, seulement à lui-même. Plus il garde l'étranger comme étranger en lui, plus il l'exclut. Il mime l'introjection »². En tâchant d'*incorporer* son objet, la théorie des *speech acts* ne peut donc se l'approprier totalement.

On peut dès lors avancer l'hypothèse suivante afin d'expliquer cette référence à la psychanalyse dans l'intitulé de la réponse de Derrida. La théorie sartrienne prétend rendre compte des actes de discours en général, c'est-à-dire non seulement des actes de discours sérieux, mais aussi de ceux qui en sont dérivés, des actes de discours

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 215.

² J. Derrida, « Fors », préface à *Le verbiage de l'homme aux loups*, de N. Abraham et M. Torok, Paris, Aubier-Flammarion, 1976, p. 17-18. Ce processus d'incorporation est également décrit comme un « vomissement interne » (*ibid.*, p. 56).

feints ou figurés. À cette fin, Searle commence par étudier les formes sérieuses et maintient les formes feintes ou figurées à l'écart des premières. Il tente d'une certaine façon de produire une *incorporation* : il inclut les *speech acts* feints tout en les rejetant comme étrangers aux *speech acts* sérieux. Il établit un cloisonnement à l'intérieur du langage entre ces deux formes, il pose une limite entre un « dedans » et un « dehors » au sein du langage. Or, Derrida déclare que cette *incorporation* ne peut se produire que de façon limitée. La fiction travaille le *speech act* sérieux, elle ne peut être maintenue au dehors. La séparation entre ces deux formes du langage empêche le théoricien de rendre compte du cas idéal qu'il prétend isoler, puisque la possibilité de la fiction structure cette forme standard. Ainsi, le discours de Searle destiné à justifier l'idéalisation recourait lui-même au langage figuré en invoquant une analogie.

Derrida montre que la position du théoricien des *speech acts* rencontre, de façon plus générale, un autre paradoxe. Le discours du théoricien ne décrit pas de façon purement objective les distinctions posées entre le *speech act* sérieux et non-sérieux, le *speech act* littéral et figuré, etc. Le théoricien prétend en effet accomplir des actes de discours sérieux et littéraux. Un des pôles des oppositions analysées est donc privilégié et gouverne le discours du théoricien. Ce discours est par conséquent déterminé et normé par une partie de l'objet qu'il entend analyser. Selon Derrida, la valeur de sérieux à laquelle il prétend lui est interdite puisque, se conformant à l'une des valeurs de la hiérarchie examinée, il ne peut adopter un point de vue impartial vis-à-vis de son objet : « Parce que le *speech act* modèle de la théorie actuelle des *speech acts* veut être sérieux, il est normé par une partie de son objet et il n'est donc pas neutre. Il n'est pas scientifique, il ne peut être pris au sérieux. C'est le drame de cette famille de théoriciens : s'ils veulent à tout prix produire des énoncés sérieux, ils ne peuvent être pris au sérieux »¹. Derrida lance en quelque sorte un défi à son interlocuteur en lui suggérant de saisir cette opportunité et de prendre le risque de déclarer que les *speech acts* accomplis dans le discours théorique n'étaient pas entièrement sérieux et littéraux, mais aussi un peu fictifs, ironiques ou métaphoriques. On pourrait objecter

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 137.

à Derrida que le discours du théoricien se situe à un niveau méta-linguistique et échappe donc au paradoxe. Toutefois, il s'agit, pour Derrida, d'inclure la possibilité du non-sérieux dans le discours théorique, de ne pas la considérer comme dérivée du cas idéal. Selon Derrida, la théorie des *speech acts* acquerrait une plus grande force si elle assumait ce risque.

Derrida ne prend-il pas un tel risque dans *Limited Inc. a b c...* ? Il laisse délibérément planer un certain doute quant au sérieux de ses *speech acts*. Cette réplique peut être considérée comme une critique, par un entremêlement de *speech acts* sérieux et non-sérieux, de la prétention du discours du théoricien à être purement sérieux. Dans sa *Reply*, Searle affirme en effet une telle ambition : il prétend déclarer ce qui est assurément faux dans l'argumentation de *Sec*, avancer ce qui est évidemment vrai de la nature du langage, prêter son attention aux points les plus importants. Le jeu de mots sur le *copyright* de Searle, la discussion de son exemple relatif aux deux acceptions du verbe *to pretend*, l'interprétation des rapports entre Austin et Searle selon un fonctionnement œdipien, représentent des exemples de *speech acts* mêlant sérieux et non-sérieux. Cette contestation de la prétention à un discours absolument sérieux apparaît exemplairement lorsque Derrida se demande si ce qu'il vient d'avancer était vraiment sérieux ou encore lorsque, après avoir avancé quelques arguments, il se rappelle à l'ordre en se donnant pour impératif d'accomplir à présent des *speech acts* sérieux, les seuls *speech acts* qu'Austin et Searle prennent véritablement en considération. Dans la conclusion de sa réponse, Derrida laisse indécis le sérieux ou le non-sérieux de sa réplique, ainsi que – non sans ironie – le sérieux ou le non-sérieux des écrits de Searle : « J'avais (très) sincèrement promis d'être sérieux. Ai-je tenu ma promesse ? Ai-je pris Sarl au sérieux ? Ai-je pris Searle au sérieux ? Je ne sais pas si je le devais. Étaient-ils eux-mêmes sérieux dans leurs *speech acts* ? Dirai-je que je le crains ? Serait-ce dire que je ne prends pas leur sérieux très au sérieux ? »¹.

Lorsque Derrida se demande s'il était sérieux, il prend certes le risque de saper la crédibilité de ses arguments et de donner l'impression qu'il n'a fait que se moquer de Searle au cours de sa

¹ *Ibid.*, p. 197.

réplique. Cette question s'inscrit cependant dans le cadre de la critique qu'il développe à l'encontre de la démarche searlienne. En se référant à la position défendue par Derrida, à l'idée d'une contamination essentielle entre le sérieux et le non-sérieux en raison de la structure de l'itérabilité, on peut considérer que c'est une façon de montrer que ces deux possibilités ne peuvent être séparées l'une de l'autre dans une théorie qui prétend analyser le langage. On peut certes estimer qu'on ne conclut pas une réplique de cette manière et que ce n'est pas défendre des arguments que de tourner à ce point en dérision son « adversaire ». La prétention au sérieux et à la véracité des arguments avancés doit tout de même être considérée comme tout à fait légitime dans un discours philosophique. Il est indéniable que le mode d'écriture de la réponse de Derrida n'a pu qu'agacer Searle et confirmer son jugement relatif aux textes derridiens comme relevant d'un jeu purement rhétorique aux affirmations non fondées. Cependant, on ne peut pas négliger qu'il y a des implications sérieuses derrière l'ironie, parfois agressive, de la réplique de Derrida qui, comme nous l'avons déjà signalé, est écrite selon un double mode, à la fois théorique et pratique. Les *speech acts* « non-sérieux » démontrent concrètement les arguments avancés. Le philosophe français rappelle ainsi, par la mise en pratique de ses arguments, que le discours philosophique n'est pas purement théorique, mais implique aussi une certaine pratique. Dans cette mesure, on peut se demander si l'objection du métalangage conserve sa pertinence et si la limite séparant le langage du discours du théoricien et le langage qui constitue l'objet de son analyse n'est pas émoussée¹. Derrida refuse quant à lui de considérer

¹ Dans *Positions*, Derrida affirme en effet qu'il n'y a pas de métalangage et précise qu'il préfère dire qu'il n'y a pas de hors-texte (J. Derrida, *Positions*, *op. cit.*, p. 117, note 33). Searle critique, dans son compte rendu de l'ouvrage de Culler, l'absurdité de cette formule qui, selon lui, implique une réduction de la réalité à la textualité. Dans la postface de *Limited Inc.*, Derrida revient sur l'interprétation de l'expression « il n'y a pas de hors-texte » et précise ce qu'il entendait par là : « La phrase qui, pour certains, est devenue une sorte de slogan en général si mal compris de la déconstruction (“il n'y a pas de hors-texte”) ne signifie rien d'autre : il n'y a pas de hors contexte » (J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 252). Derrida ne propose pas de réduire la réalité à la textualité, il recourt à un concept généralisé du texte qui ne se confond pas avec la conception

que son discours relève d'un métalangage¹. En prétendant analyser les *speech acts*, le théoricien accomplit des *speech acts* qui ne peuvent relever d'un autre ordre que ceux qu'il étudie. Le statut du discours théorique s'avère dès lors problématique : de quel ordre relèvent les *speech acts* énonçant les conditions et les règles auxquelles doit se conformer tout *speech act* pour être accompli avec succès ? Quelles conditions et quelles règles le discours théorique doit-il dès lors respecter² ? Quelle est sa légitimité ? Si le discours visant à rendre

traditionnelle du texte comme totalité close et qui ne réduit pas toute référence : « Ce que j'appelle "texte" implique toutes les structures dites "réelles", "économiques", "historiques", socio-institutionnelles, bref tous les référents possibles. Autre manière de rappeler une fois encore qu'il n'y a pas de hors-texte. Cela ne veut pas dire que tous les référents sont suspendus, niés ou enfermés dans un livre. [...] Mais cela veut dire que tout référent, toute réalité a la structure d'une trace différentielle » (*ibid.*, p. 273). Searle estime que l'explication proposée par Derrida illustre de nouveau la stratégie rhétorique de la déconstruction : l'affirmation audacieuse de départ se transforme en thèse triviale. Dans *La construction de la réalité sociale*, Searle déclare que Derrida avance tout d'abord, contre le réalisme naïf, l'idée qu'il n'y a pas de hors-texte sans le moindre argument. Searle ayant souligné l'absurdité de cette réduction de la réalité à la textualité, Derrida opère un revirement par rapport à sa thèse initiale et avance des banalités (J. R. Searle, *La construction de la réalité sociale*, trad. C. Tiercelin, Paris, Gallimard, 1998, p. 205-206). Derrida a-t-il vraiment révisé son jugement suite aux critiques de Searle ? Dans *De la grammatologie*, où est avancée la formule « il n'y a pas de hors-texte », Derrida proposait déjà un concept plus général du texte en parlant du texte en un sens infrastructurel (J. Derrida, *De la grammatologie*, *op. cit.*, p. 234). Derrida y remettait en question l'idée d'un signifié ou d'un référent transcendantal qui mettrait un terme au jeu de renvois textuels.

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 218 : « Mes formules ne sont pas absolues ni absolument formalisantes, elles ne peuvent prétendre au métalangage ».

² Les règles qu'il pose ne comportent-elles pas, dès lors, une part d'arbitraire ? Ne ressortissent-elles pas à une certaine fictionnalité ? Derrida estime en effet que l'exclusion searlienne de la fiction est d'autant plus illégitime que les règles énoncées par le théoricien des *speech acts*, notamment pour expliquer les rapports entre les formes standard et les formes feintes, ont une dimension fictionnelle. Derrida ne propose pas pour autant de placer sur un même plan les diverses formes de fiction : « Non que j'assimile tous les régimes de fiction, non que je considère les lois, les constitutions, la déclaration des droits de l'homme, la grammaire ou le code pénal comme les romans. Je rappelle seulement que ce ne sont pas des "réalités naturelles" et qu'elles relèvent du même pouvoir structurel

compte des *speech acts* en produit lui aussi, peut-il y avoir une science parfaitement objective des actes de discours ?

En raison de la contamination essentielle du sérieux par le non-sérieux sur laquelle insiste Derrida, ne peut-on pas suggérer qu’Austin n’était pas tout à fait sérieux dans *How to Do Things with Words* ? Le philosophe d’Oxford proposait-il sérieusement d’exclure le discours parasitaire, non-sérieux, de ses analyses ? Une telle hypothèse est défendue par la critique littéraire Shoshana Felman dans sa lecture dissidente des écrits d’Austin. Par rapport aux interprétations traditionnelles, la lecture plutôt extravagante de Felman présente un Austin subversif et le place dans le rôle d’un Don Juan qui séduit ses lecteurs. Elle conteste explicitement l’interprétation des conférences sur les performatifs proposée par Derrida et reproche à ce dernier (mais aussi à Searle et aux autres théoriciens des *speech acts*) d’avoir mal lu le texte austinien. Felman constate que la tradition philosophique a seulement prêté attention à la dimension constative du discours d’Austin et qu’elle a négligé l’humour de ses écrits. Felman tente, au contraire, de mettre l’accent sur l’aspect humoristique de l’œuvre du philosophe d’Oxford, en insistant notamment sur le choix des titres, lesquels comportent une bonne part de plaisanterie (par exemple le titre *How to Do Things with Words* parodie le titre des manuels de

que celui qui donne lieu à des fictions romanesques ou des inventions mensongères » (J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 243-244). La prise en compte de ce pouvoir structurel n’entraîne nullement des amalgames, mais de nouvelles distinctions au sein d’une typologie non-exhaustive des différentes formes fictionnelles. Dans une note de la postface, Derrida répond aux accusations de Habermas qui lui fait grief de privilégier la rhétorique par rapport à la logique, de réduire la philosophie à la littérature et à la fiction (cf. J. Habermas, « La surenchère sur la philosophie de l’origine temporalisée : la critique du phonocentrisme par Derrida », *Le discours philosophique de la modernité*, trad. C. Bouchindhomme et R. Rochlitz, Paris, Gallimard, 1988, p. 191-248). Selon Habermas, Derrida refuse toute rigueur argumentative et, adoptant la démarche de la critique littéraire, se livre à une critique de style des textes qu’il commente. Comme le lui reproche Derrida, Habermas critique celui-ci et prend position en faveur de Searle sans avoir lu le texte du philosophe français, mais en se fondant uniquement sur l’ouvrage de Culler. Derrida s’étonne de cette attitude du philosophe de la discussion et du consensus, ainsi que de ses reproches de confusion face aux complications mises en évidence.

conseils pratiques). Aussi, lorsqu’Austin déclare que les énoncés performatifs doivent être prononcés sérieusement et affirme écarter le discours fictionnel de son analyse, Felman estime que cette affirmation constitue une plaisanterie et que la critique de Derrida ne prend pas au sérieux cette plaisanterie, mais l’exclut. Felman adresse ainsi à Derrida le même reproche que celui-ci faisait à Austin : le reproche de ne pas prendre en considération la fiction.

L’aspect humoristique de l’œuvre d’Austin ne peut certes être dénié. Il marque en outre un certain contraste avec les écrits de Searle dont le style est très différent. La lecture de Felman, si originale soit-elle, ne semble cependant pas constituer une réelle objection à l’interprétation derridienne. D’une part, la critique littéraire esquivait la difficulté que soulève Derrida dans le texte d’Austin : celui-ci reconnaît que les possibilités de l’échec et d’autres types d’accidents malheureux (dont la fiction) sont intrinsèques au performatif, se présentent toujours dans les faits ; mais il choisit de les exclure de ses analyses et reporte la théorie générale destinée à rendre compte de ces phénomènes. Ce choix méthodologique n’est pas expliqué par l’interprétation de Felman, la théorie générale relative aux échecs et autres « malheurs » ne peut résider dans la dimension performative du discours austinien. D’autre part, l’analyse de Felman semble largement inspirée de la réplique de Derrida, et plus particulièrement de son insistance sur un entremêlement de sérieux et de non-sérieux démontré à partir du fonctionnement de l’itérabilité. En effet, Felman précise que si Austin plaisante en excluant le non-sérieux, il ne prône pas pour autant le non-sérieux contre le sérieux : « Le propre de la performance austinienne n’est pas de retourner le “sérieux” sur le “non-sérieux” mais de *brouiller*, plutôt, la frontière qui les sépare l’un de l’autre »¹. Felman applique ainsi à Austin des arguments derri-

¹ S. Felman, *Le Scandale du corps parlant. Don Juan avec Austin ou la séduction en deux langues*, Paris, Seuil, 1980, p. 190. Afin de montrer « l’inspiration derridienne » de Felman, je cite ce passage de *Limited Inc.* dans lequel Derrida parle de hiérarchies conceptuelles entre le sérieux et le non-sérieux, le littéral et le métaphorique, etc. : « L’itérabilité brouille *a priori* la limite linéaire qui passerait entre des valeurs opposées » (J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 134). Felman parle aussi de déconstruction pour désigner la démarche austinienne, de jeu de l’indécidable entre le sérieux et le non-sérieux chez Austin que la tradition

diens. En outre, elle ne tient pas compte de la façon dont ces arguments sont démontrés pour les attribuer au philosophe d'Oxford. Alors que, chez Derrida, la structure de l'itérabilité explique que la frontière entre le sérieux et le non-sérieux soit émoussée, Felman rend compte de cet entremêlement chez Austin par son humour subversif.

4. La discussion relative à la nature des concepts intervenant dans la théorie des *speech acts*

a) Les objections de Searle relatives à la nature des concepts

Dans sa réplique, Derrida reproche au théoricien des *speech acts* d'établir des distinctions hiérarchisantes – notamment entre le sérieux et le non-sérieux – et tente d'émousser ces oppositions conceptuelles autorisant des exclusions « stratégiques ». Selon Derrida, la prise en considération de la contamination entre les concepts impliquerait que la théorie des *speech acts* soit reconsidérée de fond en comble. Searle conteste, dans *The World Turned Upside Down*, le point de vue adopté par Derrida et les difficultés que ce dernier prétend soulever pour ses analyses. Dans la section de cet article où il développe sa critique, Searle s'interroge sur l'influence exercée par le courant déconstructionniste sur la théorie littéraire et sur le succès – qu'il juge absolument injustifié – remporté par ce courant. Searle essaie de comprendre ce succès par rapport au peu d'intérêt que suscitent les théories avancées par les philosophes du langage, alors qu'elles sont, selon lui, de bien plus grande valeur, notamment en raison de leur précision et de leur clarté. Searle constate que la théorie littéraire partage un certain nombre de présuppositions avec ce qu'il dénomme

philosophique n'a pas pu incorporer. Felman critique aussi les théoriciens des *speech acts* qui ont voulu poursuivre l'héritage austinien, mais ont négligé la performativité de son discours. Ils ont cru qu'ils avaient pour tâche de dégager les règles de l'acte de discours parfaitement réussi et d'exclure les anomalies pouvant affecter ce modèle. Rappelons que l'entremêlement de sérieux et de non-sérieux dans la réplique de Derrida a, selon nous, pour but de questionner la prétention de Searle à rendre compte du langage en isolant une partie de celui-ci, ainsi que d'insister sur la nécessité de prendre en considération les possibilités essentielles exclues par Searle.

l'idéologie déconstructionniste. Il discute deux de ces présupposés qui, d'après lui, dérivent du positivisme logique. Le premier présupposé examiné concerne précisément notre propos. Il consiste à soutenir, déclare Searle, qu'« une distinction qui ne peut être établie avec rigueur et précision n'est pas une distinction du tout », puis, se référant à Derrida, Searle poursuit : « Ceux qui tentent de maintenir la présupposition selon laquelle les véritables distinctions doivent être établies avec rigidité sont prêts à rejoindre l'entreprise de Derrida qui consiste à miner toutes les distinctions de ce genre »¹. Le théoricien des actes de discours estime donc que la critique de Derrida n'a aucune pertinence : démontrer la contamination entre les concepts apparaissant dans les distinctions établies par la théorie ne remet nullement en question les analyses des *speech acts*.

Le philosophe américain conteste certains arguments de Derrida qui tendraient à faire apparaître les difficultés que peut rencontrer une théorie des *speech acts*. La théorie, estime Searle, n'est nullement affaiblie si les distinctions entre la fiction et la non-fiction ou entre l'*usage* et la *mention* s'avèrent imprécises. De même, le fait qu'un même énoncé comporte simultanément deux types d'actes de discours différents, l'un conscient et l'autre inconscient, ne représente nullement un obstacle pour l'analyse. Searle soutient au contraire que la théorie des *speech acts* ne vise aucunement à poser une séparation stricte entre ce qui constitue une promesse et ce qui ne l'est pas. Il argumente en affirmant que « c'est en fait une conséquence de la théorie que, dans la vie réelle, il puisse exister toutes sortes de cas marginaux au sein de chaque famille d'actes de discours »². De plus, étant donné le caractère indéterminé de la fiction, de la métaphore,

¹ J. R. Searle, « The World Turned Upside Down », art. cit., p. 78 (en partie traduction de J.-P. Cometti, *Déconstruction ou le langage dans tous ses états*, op. cit., p. 27). Le second présupposé que Searle entend dénoncer concerne l'approche vérificationniste adoptée par les critiques littéraires et les déconstructionnistes. Lorsqu'une théorie détermine le rôle des intentions dans le fonctionnement du langage, ceux-ci exigent des critères de vérification permettant d'identifier ces intentions. Searle objecte que la reconnaissance des intentions ne dépend pas de procédures mécaniques de vérification, mais d'un ensemble de pratiques sociales et linguistiques, c'est-à-dire d'un *Arrière-plan* de capacités.

² *Ibid.*

etc., Searle considère que ces phénomènes doivent être définis comme indéterminés par la théorie qui les étudie. Celle-ci ne peut donc pas établir une limite précise entre ce qui relève ou non de la fiction (ou de la métaphore). Selon Searle, l'opposition entre la fiction et la non-fiction (ou entre le métaphorique et le non-métaphorique) sur laquelle se fonde la théorie, même si elle est floue, n'est nullement remise en cause. Derrida attribuerait ainsi erronément certaines exigences à la théorie des *speech acts*, comme la pureté idéale des oppositions conceptuelles. Ces exigences se révélant impossibles, il conclurait que l'analyse des actes de discours est prise en défaut.

D'une certaine façon, estime Searle, Derrida demeurerait un métaphysicien classique, ce qui l'empêcherait de comprendre le point de vue adopté par la théorie. D'après Searle, les arguments de Derrida révèlent en effet son inscription dans la tradition métaphysique qu'il tente pourtant de déconstruire. Il démontre certes avec raison qu'il n'y a pas de fondement ultime, mais il continue à penser, comme les métaphysiciens classiques, qu'un tel fondement est indispensable. Aussi, Derrida considérerait que l'absence de fondement au langage pose de sérieuses difficultés, notamment pour une théorie des actes de discours. À la position de Derrida ainsi présentée, Searle objecte que le langage n'a nullement besoin de fondement métaphysique et insiste sur sa fonction pragmatique : « Le seul "fondement", par exemple, que le langage possède ou nécessite est que les individus soient biologiquement, psychologiquement, et socialement constitués de telle sorte qu'ils parviennent à l'utiliser pour affirmer des vérités, donner et obéir aux ordres, exprimer leurs sentiments et leurs attitudes, remercier, s'excuser, avertir, féliciter, etc. »¹. Seule importe donc l'utilité du langage dans son usage quotidien. Alors que, dans sa réplique, Derrida faisait grief à Searle d'attribuer un *telos* au langage, le discours littéral et sérieux, le philosophe américain lui reproche à son tour de poser un fondement illusoire au langage, la nécessité d'oppositions rigoureuses et précises. Et c'est de cette absence de fondement au langage que Derrida conclurait que nous sommes confrontés au libre jeu des signifiants. Or, pour Searle, ce libre jeu des signifiants supprime la distinction entre le signifiant et le signifié : il

¹ *Ibid.*

estime qu'il n'y a aucune signification stable pour Derrida et que l'on peut par conséquent attribuer n'importe quelle signification à un texte, n'importe quel signifié à un signifiant déterminé. Toutefois, dans *De la grammatologie*, Derrida infirme l'interprétation de Searle : « Jamais le signifiant ne précédera en droit le signifié, sans quoi il ne serait plus signifiant et le signifiant "signifiant" n'aurait plus aucun signifié possible »¹.

b) La réponse de Derrida

Dans la postface de *Limited Inc.*, une des questions posées par Gerald Graff amène Derrida à discuter la critique formulée par Searle à l'encontre de ce qu'il considère comme la présupposition caractéristique de la théorie littéraire et de la déconstruction derridienne. Graff demande à Derrida s'il est indispensable d'attribuer au langage le *telos* d'une pureté idéale et cite la présupposition que Searle lui impute, suivant laquelle une distinction doit être établie avec rigueur et précision, sous peine de ne pas être une distinction. Dans sa réponse, Derrida critique, d'une part, la perspective que Searle prétend adopter dans son compte rendu, et, d'autre part, justifie la « présupposition » que le philosophe américain lui prête.

À propos de la position à laquelle prétend souscrire Searle, Derrida reproche à celui-ci de jouer sur deux tableaux différents. D'un

¹ J. Derrida, *De la grammatologie*, op. cit., p. 32, note 9. Comme nous l'avons évoqué au troisième chapitre, la déconstruction de l'opposition entre le signifiant et le signifié implique que le signifié puisse également jouer le rôle d'un signifiant en renvoyant à un autre signifié, qu'il n'y ait pas de signifié ultime. On peut en outre s'étonner de l'interprétation proposée par Searle puisque Culler, dans *On Deconstruction*, met en garde son lecteur contre une telle interprétation : « Le fait que tout signifié est aussi en position de signifiant ne signifie pas qu'il n'y a aucune raison de rapporter un signifiant à un signifié plutôt qu'à un autre, cela suggère encore moins [...] une définition du texte comme une constellation de signifiants. [...] Le redoublement structurel de tout signifié comme un signifiant susceptible d'être interprété suggère que le domaine des signifiants acquiert une certaine autonomie, mais cela ne signifie pas des signifiants sans signifiés, seulement l'échec des signifiés à former une clôture » (J. Culler, *On Deconstruction. Theory and Criticism after Structuralism*, op. cit., p. 184).

côté, dans *Speech Acts*, Searle établit des oppositions tranchées entre le strict et le non-strict, le littéral et le non-littéral, etc., ce qui l'amène à exclure certaines formes du langage. D'un autre côté, dans le contexte polémique de *The World Turned Upside Down* où il commente le livre de Culler, Searle nie avoir posé des distinctions rigoureuses entre les phénomènes analysés par la théorie des *speech acts*. Derrida estime que le philosophe américain se contredit lorsqu'il soutient que la théorie ne cherche aucunement à poser une ligne de démarcation entre ce qui constitue une promesse et ce qui ne l'est pas. Derrida cite à nouveau le passage de *Speech Acts* dans lequel Searle déclare ne s'intéresser qu'à un cas idéalisé de promesse, au centre du concept de promesse et laisser de côté les cas limites. Ainsi, d'après Derrida, Searle contesterait dans son commentaire une position qu'il adopte par ailleurs dans l'ouvrage où il propose sa théorie des actes de discours. Nous montrerons cependant dans la section suivante que le point de vue défendu par Searle ne doit pas être considéré comme étant en contradiction par rapport à ses analyses antérieures.

Derrida ne conteste pas en tant que tel le projet qui supporte une théorie des actes de discours de séparer ce qu'est une promesse et ce qui ne l'est pas. Il pense au contraire qu'il est nécessaire, pour l'analyse, de poser de telles délimitations relativement aux *speech acts* qu'elle étudie. Or, il estime, à cet égard, que les propos de Searle dans son compte rendu sont absolument incohérents. Si la théorie vise à déterminer les actes illocutoires produits par les énonciations, elle doit définir les différents actes de discours et les discriminer de façon précise. Si Searle pense véritablement ce qu'il déclare à propos de ses analyses, le projet qui anime la théorie des *speech acts* s'effondre, elle est privée de sa finalité : « Si la théorie des *speech acts* [...] ne "cherche" pas "une sorte de ligne de séparation précise entre ce qui est une promesse et ce qui ne l'est pas", que fait-elle au juste ? [...] Si on ne cherche, et donc ne trouve aucune "ligne de séparation précise" comment déterminera-t-on une promesse ? »¹. L'interrogation de Derrida ne porte donc pas sur la distinction entre la promesse et la non-promesse, mais sur l'écart établi entre la théorie et les cas marginaux, ainsi que sur l'élimination de ces cas marginaux faisant

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 225-226.

partie de la vie réelle. Par cette exclusion, la théorie ne néglige-t-elle pas la vie réelle et ne perd-elle pas son objet, l'utilisation du langage dans la vie quotidienne ?

Derrida s'intéresse particulièrement à l'affirmation de Searle, selon laquelle la rencontre de cas marginaux dans les divers types d'actes de discours de la vie réelle constitue une *conséquence* de la théorie. Le philosophe français estime que cette déclaration relative aux rapports entre la théorie et la vie réelle est ambiguë. Elle peut notamment signifier que la théorie des *speech acts* ne peut négliger la vie réelle et tous ses cas limites (la fiction, la métaphore, etc.) par rapport au modèle théorique idéal. Cette suggestion semble ne pas être dépourvue d'ironie puisqu'elle formule, non pas la position adoptée par Searle, mais celle de Derrida. Aussi celui-ci propose-t-il une autre interprétation correspondant à la perspective de Searle : l'affirmation de ce dernier peut aussi signifier que les cas marginaux se présentant dans la vie réelle sont dérivés du modèle idéal, purifié, sur lequel se fonde la théorie des *speech acts*. Ces cas marginaux ne peuvent être déterminés qu'à partir de la théorie qui s'élabore en les écartant pour des raisons méthodologiques et stratégiques. Derrida conteste un tel point de vue puisque, selon lui, la structure du cas standard est déterminée par ces phénomènes. Il reproche à Searle de maintenir une séparation et une inadéquation entre la théorie et la vie réelle. Nous examinerons dans la section suivante la façon dont Searle, dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*, conçoit effectivement le rapport entre le niveau conceptuel de la théorie et les cas limites qu'elle rencontre dans l'usage effectif du langage. Derrida marque partiellement son accord lorsque Searle déclare qu'une théorie précise portant sur des phénomènes indéterminés, comme la fiction, doit les caractériser comme tels, et que les distinctions relatives à ces phénomènes indéterminés demeurent malgré tout des distinctions. Le philosophe français lui reproche cependant de ne pas avoir élaboré une telle théorie permettant de rendre compte de ces phénomènes dont la possibilité est inscrite structurellement dans tout emploi du langage. Derrida nuance en outre les propos du philosophe américain dans la mesure où il ne considère pas que les cas marginaux, le parasitaire, le métaphorique, etc., constituent des phénomènes indéterminés. Il

précise que ces phénomènes supposent par contre, afin d’advenir, un certain jeu, une certaine indétermination au sein d’une théorie générale des actes de discours. Cette part d’indétermination est rendue possible par l’altération qu’implique l’itérabilité supposée par tout *speech act*.

Derrida considère que Searle a tout à fait raison de lui attribuer la présupposition suivant laquelle une distinction doit être établie avec rigueur et précision. Le terme présupposition peut cependant sembler inadéquat pour qualifier cette exigence que Derrida défend fermement contre les accusations du philosophe américain. La notion de concept suppose, par définition, l’application du principe du tiers exclu : « Tout concept qui prétend à quelque rigueur implique l’alternative du “tout ou rien”. Même si dans la “réalité” ou dans l’“expérience”, chacun croit savoir qu’il n’y a jamais de “tout ou rien”, un concept ne se détermine que selon le “tout ou rien”. [...] Il est impossible ou illégitime de former un *concept philosophique* hors de cette logique du tout ou rien »¹. La critique searlienne de l’exigence de distinctions rigoureuses et précises semble totalement absurde à Derrida. Selon lui, Searle contesterait, d’une part, une exigence qui guide pourtant toute son analyse des actes de discours. D’autre part, il est aberrant, estime Derrida, de soutenir que cette exigence, prétendument dépassée, soit dérivée du positivisme logique et soit seulement défendue par lui, ainsi que par les théoriciens de la littérature. Rappelant à Searle l’objet de la discussion, l’ordre des concepts dans le discours théorique, Derrida s’interroge : « Quel philosophe depuis qu’il y a des philosophes, quel logicien depuis qu’il y a des logiciens, quel théoricien a-t-il jamais renoncé à cet axiome : dans l’ordre des concepts (car c’est de concepts que nous parlons, non de la couleur des nuages ou du goût de certains chewing-gums), quand une distinction ne peut être rigoureuse ou précise, ce n’est pas une distinction, ce n’est pas une véritable distinction ? »².

¹ *Ibid.*, p. 211.

² *Ibid.*, p. 223. Derrida affirme en outre que, si Searle estime que seuls les théoriciens de la littérature partagent sa « présupposition », ce dernier doit « se sentir bien seul dans la communauté des philosophes et des savants » (*ibid.* p. 229).

Derrida soutient que la détermination des concepts intervenant dans une théorie des *speech acts* suppose cette logique « du tout ou rien », une séparation rigoureuse entre le sérieux et le non-sérieux, le métaphorique et le non-métaphorique, etc. Les deux philosophes intervertiraient-ils leur « rôle » ? Searle défendrait-il l'idée d'un certain jeu, d'une certaine contamination entre les oppositions binaires établies par la théorie ? Derrida lui objecterait-il que les distinctions doivent au contraire être nettement tranchées ? Refuserait-il l'idée d'un enchevêtrement entre les concepts ? Et resterait-il, à cet égard, en deçà de la critique wittgensteinienne de la conception frégéenne du concept, critique dont, pour sa part, Searle aurait pris acte ? En fait, il n'y a ni revirement ni contradiction par rapport à ce que les deux philosophes avançaient précédemment. C'est que leurs positions ne sont pas si éloignées qu'il pourrait y paraître. Il nous semble qu'ils défendent, jusqu'à un certain point, la même exigence à propos de la rigueur conceptuelle du discours théorique. Avant de préciser cet accord partiel et les points de divergence, nous examinerons la réponse de Searle. Celle-ci suggère entre les deux points de vue une incompatibilité totale, que nous tenterons d'amoindrir.

c) La réplique de Searle et la comparaison des deux points de vue

Alors que Derrida faisait grief au philosophe américain de ne pas avoir pris connaissance des écrits formant le contexte de *Sec* en vue de rédiger sa réplique, ce dernier lui reproche, dans *La théorie littéraire et ses bévues philosophiques*, de ne pas disposer des prérequis nécessaires pour entreprendre une interrogation sur le langage. Selon Searle, Derrida parle de la nature du langage en totale ignorance des principes élémentaires de la linguistique et de la philosophie du langage. En marquant l'exigence de distinctions rigoureuses et précises, Derrida adopte une position abandonnée depuis longtemps par tous les philosophes du langage dignes de ce nom. Aussi, lorsque Derrida affirme dans la postface qu'aucun philosophe n'a jamais renoncé à l'axiome du tiers exclu relativement à l'extension des concepts, Searle lui objecte qu'il demeure certainement le seul philosophe à encore souscrire à cet axiome. Répondant au ton quelque

peu agressif du texte de Derrida, le philosophe américain ajoute que, à défaut d'accorder cet axiome relatif aux concepts, il consent à se remettre à l'autorité de ce dernier au sujet du goût des chewing-gums. En prétendant que sa conception de la nature des concepts est unanimement partagée, Derrida manifeste, estime Searle, non seulement sa profonde méconnaissance de la philosophie du langage, mais aussi son allégeance à l'égard d'une conception du langage antérieure aux analyses de Wittgenstein. Lorsque Derrida critique le compte rendu de Searle, il néglige, selon ce dernier, de prendre en considération les thèses bien connues de Wittgenstein auquel cet article se réfère. Le théoricien des *speech acts* justifie le point de vue adopté dans ce commentaire, dans lequel il affirmait notamment qu'il n'y a pas de ligne de séparation rigoureuse entre la fiction et la non-fiction, de la façon suivante : « C'est devenu un cliché de la philosophie analytique : la plupart des concepts et des distinctions ont des contours accidentés et n'ont pas de frontière précise [...] les distinctions entre littéral et métaphorique, entre sérieux et jeu, entre fiction et non-fiction et même la distinction entre vrai et faux comportent des degrés et s'appliquent toutes *plus ou moins*. En bref, on accepte ordinairement que la plupart des concepts ne soient ni rigoureux ni précis, et depuis 1953, on s'est mis à proposer des théories expliquant pourquoi ils ne *peuvent pas l'être* »¹.

Il est peut-être utile de se rapporter au passage des *Philosophical Investigations* auquel Searle fait allusion en évoquant la frontière imprécise des concepts. Dans cet ouvrage, Wittgenstein décrit les diverses pratiques du langage, les multiples jeux de langage, et montre qu'il n'y a pas lieu de rechercher, au-delà de cette multiplicité, l'essence du langage. En réponse à l'objection d'un interlocuteur fictif qui demande quelle est l'essence d'un jeu de langage, Wittgenstein propose une comparaison avec la diversité des jeux. Les différents jeux présentent des analogies entre eux, des ressemblances de famille, sans posséder un trait qui serait commun à tous et qui permettrait de dégager l'essence d'un jeu. L'interlocuteur lui oppose alors que, si le concept de jeu n'est pas rigoureusement délimité, on ne sait pas

¹ J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », art. cit., p. 222.

vraiment de quoi on parle quand le mot *jeu* est employé. Wittgenstein réplique en contestant le point de vue de Frege relatif à la façon de concevoir le concept. C'est à ce passage où Wittgenstein critique Frege que Searle fait allusion : « On pourrait dire que le concept "jeu" est un concept aux bords estompés – "Mais un concept flou est-il vraiment un concept ?" Et une photographie floue est-ce vraiment l'image d'une personne ? Est-ce même toujours un avantage de remplacer une image floue par une image nette ? L'image floue n'est-elle pas souvent exactement ce dont nous avons besoin ? Frege compare le concept à un domaine : il dit qu'un domaine avec des limites imprécises ne peut pas être appelé un domaine. Cela veut probablement dire qu'on ne peut rien en faire. Mais est-il absurde de dire : mets-toi à peu près là ? [...] En le disant je ne trace aucun type de frontière, mais j'indique peut-être du doigt comme si j'indiquais un *point* particulier »¹. De même, la notion de jeu n'est pas expliquée en traçant une limite précise au concept de jeu, mais en donnant des exemples particuliers de jeux. Le concept de jeu est employé de cette façon dans son usage habituel et ne peut donc être nettement délimité comme l'exige Frege². Wittgenstein affirme cependant que des limites peuvent être tracées autour du concept dans un but précis. Cette délimitation est néanmoins arbitraire et contestable en dehors de cet objectif particulier.

Searle se réfère à ces analyses afin de justifier l'application graduée des distinctions établies par la théorie des *speech acts*, en

¹ L. Wittgenstein, *Philosophical Investigations*, trad. G. E. M. Anscombe, Oxford, Blackwell, 1953, § 71.

² Dans sa conférence au colloque de Cerisy, Geoffroy Bennington rapproche Derrida de Frege. Lorsque le philosophe français rappelle à Searle que les distinctions doivent être rigoureuses et précises dans l'ordre conceptuel, Bennington estime que Derrida défend l'exigence frégréenne contre les points de vue de Searle et de Wittgenstein (cf. G. Bennington, « La frontière infranchissable », *Le passage des frontières. Autour du travail de Jacques Derrida*, Colloque de Cerisy, éd. M.-L. Mallet, Paris, Galilée, 1994, p. 69-81). Or, comme nous l'avons déjà évoqué et tenterons de le montrer ci-dessous, Searle et Derrida revendiquent cette même exigence dans l'ordre du discours théorique. Derrida ne se range donc pas du côté de Frege contre Searle et Wittgenstein, et n'est pas plus frégréen que ne l'est Searle.

raison de la frontière imprécise, dans les faits, entre la fiction et la non-fiction. Il reproche par contre à Derrida d'attribuer aux concepts une pureté idéale : « Derrida a une conception des “concepts” en vertu de laquelle ils ont une pureté cristalline excluant tous les cas marginaux »¹. Les affirmations de Searle sont-elles incompatibles avec ce qu'il avançait dans *Speech Acts*, lorsqu'il refusait de s'intéresser aux cas marginaux et privilégiait un modèle idéal ? Ne formule-t-il pas plutôt une exigence analogue à celle de Derrida ? Ils posent en effet tous les deux une exigence semblable : le discours théorique suppose l'idéalisation, le recours à des distinctions rigoureuses et précises qui s'appliqueront de façon graduée, car les frontières des concepts du langage naturel ne sont pas nettement définies. Searle n'affirme certainement pas qu'il faut écrire une théorie des *speech acts* avec des concepts flous. En effet, nous avons vu que Searle déclarait que le caractère imprécis des concepts n'empêchait pas la théorie de procéder par idéalisation, de délimiter le domaine des concepts qu'elle prétend étudier. La théorie se fonde sur le centre du « domaine » du concept de *promesse* tout en sachant que les frontières sont en fait imprécises et que des contre-exemples à l'analyse se présenteront dans l'usage quotidien du terme *promesse*. Tracer des lignes de démarcations répond à un but précis, l'élaboration d'une théorie, et présente donc un caractère arbitraire. Cette distinction entre les concepts du langage courant et les concepts du discours théorique apparaît dans l'argumentation de Searle. Celui-ci se réfère à Wittgenstein pour affirmer le caractère intrinsèquement flou des concepts à travers les divers jeux de langage et rappelle, à l'encontre de Derrida, toute une série de distinctions théoriques rigoureuses comme le *type* et *l'occurrence*, *l'usage* et la *mention*, etc. Par là, Searle entreprend de démontrer que les questions abordées par la déconstruction sont vaines car elles résultent de la négligence, au niveau de l'analyse, de ces distinctions cruciales en linguistique.

¹ J. R. Searle, « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », art. cit., p. 223. En parlant de pureté cristalline des concepts, Searle fait également écho aux *Philosophical Investigations* où Wittgenstein emploie ces termes pour désigner le langage idéal que construit la logique et critiquer sa prétention normative, notamment aux § 97 et 108.

Si Derrida et Searle reconnaissent tous les deux qu'une certaine idéalisation est requise par la théorie, ils s'opposent cependant radicalement quant à la façon dont s'établit, dans l'élaboration de la théorie, le rapport entre les distinctions rigoureuses et leurs cas limites. Dans la perspective de Searle, « *la clarté et la précision des principes est ce qui explique l'existence de cas marginaux* »¹. Ainsi, si le philosophe américain prétend que les concepts de la théorie n'excluent pas les cas marginaux de la vie réelle, il demeure néanmoins que ces derniers sont décrits à partir de principes qui, malgré leur application graduée, sont déduits à partir d'un modèle idéal purifié de ces cas marginaux. Or, Derrida critique précisément cette démarche qui consiste à exclure méthodiquement les cas limites en vue de déterminer une forme « normale ». Cette stratégie ne peut rendre compte de ces phénomènes puisque les principes explicatifs manquent, au niveau de la théorie, la possibilité essentielle de l'écart inscrite dans la structure du cas standard. Il s'agit, dans la perspective de Derrida, de mettre en rapport les concepts à partir desquels s'édifie la théorie avec les cas limites qu'elle écarte pour les expliquer en un second temps, de montrer qu'ils sont indissociables. On ne se focalise plus sur le centre du domaine conceptuel, sur les cas parfaitement évidents, en traçant des limites permettant d'exclure les cas marginaux. On pourrait dire que le caractère flou de la périphérie, des concepts dans leur usage quotidien, doit être pris en considération dans l'établissement des distinctions théoriques. L'analyse ne peut se limiter au centre et laisser de côté la périphérie. Il est indispensable de discerner, par exemple, la fiction de la non-fiction, jusqu'au moment où cette distinction s'avère problématique. Cette difficulté ne doit pas être éludée par une exclusion stratégique en vue d'être résolue ultérieurement, il faut au contraire tenter d'expliquer ces cas limites, de prendre en compte cette possibilité comme essentielle. L'exigence de distinctions rigoureuses et précises entre les concepts des oppositions binaires est nécessaire pour prendre en compte cette possibilité en tant que structurelle. Ces distinctions permettent de faire apparaître la contamination, l'interdépendance entre les concepts sans les confondre. Si « tout est dans tout », si tout est entièrement indéter-

¹ *Ibid.*, p. 247.

miné, l'enchevêtrement entre deux concepts distincts ne peut être mis en évidence. Derrida conteste autant la position empiriste, qui s'en tient à l'approximation entre les concepts du niveau théorique, que la démarche searlienne consistant à écarter méthodiquement les cas limites.

L'exigence que maintient Derrida n'interdit nullement une complication du système conceptuel par le recours à un autre type de logique. Par une logique de la contamination, Derrida conteste le caractère « transcendantal » de la frontière séparant un concept de son opposé. Dans la postface, Derrida précise l'enjeu de sa critique des hiérarchies conceptuelles que Searle posait dans *Speech Acts*. Le philosophe français déclare en effet ne pas se fier à n'importe quelle opposition conceptuelle. Aussi, sa critique ne porte pas sur les *distinctions, considérées en tant que telles*, entre le sérieux et le non-sérieux, etc., mais sur l'*exclusion* qu'elles impliquent de toute une série de phénomènes (la fiction, le langage figuré, etc.) qualifiés de marginaux. Le concept de sérieux est essentiellement contaminé par la possibilité de fiction, de non-sérieux, en raison de l'itérabilité qui les constitue. Ces concepts sont considérés comme impurs par principe sans pour autant être confondus. La contamination factuelle, constatée par Searle, entre la fiction et la non-fiction ne doit plus être laissée de côté dans le projet de constitution de la théorie mais, par une exigence de rigueur, elle doit être prise en compte comme possibilité structurelle. Derrida propose ainsi, dans la marge de la logique oppositionnelle, une autre logique qui complique les oppositions binaires en marquant l'interdépendance des deux pôles qu'elles lient. L'idéalisation des concepts, indispensable au discours théorique, ne peut être le dernier mot et autoriser des exclusions prétendument « stratégiques ». Si cette logique remet en question la pureté idéale des concepts, Derrida insiste sur le fait qu'elle ne prône pas l'approximation ou l'indistinction entre les concepts du discours théorique comme, selon lui, Searle semble étonnamment le défendre dans *The World Turned Upside Down*.

La façon dont Derrida présente la position du théoricien des *speech acts* dans ce compte rendu peut cependant être contestée. Contrairement à l'interprétation derridienne, Searle ne semble pas

jouer sur deux tableaux à la fois, défendant tantôt le recours à des hiérarchies conceptuelles strictes, tantôt la contamination entre ces mêmes concepts. Il s'agit plutôt de montrer que l'analyse doit tracer des frontières autour de concepts qui sont intrinsèquement imprécis dans les faits. Le reproche de Derrida peut sans doute s'expliquer par l'opposition que nous avons tenté de mettre en évidence : pour Searle, l'écart entre les distinctions théoriques et leurs enchevêtrements dans la pratique du langage ne pose pas de problème. Par contre, du point de vue de Derrida, les phénomènes de parasitage, de contamination, constituent des possibilités essentielles. Ils doivent être intégrés par la théorie au même titre que les formes standard, puisqu'ils tirent tous deux leur possibilité de la racine de l'itérabilité. Derrida marque l'exigence de rigueur conceptuelle, mais critique la purification de ces limites conceptuelles de toute contamination. Comme il le note dans *Apories* à propos des limites, notamment des démarcations conceptuelles, il s'agit de faire apparaître l'impossibilité de limites absolument pures de tout parasitage : « Marquer et effacer à la fois ces lignes qui *n'arrivent qu'à s'effacer*, c'est encore les tracer comme possibles tout en y introduisant ou en y laissant s'insinuer le principe même de leur impossibilité, ce principe de ruine qui est aussi leur chance et qui promet la ligne en la compromettant dans le parasitage, la greffe, la divisibilité »¹. Aussi, la fiction doit-elle être distinguée de la non-fiction, mais la frontière les séparant doit autoriser son passage, et non, comme le fait Searle, des exclusions méthodiques.

¹ J. Derrida, *Apories*, Paris, Galilée, 1996, p. 129.

CONCLUSION

L'analyse et la comparaison des arguments de Derrida et de Searle montrent que leurs positions sont difficilement conciliables : ils adoptent des démarches, des stratégies et des logiques différentes, et ne se réfèrent pas à un même champ conceptuel. Même lorsque les deux philosophes semblent partager un point de vue, cette divergence entre les niveaux d'analyse fait immédiatement surgir des oppositions. Nous nous proposons, en conclusion, de reprendre succinctement les principaux points de convergence (partielle) et d'opposition, ainsi que de souligner la distinction entre les projets de Derrida et de Searle.

Le statut de l'écriture : écriture au sens courant ou archi-écriture

Searle ne considère que l'écriture au sens courant, l'écriture comme phénomène empirique caractérisé par sa permanence. Il s'en tient ainsi au proverbe *verba volant, scripta manent*. L'écriture comme notation, transcription de la parole intéresse par contre peu Derrida : il propose une transformation, une généralisation du concept d'écriture, une *archi-écriture*, de façon à remettre en question le privilège de la parole. Il ne s'agit pas d'identifier parole et écriture au sens courant ou de renverser la hiérarchie, mais de mettre en évidence les prédicats que la parole partage avec l'écriture au sens étroit, de montrer qu'elles dépendent d'une même possibilité générale. Derrida ne conteste nullement que l'écriture au sens courant se distingue par sa permanence, mais ce trait spécifique ne doit pas être pris en compte dans le projet de généralisation du concept d'écriture. Se limitant à l'écriture au sens étroit, Searle estime que le projet de *Sec* est dénué de pertinence, puisque Derrida vise à faire apparaître la *structure graphématique générale* des performatifs et la façon dont elle remet en question les présupposés d'Austin (la délimitation exhaustive du contexte d'énonciation, la parfaite présence des intentions illocutoires), ainsi que la démarche de celui-ci (l'exclusion provisoire du parasitisme).

L'itérabilité : répétition du même ou répétition altérante

Searle et Derrida s'accordent sur le fait que l'itérabilité est essentielle au fonctionnement de tout élément linguistique. Du point de vue de Searle, l'itérabilité caractérise d'emblée tout élément du langage écrit et du langage oral, tandis que Derrida l'associe d'abord à la marque écrite et la généralise ensuite à toute marque. Les deux philosophes se séparent radicalement quant à la façon de concevoir cette itérabilité. Pour Searle, elle est rendue possible par les règles du langage intériorisées et maîtrisées par les locuteurs, et constitue une répétition du même. Elle suppose une forme idéale et préalable, le *type*, qui demeure identique à soi à travers ses instantiations en un nombre illimité d'*occurrences* selon les règles du langage. Derrida désigne par itérabilité une possibilité générale de répétition qui implique identification et altération. Cette répétition ne suppose pas une idéalité qui la commanderait ; l'idéalité est au contraire constituée par cette répétition originaire. L'itérabilité remet en cause la priorité accordée aux règles du langage et à l'idéalité absolue du *type*. Si une marque ne fonctionne qu'à condition d'être répétable, il ne peut y avoir d'unité précédant la répétition. La notion de *type* étant remise en question, comment peut-il y avoir reconnaissance d'un élément à travers ses multiples itérations ? Derrida avance une idéalisation minimale, la *restance non-présente*. Elle est constituée par ses rapports d'opposition aux autres marques et son idéalité est entamée à chacune de ses répétitions. La conception derridienne de l'itérabilité suppose en effet un passage par l'altérité : toute marque n'étant déterminée que par ses relations différentielles aux autres marques, elle ne dispose pas d'une identité à soi et est renvoyée, à chacune de ses répétitions, aux autres marques. L'identité d'une marque ne dépendant que de ses rapports aux autres marques dont elle diffère et qu'elle détermine également, une marque ne peut être dite ni absolument présente ni absolument absente : présence et absence se contaminent l'une l'autre. Searle conteste cette interprétation du principe diacritique du langage : les rapports d'opposition sont rendus possibles parce que les éléments du langage sont soit présents soit absents. Le principe de différence suppose une unité parfaitement

identique à elle-même. Cette divergence quant au statut de l'itérabilité se répercute tout au long de la controverse : Searle fonde en partie ses arguments sur la définition de l'itérabilité comme répétition du même et sur la distinction entre le *type* et l'*occurrence*, ce qui est incompatible avec la conception que Derrida se fait de l'itérabilité.

La possibilité d'absence du destinataire : possibilité contingente ou possibilité structurelle

Derrida et Searle affirment tous deux qu'un texte écrit continue à fonctionner en l'absence d'un destinataire déterminé, mais ils accordent un statut distinct à cette possibilité d'absence et l'expliquent différemment. Une marque n'existant, pour Derrida, qu'à condition de pouvoir être réitérée hors de son contexte d'inscription, elle doit comprendre en sa structure la possibilité d'être reproduite en l'absence de son destinataire. Derrida accorde une attention particulière à la notion de possible et distingue possibilité éventuelle et possibilité nécessaire. Il ne se contente pas de constater une éventualité et de la tenir pour contingente. Il tente au contraire d'en rendre compte et la considère comme toujours possible, comme essentiellement possible. Selon cette logique du possible, la possibilité d'absence structure toute communication, même celle où le destinataire semble parfaitement présent, et divise la plénitude de cet événement. Searle estime par contre que cette absence du destinataire au texte écrit constitue seulement une éventualité : elle est accidentelle par rapport au fonctionnement normal de la communication, elle survient à un événement absolument présent. Cette éventualité s'explique par la permanence des textes écrits, par la subsistance d'une *occurrence*. Derrida confondrait ce phénomène avec celui de l'itérabilité qui permet de produire une nouvelle *occurrence* d'un même *type* dans un autre contexte que celui d'émission.

L'intentionnalité : continuité ou écart entre intention et expression

Searle fait jouer un rôle essentiel à l'intentionnalité dans la communication en raison du caractère intentionnel de tout *speech act*.

Le philosophe américain suppose un rapport de parfaite adéquation, par principe, entre l'intention et son expression, entre le sens de l'énonciation du locuteur et le sens littéral de la phrase, et ramène tout acte de discours à cette situation idéale. La maîtrise des règles du langage permet au locuteur de produire un énoncé absolument conforme à son intention, et à son interlocuteur de reconnaître cette intention et de comprendre l'énoncé. Searle considère que l'itérabilité rend possible l'intentionnalité puisque, constituant selon lui une répétition du même, elle permet la récursivité des règles linguistiques et l'instantiation du même *type* en un nombre illimité d'*occurrences*. Si Searle aborde l'intentionnalité dans une perspective pragmatique en soulignant que les états intentionnels s'inscrivent dans un réseau et un arrière-plan de présuppositions, il maintient néanmoins ce *telos* de continuité entre l'intention et son expression. Or, là où Searle affirme que l'itérabilité rend possible l'intentionnalité, Derrida ajoute qu'elle rend en même temps impossible son *telos*. Contrairement aux accusations de Searle, Derrida n'affirme pas l'absence radicale de toute intention dans la communication. Il remet par contre en question la finalité de l'intentionnalité : le remplissement plein de l'intention, la parfaite actualisation de l'intention en une expression est rendue impossible par sa conception de l'itérabilité. Celle-ci contredit le modèle idéal sur lequel Searle se fonde : elle inscrit un écart entre le dire et le vouloir-dire, et empêche une identité à soi idéale de l'intention. L'itérabilité déterminant toute marque l'écarte d'emblée de l'intention présente du locuteur et permet à la marque de fonctionner séparée de l'intention de son émetteur. Cette dissociation entre l'expression et l'intention constitue, pour Derrida, une possibilité essentielle du fonctionnement de toute marque, tandis que, pour le philosophe américain, un *speech act* ne peut réussir que s'il présente une parfaite continuité entre le dire et le vouloir-dire. Alors que Searle privilégie la situation de compréhension intégrale, absolument univoque, de l'intention du locuteur, Derrida insiste sur le décalage entre ce modèle idéal et l'intelligibilité minimale d'une marque. À l'univocité searlienne, il oppose la multiplicité des interprétations possibles.

Le report de la théorie destinée à rendre compte des phénomènes de parasitage : stratégie de recherche ou exclusion illégitime de traits essentiels du langage

Du point de vue de Searle, la théorie des *speech acts* doit commencer par étudier les cas standard, les formes sérieuses et littérales de discours en écartant provisoirement les formes parasitaires, fictionnelles, qui en représentent des formes logiquement dérivées. Cette exclusion est une question de stratégie. Searle estime que la démarche d'Austin doit être interprétée de cette manière. Lorsque la théorie générale se fondant sur les actes de discours sérieux et littéraux est achevée, on peut rendre compte de ces formes parasitaires par le fait qu'elles supposent une modification des règles propres au cas standard. Searle se place donc dans une logique de la priorité et de la dérivation : la fiction dérive du sérieux. Derrida complique la logique binaire par une logique de la contamination rendant impossible l'isolement de l'un des pôles des oppositions binaires. Sans pour autant se confondre avec la fiction, le sérieux ne peut en être isolé. Selon Derrida, l'exclusion de la fiction n'est pas légitime puisqu'elle écarte un des modes, une des possibilités essentielles de l'itérabilité. Celle-ci constitue une racine double impliquant identification et altération, elle rend possible la répétition d'une marque d'une infinité de façons différentes. La fiction n'est pas une forme dérivée, mais est au contraire inscrite, au même titre que la forme sérieuse, dans le fonctionnement de tout acte de discours. La fiction constitue une possibilité structurelle, un trait essentiel du langage, qui ne peut être écartée par méthode pour rendre compte du cas standard, puisque ces deux formes dépendent de la structure de l'itérabilité. Les phénomènes de parasitage deviennent des prédicats essentiels de la nature des *speech acts*. Dans cette logique de la contamination, la racine de l'itérabilité a un rôle quelque peu paradoxal. Elle dispose d'un statut quasi-transcendental : elle est à la fois condition de possibilité et d'impossibilité (de l'intentionnalité, des oppositions binaires, de l'idéalisation, etc.). Elle ne peut faire l'objet d'une idéalisation absolue puisque, appartenant à une chaîne illimitée d'autres quasi-concepts et étant recoupée par la citationnalité et le parasitisme,

elle applique à sa propre structure son principe d'altération. En outre, ce n'est pas seulement en tant que stratégie épistémique que Derrida dénonce l'exclusion du parasitisme ; celle-ci comporte aussi des implications éthico-politiques et des présupposés métaphysiques : un modèle simple et idéal de discours, pur de tout parasite, est isolé et érigé comme norme du langage.

La citation : mention du langage ou citationnalité générale

Derrida recourt à un concept étendu de la citation qui détermine toute marque. Cette citation générale désigne le renvoi, sans point d'origine qui le commanderait, aux différentes circonstances d'emploi d'une marque. Une marque n'existe qu'à être itérée, à être prélevée et greffée dans une infinité de contextes et est donc citationnelle au sens général. Derrida propose une typologie des différentes formes de citations dans laquelle les formes fictionnelles et sérieuses de performatifs dépendraient les unes et les autres d'une même citationnalité générale. C'est pourquoi il reproche à Austin d'avoir exclu, en écartant le discours fictionnel de ses analyses, l'éventualité de la citation et, par conséquent, une des possibilités du fonctionnement du performatif (qui doit reproduire une formule conventionnelle). Searle se réfère par contre à une conception classique de la citation qui se limite à la *mention* du langage (par opposition à son *usage*), à l'emploi du langage comme objet de discours. Alors que la stratégie de Derrida consiste à généraliser des concepts et à repenser des oppositions, Searle oppose des arguments fondés sur des distinctions linguistiques canoniques. Ainsi, il arrête le jeu de renvois, le processus de prélèvement et de greffe – qui est, selon Derrida, caractéristique du fonctionnement citationnel de toute marque – par la distinction entre le *type* et l'*occurrence* : un même *type* peut s'instantier en un nombre illimité d'*occurrences* qui n'ont aucune influence l'une sur l'autre et doivent être étudiées séparément. Se limitant à un emploi strict du terme citation, le philosophe américain peut reprocher à Derrida de confondre, dans sa critique de la démarche austinienne, l'*usage* du langage dans le discours fictionnel de la *mention* du langage dans une citation. Derrida, quant à lui, critique le caractère idéal de cette

distinction et montre que les deux catégories s'entremêlent dans les faits.

Les liens entre citationnalité, parasitisme et itérabilité

Searle et Derrida affirment tous deux que l'itérabilité rend possible la citation et le parasitisme, mais ils ne conçoivent pas de la même façon les rapports entre ces phénomènes. Searle les considère selon la distinction entre genre et espèce : la citation et le parasitisme représentent des instances différentes de l'itérabilité et sont séparées l'une de l'autre. Elles constituent en outre des particularités du langage où celui-ci n'est pas employé normalement. Derrida insiste par contre sur la dimension citationnelle et parasitaire générale du langage, ainsi que sur la possibilité de recoupement entre les phénomènes de citation, de parasitisme et d'itérabilité que Searle distinguait et classifiait. En raison de la possibilité structurelle dont dispose toute marque d'être indéfiniment reproduite sous des modes différents (d'être citée, de se fictionnaliser, etc.), ces différents phénomènes se retraversent l'un l'autre.

Deux projets philosophiques différents

Du point de vue de Searle, la théorie des *speech acts* doit faire abstraction des situations concrètes de communication afin d'appréhender les lois et les règles fondamentales d'un acte de discours déterminé (par exemple la promesse), en vue de cerner le « noyau » de ce *speech act*. L'imprécision intrinsèque des concepts du langage naturel est réductible en raison de l'exigence de rigueur et de précision de la théorie. Celle-ci se fonde dès lors sur un modèle idéalisé de promesse littérale et sérieuse, un modèle purifié des cas marginaux et des cas limites apparaissant dans la vie réelle. L'analyse ne se soucie guère du décalage entre son modèle et l'usage effectif du langage. Des règles de dérivation permettront de réduire ultérieurement l'écart. Il faut se concentrer sur un modèle simple pour pouvoir le complexifier ensuite. Derrida objecte cependant à cette démarche qu'elle se prive du but qu'elle prétend atteindre : elle ne peut décrire

rigoureusement le centre du concept de promesse sans tenir compte des cas limites situés à la périphérie. Derrida tente quant à lui de mettre en évidence la structure de l'itérabilité qui rend possible les parasitages du modèle idéal et fait apparaître le caractère illégitime de l'exclusion de formes prétendues marginales du langage, c'est-à-dire de la fiction, de la métaphore, etc. Il marque ainsi la nécessité de prendre en compte la possibilité de ces phénomènes dans la structure même du cas standard. Derrida situe ce projet visant à compliquer la théorie des actes de discours dans le cadre « d'un "enlightenment" ["Lumières"] accordé à notre temps »¹. Le philosophe français estime par contre que la volonté de simplifier, de purifier, là où les complications doivent être maintenues, relève de l'obscurantisme : « Ceux qui veulent simplifier à tout prix et crient à l'obscurité parce qu'ils ne reconnaissent pas les clartés de leur *good old Aufklärung* sont à mes yeux des dogmatiques dangereux et d'ennuyeux obscurantistes »². Comme Searle, Derrida considère que les distinctions théoriques doivent être précises et rigoureuses et impliquent donc une idéalisation, mais il conteste la purification des limites conceptuelles à laquelle Searle procède.

Il ne s'agit nullement, pour Derrida, de proposer une meilleure théorie des actes de discours, plus complète, qui échapperait aux contradictions qu'il fait surgir. Son entreprise consiste à examiner les conditions de possibilité et d'impossibilité d'une théorie des *speech acts*, à dégager dans quelle mesure elle est réalisable et quelles sont les limites, les apories qu'elle rencontre. La mise en évidence de la structure graphématique (au sens généralisé) des actes de discours, et plus précisément leur itérabilité, remet en question le modèle idéal et purifié de la théorie, où les expressions sont le parfait reflet des intentions, et où le contexte et les règles gouvernant l'acte de discours sont parfaitement délimités. La prise en considération de l'inconscient psychanalytique complique également ce modèle qui suppose un sujet parfaitement unifié, des intentions absolument univoques et transparentes à elles-mêmes.

¹ J. Derrida, *Limited Inc.*, *op. cit.*, p. 216.

² *Ibid.*

Derrida soulève également la question du statut du discours du théoricien et en fait apparaître les paradoxes. Ce discours rencontre tout d'abord une contradiction en justifiant l'exclusion des formes non-littérales par une forme figurée, non-littérale de discours : l'analogie avec la méthode idéalisante de la pratique scientifique. Le discours du théoricien rencontre également le problème de la réflexivité du langage : ce discours produit aussi des *speech acts*. Dès lors, à quelles règles, à quelles conventions, se conforme le discours prétendant poser les règles gouvernant tout *speech act* ? La question peut-elle être résolue en évoquant le métalangage ? La distinction n'est-elle pas déstabilisée ? En outre, le discours théorique, en prétendant produire des *speech acts* sérieux, se conforme à une partie de son objet d'analyse et ne peut donc prétendre à la scientificité. Derrida montre ainsi l'impossibilité d'une science purement objective des actes de discours, l'impossibilité d'une parfaite détermination théorique. C'est pourquoi il met lui-même en œuvre dans ses textes la dimension performative du langage et développe ses arguments sur deux plans, à la fois théorique et pratique. Derrida estime qu'il est plus scientifique de reconnaître les limites inhérentes à une théorie des actes de discours que de prendre pour fil conducteur d'analyse, comme le fait Searle, la démarche scientifique. Derrida ne se contente pas de pointer les apories de la démarche searlienne, il en rend compte à partir du fonctionnement de l'itérabilité.

Si la théorie manque son objet en se focalisant sur un modèle idéal, l'itérabilité offre cependant une autre perspective. Elle permet à Derrida d'expliquer les multiples possibilités du langage que Searle écarte de son examen, de montrer qu'elles ne constituent pas des emplois dérivés par rapport à un cas standard, mais tirent leur possibilité d'une même racine. En analysant la structure de l'itérabilité, Derrida propose une théorie permettant de rendre compte de la citation, de la fiction et des différents phénomènes de parasitage. Il propose également une logique du possible (la possibilité de l'absence du destinataire ou de l'émetteur, de la fiction, de l'imitation, de la falsification, etc.) permettant de prendre en compte le possible à titre de possible essentiel. Il n'est plus considéré comme un phénomène accidentel, extérieur, survenant à une structure normale. Au lieu de

négliger l'écart par rapport à une norme idéale, il s'agit de le considérer comme structurel et d'interroger cette norme.

Delphine DIDDEREN

BIBLIOGRAPHIE

1) Le « dossier » du débat

- « Philosophie et communication », *La communication. Actes du XV^e congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française*, Montréal, 1973, p. 393-431.
- Derrida J., *Limited Inc.*, Paris, Galilée, 1990.
- Searle J. R., « Reiterating the Differences : A Reply to Derrida », *Glyph 1*, 1977, p. 198-208 ; *Pour réitérer les différences : réponse à Derrida*, trad. J. Proust, Paris, L'Éclat, 1991.
- Searle J. R., « The World Turned Upside Down », *New York Review of Books*, vol. XXX, number 16, october 27, 1983, p. 74-79 ; *Déconstruction ou le langage dans tous ses états*, trad. J.-P. Cometti, L'Éclat, 1992.
- Searle J. R., « La théorie littéraire et ses bévues philosophiques », *Stanford French Review*, 17, 2-3, 1993, p. 221-256.

2) Autres livres et articles de Derrida

- Introduction à E. Husserl, *L'origine de la géométrie*, Paris, P.U.F., 1962.
- *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.
- *La voix et le phénomène*, Paris, P.U.F., 1967.
- *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967.
- *La dissémination*, Paris, Seuil, 1972.
- *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit, 1972.
- *Positions*, Paris, Minuit, 1972.
- « Fors », préface à *Le verbière de l'homme aux loups*, de N. Abraham et M. Torok, Paris, Aubier-Flammarion, 1976.
- *Éperons. Les styles de Nietzsche*, Paris, Flammarion, 1978.
- *La carte postale de Socrate à Freud et au-delà*, Paris, Aubier-Flammarion, 1980.

- *Points de suspension*, Paris, Galilée, 1992.
- « Avances », préface à *Le tombeau du dieu artisan*, de Serge Margel, Paris, Minuit, 1995.
- *Apories*, Paris, Galilée, 1996.
- « Comme si c'était possible, "within such limits" », *Revue internationale de philosophie*, n° 3, 1998, p. 495-529.
- « Une certaine possibilité impossible de dire l'événement », *Dire l'événement, est-ce possible ? Séminaire de Montréal, pour Jacques Derrida*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 79-112.

3) *Autres livres et articles de Searle*

- « What is a Speech Act ? », *Philosophy in America*, éd. Max Black, Londres, 1965, p. 221-239.
- « Austin on Locutionary and Illocutionary Acts », *Philosophical Review*, vol. LXXXVII, October 1968, p. 405-424.
- *Les actes de langage*, trad. H. Pauchard, Paris, Hermann, 1972.
- « The Background of Meaning », *Speech Act Theory and Pragmatics*, éd. J. R. Searle, F. Kiefer, et M. Bierwisch, Dordrecht, Reidel, 1980, p. 221-232.
- *Sens et expression*, trad. J. Proust, Paris, Minuit, 1982.
- *L'Intentionnalité*, trad. C. Pichevin, Paris, Minuit, 1983.
- *The Rediscovery of the Mind*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1992.
- *La Construction de la réalité sociale*, trad. C. Tiercelin, Paris, Gallimard, 1998.

4) *Articles relatifs au débat*

- Alfino M., « Another Look at the Derrida-Searle Debate », *Philosophy and Rhetoric*, vol. 24, n° 2, 1991, p. 143-152.
- Farrell F. B., « Iterability and Meaning : the Searle-Derrida Debate », *Metaphilosophy*, vol. 19, n° 1, 1988, p. 53-64.
- Fish S. E., « With the Compliments of the Author : Reflections on Austin and Derrida », *Critical Inquiry*, 8, 1982, p. 693-721.

- Frank M., « La loi du langage ou l'anarchie du sens. À propos du débat Searle-Derrida », *Revue internationale de philosophie*, 38, 1984, p. 396-421.
- Gross A., « Is a science of language possible ? The Derrida-Searle debate », *Social Epistemology*, vol. 8, n° 4, 1994, p. 345-359.
- Halion K., « Parasitic Speech Acts : Austin, Searle, Derrida », *Philosophy Today*, 36, 1992, p. 161-172.
- Leach J., « Taking sides : science, language, and debate after Derrida, Searle, and Alan Gross », *Social Epistemology*, vol. 8, n° 4, 1994, p. 361-372.
- Norris C., « Home Thoughts from abroad : Derrida, Austin, and the Oxford Connection », *Philosophy and Literature*, 10, 1986, p. 1-25.
- Sebbah F.-D., « Sont-ils irrationnels ? », *Rue Descartes*, 29, septembre 2000, p. 19-44.
- Spivak G. C., « Revolutions that as yet have no Model : Derrida's Limited Inc. », *Diacritics*, vol. 10, n° 4, 1980, p. 29-49.
- Weber S., « It », *Glyph 4*, 1978, p. 1-31.

5) Autres livres et articles

- La Philosophie Analytique, Cahiers de Royaumont, Philosophie n° IV*, Paris, Minuit, 1962.
- Austin J. L., *Quand dire, c'est faire*, trad. G. Lane, Paris, Seuil, 1970.
- Austin J. L., *Écrits philosophiques*, trad. L. Aubert et A.-L. Hacher, Paris, Seuil, 1994.
- Bennington G. et Derrida J., *Jacques Derrida*, Paris, Seuil, 1991.
- Bennington G., « La frontière infranchissable », *Le passage des frontières. Autour du travail de Jacques Derrida*, colloque de Cerisy, éd. M.-L. Mallet, Paris, Galilée, 1994, p. 69-81.
- Cavell S., *Philosophical Passages : Wittgenstein, Emerson, Austin, Derrida*, Cambridge, Blackwell, 1995.
- Culler J., *On Deconstruction. Theory and Criticism after Structuralism*, London, Routledge & Kegan Paul, 1982.

- Dechambre A., *Contenu intentionnel et signification chez John Searle*, Université de Liège, mémoire de licence en philosophie, 1991-1992.
- Ellis J. M., *Against Deconstruction*, Princeton, University Press, 1989.
- Felman S., *Le scandale du corps parlant. Don Juan avec Austin ou la séduction en deux langages*, Paris, Seuil, 1980.
- Gasché R., « Deconstruction as Criticism », *Glyph 6*, 1979, p. 177-215.
- Gasché R., *Le tain du miroir. Derrida et la philosophie de la réflexion*, trad. M. Froment-Meurice, Paris, Galilée, 1995.
- Giovannangeli D., *Écriture et répétition. Approche de Derrida*, Paris, E.G., 10/18, collection « Esthétique », 1979.
- Habermas J., « La surenchère sur la philosophie de l'origine temporalisée : la critique du phonocentrisme par Derrida », *Le discours philosophique de la modernité*, trad. C. Bouchindhomme et R. Rochlitz, Paris, Gallimard, 1988, p. 191-248.
- Husserl E., *L'origine de la géométrie*, trad. et introduction par J. Derrida, Paris, P.U.F., 1962.
- Lories D., « Perception. Intentionnalité et oubli de la chose même », *L'art à l'épreuve du concept*, Bruxelles, De Boeck, 1996, p. 15-39.
- Petrosino S., *Jacques Derrida et la loi du possible*, trad. J. Rolland, Paris, Cerf, 1994.
- Pratt M. L., « Ideology and speech act-theory », in J. J. WEBER (éd), *The Stylistics Reader, from Roman Jakobson to the Present*, London, Arnold, 1996, p. 181-193.
- Ramond C., *Le vocabulaire de Derrida*, Paris, Ellipses, 2001.
- Staten H., *Wittgenstein and Derrida*, Oxford, Blackwell, 1985.
- Steinmetz R., *Les styles de Derrida*, Bruxelles, De Boeck, 1994.
- Vernant D., « Du discours à l'action », *L'enseignement philosophique*, 44, n° 3, 1993-1994, p. 28-38.
- Wittgenstein L., *Philosophical Investigations*, trad. G. E. M. Anscombe, Oxford, Blackwell, 1985.

TABLE DES MATIERES

I. Présentation de <i>Signature événement contexte</i>	7
1. Les rapports entre écriture et communication	7
2. L'innovation des analyses austiniennes dans l'approche du langage	11
3. Les présupposés des analyses austiniennes : l'interprétation de <i>Signature événement contexte</i>	15
II. Remarques préalables sur la <i>Reply</i> de Searle et la réplique de Derrida.....	22
1. La signature.....	24
2. L'événement	27
3. Le contexte.....	28
III. Le statut de l'écriture.....	31
1. L'itérabilité : une logique de la répétition et une « logique » de l'itérabilité.....	34
2. L'absence du destinataire : possibilité contingente et possibilité structurelle.....	41
3. La permanence et la restance	46
IV. L'intentionnalité.....	57
1. La conception derridienne de l'intentionnalité.....	58
2. Le rôle de l'intentionnalité chez Searle : l'exemple de la <i>Reply</i>	63
3. La discussion de l'exemple de la <i>Reply</i>	67
4. Les objections à l'analyse de l'intentionnalité de Derrida	73
5. La réponse de Derrida aux objections	78
6. La secondarisation de la question du contexte par rapport à la question de l'intentionnalité	81
V. Le statut de l'exclusion du discours parasitaire	84
1. Le statut logiquement dérivé du discours fictionnel.....	85

2. La distinction entre une logique de la priorité et de la dérivation et une logique de la contamination	89
3. Les implications de la stratégie.....	101
4. La théorie searlienne du discours fictionnel	104
 VI. La citationnalité, le parasitisme et l'itérabilité.....	109
1. La distinction entre la possibilité et l'éventualité de la citation	109
2. Le parasitisme et la citationnalité : la distinction entre l'usage et la mention.....	110
3. Les rapports entre l'itérabilité, la citationnalité et le parasitisme	118
4. La distinction entre différentes formes de parasitisme.....	125
5. La conclusion de la réponse de Searle : rappel du rôle de l'intentionnalité.....	127
 VII. Les complications de la théorie des <i>speech acts</i>	130
1. La question de l'inconscient	130
2. L'idéalisation du langage et le privilège du discours littéral et sérieux	138
a) La justification de l'idéalisation.....	140
b) Les oppositions hiérarchiques établies par idéalisation.....	143
3. Les limites de la théorie des <i>speech acts</i> et le statut du discours du théoricien.....	145
4. La discussion relative à la nature des concepts intervenant dans la théorie des <i>speech acts</i>	153
a) Les objections de Searle relatives à la nature des concepts ...	153
b) La réponse de Derrida	156
c) La réplique de Searle et la comparaison des deux points de vue	160
 Conclusion.....	167
Bibliographie	177